



MARDI 15 MARS 1994

No 35608 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Le Conseil des Etats approuve la révision de l'assurance-chômage

Tout est «convenable»

Le Conseil des Etats a suivi sans trop de difficultés, hier, le projet de révision de l'assurance-chômage. Parmi les nouvelles mesures, l'article-clé concernant le «travail convenable» a passé la rampe par 26 voix contre 6: après quatre mois de chômage, l'assuré devra accepter à peu près n'importe quel travail. L'examen reprendra ces prochains jours et en juin devant le National, le débat sera plus houleux.

mentation des cotisations qui pénalisera les entreprises. «C'est une mesure contre-productive, de nature à freiner la compétitivité et la création d'emplois», a fait valoir Paul Gemperli (PDC/SG).

Jean-Pascal Delamuraz a rappelé que la situation obligeait à mettre en vigueur rapidement une révision. Mais qu'une refonte totale de la loi serait entreprise aussitôt après. «C'est à ce moment-là que des modifications constitutionnelles pourront être envisagées, que des modèles de privatisation seront étudiés et qu'on mettra sur la table, sans tabou, les idées de partage du temps de travail», a annoncé le chef de l'Economie publique.

COTISATIONS À 3%

Dans l'examen de détail, le Conseil des Etats a eu le temps de porter de 97.000 à 243.000 francs la part du salaire annuel soumis à cotisations. Il en résulte un supplément de recettes de 375 millions de francs pour l'assurance (qui risque d'atteindre une dette de 8 milliards à la fin de l'année).

Les cotisations elles-mêmes passeront à 3% du salaire, versées à parts égales par l'employé et l'employeur. Cette mesure est toutefois limitée à fin 1999, après quoi elles redescendront à 2%. Jean-Pascal Delamuraz a promis de faire son possible pour réduire le taux avant terme.

Les femmes ayant cessé une activité lucrative pour élever leurs enfants pourront ensuite



faire valoir un droit au travail – ou à des prestations de chômage. Il faut toutefois qu'il y ait «nécessité économique»: par exemple un revenu global du couple inférieur à un seuil fixé par le Conseil fédéral. On tiendra également compte de la fortune.

dre 12 mois avant de toucher leurs premières prestations.

SURSIS DE 4 MOIS

Article-clé du projet: la définition du «travail convenable», celui qu'un chômeur est obligé d'accepter. Ce travail doit, en principe, respecter certaines conditions salariales, la formation du chômeur, sa situation personnelle, etc. Mais on pourra exiger un déplacement quotidien de quatre heures et, après quatre mois de chômage, on ne

tiendra plus compte de la formation initiale.

Le débat se poursuivra ces prochains jours, avec les montants des prestations (80% du salaire pour les uns, 70% pour les autres, et réduction progressive). Suivront ensuite les mesures sur la formation, l'encouragement à s'installer à son compte, le chômage partiel dans les entreprises et, surtout, le financement de l'assurance (subventions fédérales et cantonales).

F.N.

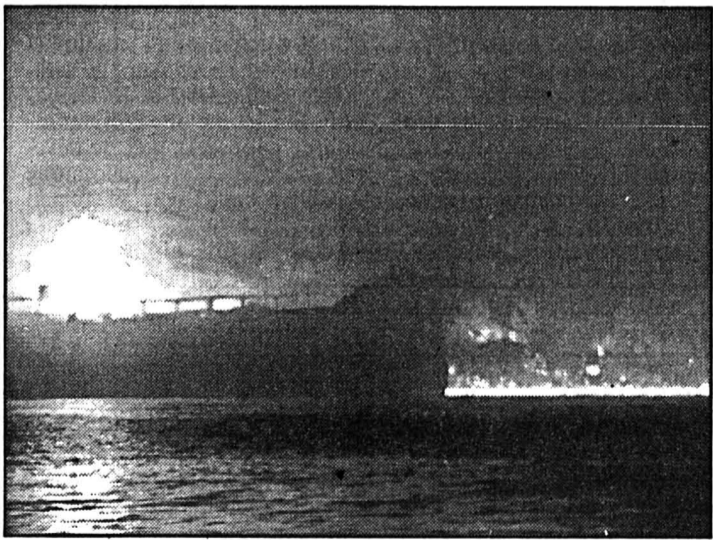
Une quinzaine de députés sont intervenus pour admettre la nécessité d'une révision de la loi. Sans s'opposer à l'entrée en matière, une minorité a toutefois déploré l'importance «disproportionnée» donnée à la lutte contre les abus. «On introduit des éléments répressifs pour inciter à reprendre le travail, alors que 180.000 chômeurs n'ont à disposition que 20 ou 30.000 emplois», a dit Thomas Onken (PS/TG).

VERS UNE REFONTE

La majorité estime le projet plutôt équilibré, malgré une aug-

Un pétrolier heurte un cargo: au moins 24 morts

Feu sur le Bosphore



La collision entre un pétrolier (notre photo Keystone-AP) et un cargo chypriotes dans le détroit du Bosphore a fait au moins 24 morts dimanche soir. Un dernier bilan fait également état d'une dizaine de disparus et de 26 blessés. Les remorqueurs

du port d'Istanbul ont écarté hier en milieu de journée tout danger immédiat pour la ville en tirant vers la mer Noire le pétrolier «Nassya», qui était toujours en feu. Le trafic maritime demeurerait interrompu sur le Bosphore.

OPINION

Chômage: on envoie le paquet

Ambiance expéditive, hier au Conseil des Etats. Il fallait rapidement envoyer le paquet, la minorité s'étant faite à l'idée qu'elle ne pourrait pas retourner la logique de cette révision de l'assurance-chômage. Même si cette logique comporte de pesantes contradictions.

Jean-Pascal Delamuraz l'a clairement dit: l'élaboration de cette révision, puis les travaux de la commission des Etats se sont déroulés dans une absence totale de consensus politique, voire dans des antagonismes presque irréductibles entre partenaires sociaux. Le projet mécontente à la fois le patronat et les syndicats.

Un des objectifs de la révision consiste à réinsérer le plus rapidement possible les chômeurs dans le monde du travail. Objectif particulièrement louable quand on sait les ravages que provoquent, en quelques mois, l'insécurité et le sentiment d'inutilité. Lorsque l'assurance-invalidité publiera les chiffres de ces années sombres, on mesurera l'ampleur du phénomène.

Donc réinsérer. Mais comment, puisque les mesures dites «préventives» (d'ailleurs rebaptisées «actives») s'adressent à ceux qui sont déjà au chômage, et que la formation professionnelle et continue forme un autre chapitre social, non coordonné avec l'assurance-chômage? Seule solution, la contrainte. Avec une «bonne raison»: on lutte contre les abus.

Mais, on a beau relativiser les chiffres, les 188.000 chômeurs actuels (sans compter ceux arrivés en fin de droit) ne peuvent occuper – même sous la contrainte – les 5000 emplois officiellement annoncés (même s'ils étaient en réalité 50.000).

Visiblement, on veut rassurer l'opinion courante selon laquelle chacun connaît «au moins un chômeur qui abuse». Du même coup, on se prémunit contre le dépôt éventuel d'un référendum. On a vu, l'an dernier, la confortable majorité qui a voté l'arrêté urgent sur le chômage, dont les principales dispositions sont reprises aujourd'hui.

A la décharge du Conseil fédéral et du Parlement, il faut admettre que le projet contient de notables améliorations. Et surtout qu'une refonte de l'assurance, tenant compte des mutations en cours dans les rapports individu-travail-économie, mérite un examen plus approfondi.

C'est plutôt cet antagonisme des partenaires sociaux, dont parle Delamuraz, qui est alarmant. S'il prévaut aujourd'hui, qui peut assurer qu'il se relâchera demain, lorsqu'il faudra redéfinir les tâches de l'Etat social par rapport à une économie restructurée et régie par une distribution mondiale du travail?

François NUSSBAUM



Israël - OLP

Echec à Tunis

Les entretiens du coordinateur américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ont pris fin hier soir à Tunis. Ils n'ont pas donné lieu à l'annonce d'une relance des négociations israélo-palestiniennes.

Page 2

Bosnie

Pression sur les Serbes

Croates et Musulmans sont finalement parvenus dimanche soir à Vienne à un accord sur un projet de constitution de la Fédération croato-musulmane. Les Etats-Unis présentent maintenant les Serbes de Bosnie de prendre position.

Page 4

Sûreté en Suisse

Les fouineurs traqueront

Le Conseil fédéral a adopté un projet de loi «sur des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure». Il donne suite ainsi aux recommandations de la Commission d'enquête parlementaire qui a révélé l'affaire des fiches, et il fournit une sorte de contre-projet à l'initiative «pour une Suisse sans police fouineuse».

Page 6

Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

Changement programmé

Avec 3,6 millions de francs de dépenses nettes à charge du canton, l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier a pesé très lourd sur les finances cantonales en 1993. Aussi, sa restructuration agendée depuis plus d'un an devenait urgente. Le Conseil d'Etat a finalement arrêté hier les nouvelles options.

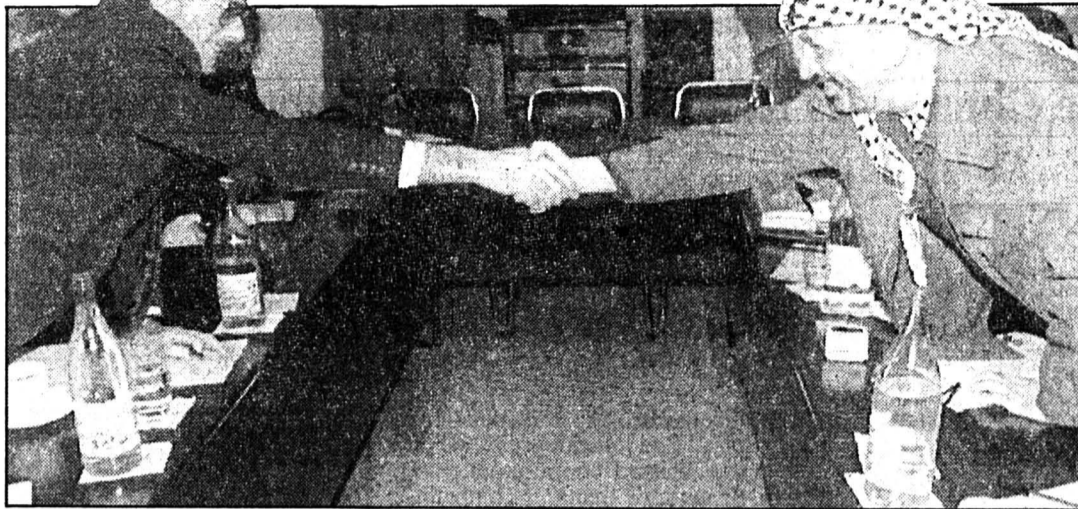
Page 13

Afgghanistan: le borbier oublié

OUVERT SUR...
l'Afgghanistan, page 24

Négociations israélo-palestiniennes: l'OLP campe sur ses positions

Echec américain à Tunis



Yasser Arafat et Dennis Ross

Cette rencontre était jugée «cruciale» par l'OLP pour l'éventuelle reprise des négociations avec Israël.

Les entretiens du coordinateur américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ont pris fin hier soir à Tunis. Ils n'ont pas donné lieu à l'annonce attendue d'une relance des négociations israélo-palestiniennes.

Dans une brève déclaration à la presse, il a simplement souhaité la reprise des négociations pour l'application de la déclaration de principes signée entre Israël et l'OLP le 13 septembre dernier à Washington. «Nous avons évoqué différentes questions, parmi lesquelles la préoccupation de l'OLP concernant la sécurité des Palestiniens dans les territoires occupés, ainsi que les engagements prévus dans la déclaration de principes», a indiqué le coordinateur américain.

NO COMMENT!

Les dirigeants palestiniens se sont abstenus de tout commentaire sur l'issue des entretiens. L'agence palestinienne Wafa a cependant indiqué dans la soirée que les discussions avaient porté sur «l'évolution du processus de paix, ainsi que sur les tractations au Conseil de sécurité en vue d'une décision condamnant la tuerie» d'Hébron. L'agence Wafa a souligné à ce propos que le vote sur un projet de résolution de l'ONU avait été «reporté à la

demande des Etats-unis malgré l'insistance manifestée samedi par la Russie pour l'obtenir».

Officiellement, l'OLP soutient qu'elle ne reprendra les pourparlers que si les deux coparrains du processus de paix, Washington et Moscou, acceptent de garantir l'application d'une résolution de l'ONU sur une présence internationale pour protéger les Palestiniens des territoires occupés. Le Conseil de sécurité devait se prononcer hier soir sur ce texte, dont l'objet initial était de condamner la tuerie de Hébron, et qu'il lui a fallu pas moins de quinze jours pour mettre au point. Mais hier après-midi, l'ONU annonçait que ces consultations étaient annulées.

Quelques heures avant la rencontre américano-israélienne,

Yasser Arafat avait reçu une délégation de responsables israéliens comprenant notamment Jacques Neriah, un conseiller politique d'Yitzhak Rabin.

OPTIMISME

Plus tôt dans la journée, Yitzhak Rabin, qui devait quitter Israël dans la soirée pour rencontrer Bill Clinton à Washington, a fait état d'une bonne dose d'optimisme. «Je crois que nous remettrons les négociations de paix sur les rails. Mais je ne veux pas fixer de date.» Plusieurs responsables israéliens ont indiqué que les négociations pourraient reprendre rapidement, peut-être dès le week-end prochain.

M. Rabin doit rencontrer demain le président américain Bill Clinton et le secrétaire d'Etat Warren Christopher. Il veut

montrer à M. Clinton et au chef de l'OLP Yasser Arafat qu'il a su tirer les leçons du massacre en prenant trois mesures radicales.

Il a mis en place une commission d'enquête indépendante, qui a révélé la complaisance de l'armée face aux colons. Il a pris dimanche une mesure sans précédent en mettant hors la loi deux groupuscules juifs extrémistes, le Kach et Kahane Hai, dont l'objectif affiché est l'expulsion massive des Arabes d'Israël et des territoires occupés. Le gouvernement a enfin adopté une résolution stipulant «son engagement à assurer le maximum de sécurité à tous les résidents des territoires (occupés), Juifs et Arabes, et à agir avec toute son autorité pour empêcher une nouvelle tuerie».

(ats, afp, reuter)

Warren Christopher en Chine

Clinton déçu

Le président Clinton s'est déclaré hier «déçu» par le résultat des entretiens du secrétaire d'Etat Warren Christopher à Pékin, et il prendra sa décision sur la clause de la nation la plus favorisée «au moment opportun». Par ailleurs, la police chinoise a relâché des dissidents qu'elle avait appréhendés avant la visite de M. Christopher.

«J'ai été déçu des résultats des entretiens avec le secrétaire d'Etat (...). Notre politique reste la même. Il nous faudra simplement attendre de voir ce qui se passe entre maintenant et juin. Je me ferai une idée au moment opportun», a-t-il dit en évoquant la date du mois de juin à laquelle les Etats-Unis doivent décider s'ils reconduisent la clause en faveur de la Chine.

Tandis que le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher quittait Pékin hier, la police libérait deux dissidents et relâchait sa surveillance des autres.

A Shanghai, Wang Fuchen et Yang Zhou ont été reconduits chez eux vers midi. Le premier avait été arrêté vendredi quelques heures avant l'arrivée de M. Christopher. Le second avait été emmené chaque soir pour passer la nuit en compagnie des policiers durant tout le séjour de M. Christopher.

(ap)

Etats-Unis

Lancement réussi

Le département américain de la Défense a lancé avec succès dimanche soir une nouvelle fusée Taurus chargée de mettre en orbite deux satellites.

Il s'agit d'une nouvelle génération de fusée qui peut être lancée de sites éloignés, avec un matériel portatif et une équipe réduite, ont précisé des responsables. Taurus n'a besoin que d'une aire de lancement capable de supporter son poids et une telle surface peut être aménagée en huit jours à compter de la réception du matériel de tir. Cette nouvelle fusée devrait réduire considérablement le coût de déploiement de petits satellites.

Un des deux satellites lancés dimanche testera «la technologie de la navigation spatiale future» et l'autre fait partie d'un programme secret du département de la Défense, a déclaré Jan Walker, porte-parole du Pentagone. (ats, reuter)

Algérie

Mort d'un dramaturge

Le dramaturge algérien Abdelkader Alloula, grièvement blessé d'une balle dans la tête la semaine dernière dans un attentat, est mort dans la nuit de dimanche à lundi à Paris où il avait été transporté, a-t-on appris dans son entourage.

Abdelkader Alloula, 55 ans, avait été attaqué par deux tueurs jeudi dernier alors qu'il sortait de son domicile à Oran, dans l'Ouest algérien. Atteint d'une balle dans la nuque, il avait été transporté à l'hôpital parisien du Val de Grace où il a succombé. Il est le 23e intellectuel algérien victime d'un attentat depuis un an. (ap)

15.3.1603 - L'explorateur français Samuel de Champlain prend la mer en direction du Nouveau-Monde.

15.3.1776 - Le Congrès américain se prononce en faveur de l'abrogation de l'autorité de la couronne anglaise.

15.3.1874 - La France établit son protectorat sur l'Annam, jusque-là vassal de la Chine.

BRÈVES

Elections au Togo

Opposition majoritaire

Les deux partis d'opposition au président togolais Gnassingbé Eyadéma ont remporté 43 des 81 sièges de l'Assemblée nationale, lors des élections législatives des 6 et 20 février. Ils obtiennent ainsi la majorité absolue au Parlement. Cette situation devrait, au terme de la constitution, amener le chef de l'Etat à désigner une personnalité de l'opposition pour former le prochain gouvernement.

Somalie

Le choléra frappe

Une épidémie de choléra s'étend en Somalie, où elle a déjà fait une centaine de morts en un mois, a indiqué hier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'organisation a lancé à Mogadiscio et dans six autres villes une vaste campagne de désinfection des puits et d'information de la population, afin d'éviter «une épidémie d'ampleur nationale».

Beyrouth

Attentat à la grenade

Une grenade a été lancée en direction de l'ambassade de Grande-Bretagne dimanche soir, dans une banlieue chrétienne du nord de Beyrouth. Elle a causé de faibles dégâts mais n'a pas fait de victime. La grenade, lancée depuis une voiture qui passait à toute vitesse, a explosé à une dizaine de mètres du mur d'enceinte de l'ambassade. On ignore le motif de l'attentat.

Inde

Accident meurtrier

Un car a plongé dans une rivière après avoir quitté la route sur un pont hier dans l'ouest de l'Inde. L'accident a fait 64 morts et 11 blessés. L'accident a eu lieu près de Nashik dans l'Etat de Maharashtra, à 980 kilomètres au sud-ouest de New Delhi.

Affaire Whitewater

Nouvelle démission

Webster Hubbell, proche de Bill et Hillary Clinton et numéro 3 du Département de la Justice, a annoncé hier sa démission, dans le cadre de l'affaire Whitewater. M. Hubbell, adjoint du ministre de la Justice Janet Reno, avait fait partie du cabinet juridique Rose aux côtés d'Hillary Clinton à l'époque où Bill Clinton était gouverneur de l'Arkansas.

Bill Clinton appelle le Japon et l'Europe à de nouveaux efforts

G7: l'emploi en cinq points

Les pays du G7 ont élaboré hier un plan en cinq points de lutte contre le chômage dans les pays industrialisés. «Nous nous sommes mis d'accord sur une série commune de principes», a déclaré le ministre britannique du Travail, David Hunt, à l'issue d'un petit déjeuner des ministres de l'Economie et de l'Emploi des Sept, auquel assistait également le président Clinton.

Ces propositions seront soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement du G7 (Allemagne, Italie, Japon, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) lors de leur sommet de juillet prochain à Naples, a-t-il ajouté. Dans ce texte, les pays du G7 font de la liberté des échanges commerciaux et de l'ouverture des marchés un préalable à la création d'emplois à long terme.

Ils appellent aussi de leurs vœux

un environnement économique stable, basé sur une inflation maîtrisée, qui renforcerait les chances d'une croissance économique durable. Les ministres du G7 s'engagent également à assouplir les conditions du marché du travail pour faciliter au maximum les créations d'emploi, notamment pour les chômeurs de longue durée.

Le quatrième point porte sur la nécessité de développer la formation de base et la formation permanente - un thème cher à Bill Clinton - afin d'améliorer la qualité du marché du travail de chaque pays. Enfin, les pays du G7 insistent sur l'importance qui doit être accordée aux petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois.

De son côté, le président Clinton a invité les pays européens à continuer de baisser leurs taux d'intérêt et le Japon à stimuler sa demande intérieure. Dans

son discours d'ouverture de la conférence, Bill Clinton a ajouté que les Etats-Unis feraient leur part en continuant à réduire leur déficit budgétaire.

PRISE DE CONSCIENCE

Dans la délégation américaine, on insistait sur le fait qu'il y a désormais, au sein du G7, une prise de conscience de la nécessité de traiter la question du chômage, alors que le sommet des pays riches s'en tenait jusqu'à présent à des débats macroéconomiques sur les taux d'intérêt, l'inflation et le déficit budgétaire. «Tout le monde comprend de plus en plus qu'il ne suffit pas de jouer avec les taux», a estimé un responsable américain.

Cette belle harmonie de pensée n'a toutefois pas permis de masquer les divergences existant entre les différents pays. Le ministre français de l'Economie, Edmond Alphandéry, a ainsi es-

timé que le Japon devrait faire davantage pour stimuler son économie et contribuer à la relance de l'économie mondiale.

«On ne peut pas nier qu'il y a eu beaucoup de charbon dans la machine japonaise. Ce n'est pas suffisant du côté des Japonais. C'est vrai que l'on peut demander aux Japonais de faire un effort», a dit le ministre.

L'OCDE APPROPRIÉE

De son côté, le ministre allemand de l'Economie, Günther Rexrodt, a jugé «superflue» la création, proposée par les Etats-Unis, d'un groupe de travail chargé d'échanger au sein du G7 des informations sur le chômage, l'éducation et la formation. Il a estimé que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) constituait le forum approprié pour ce genre d'échanges. (ats, afp, reuter)

Elections législatives en Colombie

Victoire des libéraux

Le Parti libéral au pouvoir a conservé la majorité des sièges aux élections législatives de dimanche en Colombie, marquées par une très forte abstention. L'Alliance M-19 (gauche) est le grand perdant du scrutin. La nette défaite électorale de l'ancien groupe rebelle est l'événement marquant de ces élections, estimaient hier les analystes.

Selon des résultats basés sur 90% des suffrages, les libéraux auront 53 sièges sur 102 au Sénat, soit cinq de moins que lors de la précédente législature. Le parti conservateur, qui détenait 14 sièges, porte sa représenta-

tion parlementaire à 22, mais l'opposition conservatrice ne progresse pas réellement car plusieurs conservateurs indépendants ont été battus. A la Chambre des députés (163 sièges) les libéraux, selon des estimations, détiendraient près de 90 sièges (+3), les conservateurs 51 (+12), et le M-19 seulement trois.

Selon les observateurs, l'un des faits marquants du scrutin de dimanche a été la chute du M-19, revenu à la vie civile en mars 1990. Ce parti détenait en effet dans le précédent Parlement 9 sièges au Sénat et 13 à la Chambre. (ats, afp, reuter)

Afrique du Sud: affaire du Bophuthatswana

Conservateurs pressés

Les dirigeants de l'Alliance de la liberté se sont réunis d'urgence hier pour examiner les conséquences de la destitution dimanche du président du Bophuthatswana, Lucas Mangope. L'Afrique du Sud a réintégré de facto le bantoustan à son territoire.

La réunion a rassemblé M. Mangope, le leader d'Inkatha (IFP), le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, les dirigeants d'extrême droite Ferdi Hartzenberg du Parti conservateur (CP) et Constand Viljoen du Front de la liberté. Ils se sont entretenus «entre autres choses, de la situa-

tion après les événements survenus au Bophuthatswana», a déclaré un porte-parole de l'Alliance de la liberté, front d'un refus total au projet de Constitution.

Lucas Mangope a déclaré à la presse, peu avant le début de ce sommet, qu'il se considérait toujours comme le président du Bophuthatswana. L'Afrique du Sud, a-t-il ajouté selon la radio SABC, n'a pas pris le pouvoir dans le bantoustan mais l'a «pillé politiquement». Destitué dimanche à la suite d'une rébellion populaire, il a été remplacé par l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Bophuthatswana. (ats, afp)

IMMOBILIER

À louer, à La Chaux-de-Fonds, rue du Bois-Noir 39 et 41, tout de suite,
STUDIOS ET LOGEMENTS UNE PIÈCE
 Fr. 400.- à Fr. 450.-
 ☎ 039/26 06 64 28-1257

A louer au Locle
Magasin de chaussures, maroquinerie
 180 m². ☎ 077/37 28 31 28-501365

A vendre
Dombresson DUPLEX 4 1/2 PIÈCES
 avec cachet, luxueusement rénové, dans ancienne maison neuchâteloise.
 Cuisine agencée, W.-C.-douche, salle de bains, balcon, cave, garage et jardin.
 Demandez M. Bühlmann au 021/963 51 98 ou 021/648 29 05 22-532896

PROGESTIM
 GÉRANCES IMMOBILIÈRES
 Le Locle - À LOUER
 tout de suite ou à convenir
deux appartements de 2 pièces
 bains-W.-C., vestibule, galetas.
 Loyer: Fr. 570.- charges comprises.
PROGESTIM SA - Neuchâtel
 Tél. 038/21 23 17 28-1538

À LOUER
QUARTIER OUEST LA CHAUX-DE-FONDS

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

mansardé, avec cuisine agencée.
 Libre à convenir.
 Tél. 039/23 26 58 132-12083

Publicité intensive, Publicité par annonces

Important commerce d'électronique de loisirs
CHERCHE À VEVEY ET MORGES un local de vente
 bien situé, en zone commerciale, 180 à 200 m², sur un seul niveau (rez-de-chaussée) + dépôt environ 60 m².
 Faire offres sous chiffres
 W 22-188617 à Publicitas Léman, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

espace & habitat

À VENDRE
 Quartier nord, très bien situé
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
 Avec garage comprenant:
 3 chambres à coucher, salon salle à manger avec balcon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés. Dégageant et tranquillité. Prix avantageux.
 Tél. 039/23 77 76-77 132-12185

A LOUER Dans quartier tranquille et aux abords de la ville
APPARTEMENTS DE 2, 3 PIÈCES
 Garages à disposition. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

BENFINA
 Crédits rapides et sûrs
 ☎ 038/25 37 45 ou 037/26 82 10
 Ecluse 61
 2000 Neuchâtel 28-1356

Saint-Imier
 A louer, très urgent
JOLI APPARTEMENT 3 PIÈCES
 Cuisine agencée, bien situé.
 Loyer Fr. 580.-
 Tél. 039/41 30 13. 132-512339

A louer
APPARTEMENT 3 PIÈCES
 entièrement rénové, cuisine agencée.
 Situation sud-ouest-nord.
 Foyer 24, Le Locle.
 ☎ 039/31 15 57 de 18 à 20 heures. 157-501038

DIVERS

CENTRE TOMATIS PARENTS:
 Vos enfants ont des difficultés scolaires?
 Test + début thérapie: Congés de Février
 Tél. 039/23 03 05 132-12844

GAIN ACCESSOIRE
 Mesdames, Mesdemoiselles,
 3 heures par semaine suffisent,
 n'attendez pas, appelez le
 038 55 38 92 ou 077 37 72 26. 28-521878/4x4

Choco-Diffusion S.A.
 VENTE À L'USINE
Solde d'articles de Pâques
 - Grand choix de peluches garnies
 - Lapins, cloches, etc.
 - Café (Fr. 2.50 le paquet de 250 g)
 - Divers chocolats et biscuits
 à des conditions particulièrement avantageuses.
 La vente s'effectuera deux fois par semaine, tous les mercredis et vendredis après-midi de 15 à 18 heures.
 Lieu: **CHOCO-DIFFUSION**
 Rue James-Pellaton
 Zone industrielle
 2400 Le Locle 157-14251

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise cherche à engager
UN MÉCANICIEN
 capable d'assumer la responsabilité du département sous-traitance et de la programmation de machines CNC.
 Sans permis valable s'abstenir.
 Faire offre sous chiffres I 157-711665 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

metalem s.a.
 cadrans soignés
 Nous désirons engager pour notre département ébauches, découpage, CNC
UN MÉCANICIEN RÉGLEUR
 N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier ou à vous présenter sur rendez-vous à:
Metalem SA, Midi 9 bis
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 64 64, interne 850 157-14297

FINANCE

1000
 Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois env. Fr.
 Nom
 Prénom Date de naissance
 Rue No
 NP/Domicile
 Signature
 A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:
039 - 23 16 12
Xprocrédit
 D/Im/11/01
 Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

Super occasion CUISINES D'EXPOSITIONS
Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques!
 Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.
Entreprise générale Fust
 Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%.
 "Pas de rénovation sans offre FUST!"
FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!
Fust CUISINES BAINS
 ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
 Biemme, rue Centrale 36 032 23 88 77
 Yverdon, rue de la Plaine 5 05-2569-11/4x4 024 21 86 16

LIGHT ET SANS SANS CAFFEINE.



101-700/ROC
Très frais. Très bon. Très vrai.
 En vente chez Coop (dans les grandes filiales) •
 Boissons Service: Le Mont, Morges • Sudi: Vevey •
 Savam: Crissier • Cave Ray: Lausanne, Genève,
 Yverdon, Estavayer, Rolle, Aigle • Magro: Roche,
 Romanel, Courrendlin • Cave Blavignac: Genève,
 Chavornay, Yverdon • Discount Berthoud: Neuchâtel,
 Peseux, La Chaux-de-Fonds, Morat, Bulle •
 Diga: Le Landeron, Marin, Cortaillod

LINTAS CC 1494F

Nouvelle fédération croato-musulmane: accord conclu à Vienne

La balle dans le camp serbe

Croates et Musulmans sont finalement parvenus dimanche soir à Vienne à un accord sur un projet de constitution de la Fédération croato-musulmane. Les Etats-Unis, initiateurs de cette idée, pressent maintenant les Serbes de Bosnie de prendre position. Lors d'une rencontre à Vladivostok, les ministres des Affaires étrangères russe et américain ont affirmé hier que leurs pays œuvraient ensemble pour la paix en Bosnie.

la prochaine étape. Ensuite seulement, on pourra dire quelle forme cette fédération pourra prendre, et notamment si elle peut être élargie pour inclure les Serbes de Bosnie.»

RÉACTION NÉGATIVE

Les premières réactions des Serbes de Bosnie sont très nettes. Momcilo Krajisnik, le chef du «Parlement» (autoproclamé) des Serbes de Bosnie, a clairement refusé d'être inclus dans une fédération avec les Croates et les Musulmans. Selon lui, «il faut tenir compte du fait que le principe d'autodétermination est valable de la même façon pour les trois parties en Bosnie».

Les Serbes de Bosnie refusent aussi d'accepter les prétentions territoriales de la nouvelle Fédération, qui selon des chiffres cités au cours des négociations de Vienne, pourraient s'étendre sur 51% à 54% du territoire de la Bosnie. Croates et Musulmans peuvent compter sur «au maximum 45% du territoire» de la Bosnie pour y établir leur fédération», a estimé M. Krajisnik.



Vienne

Le ministre croate des Affaires étrangères Mate Granic (à gauche) et le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic ont fait preuve d'optimisme.

A l'heure actuelle, les forces serbes de Bosnie contrôlent quelque 70% du territoire de la Bosnie.

Pour ne pas heurter de front les Serbes de Bosnie, l'accord entre Croates et Musulmans sur

en place d'une confédération entre la nouvelle fédération croato-musulmane et la Croatie.

UNION DOUANIÈRE

Cette confédération inclurait notamment une union douanière et monétaire ainsi que des accords en matière de défense. Musulmans et Croates se sont néanmoins mis d'accord sur le principe de la création d'une armée commune dans la nouvelle Fédération. Les dirigeants croates et musulmans signeront le projet de constitution de cette fédération vraisemblablement vendredi prochain à Washington.

Sur le terrain, un calme relatif a régné lundi en Bosnie. On a fait notamment état d'une nette diminution des combats à Bihac, dans le nord-ouest du pays, Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a en outre noté une augmentation très sensible des livraisons d'aide humanitaire en Bosnie depuis le cessez-le-feu entre les Croates et les Musulmans. (ats, afp, reuter)

15 mars 44 avant J.-C. En plein Sénat de Rome, le jour où devait lui être décerné le titre de roi, Jules César est frappé de 23 coups d'épée, dont celui de son fils adoptif Brutus. Formant le premier triumvirat avec Crassus et Pompée, il devint consul en 59, puis se lança dans la guerre des Gaules. En 50, il marcha sur Rome, déclenchant une guerre civile de quatre ans et battit Pompée, avant d'obtenir la dictature en 46 pour dix ans.

BRÈVES

Slovaquie Démission du gouvernement

Le gouvernement slovaque a démissionné hier, rejetant l'appel qui lui avait été lancé par le président Michal Kovac de rester en fonction jusqu'à ce qu'un gouvernement intérimaire ait été formé, a annoncé l'ancien premier ministre, Vladimir Meciar. Celui-ci avait été contraint de se démettre à la suite d'un vote de censure du Parlement de Bratislava intervenu contre lui vendredi.

Moldavie

Agrariens majoritaires

Le Parti agrarien démocratique, défenseur de l'indépendance de la Moldavie, a gagné la majorité absolue aux élections législatives du 27 février, selon les résultats officiels publiés hier. Le Parti agrarien avait recueilli 43% des suffrages, ce qui lui donne 56 des 104 sièges du Parlement.

Casques bleus en Macédoine

Skopje approuve

La Macédoine approuverait l'envoi d'un nouveau contingent de Casques bleus américains dans cette ancienne république yougoslave, a déclaré hier son ministre de la Défense Vlado Popovski cité par la radio nationale. «Si le Conseil de sécurité décide une augmentation du nombre de Casques bleus américains ou un remplacement du bataillon nordique, la Macédoine répondra positivement à cette décision», a-t-il déclaré.

Douma russe Nixon reçu

Ignoré par Boris Eltsine et le premier ministre Victor Tchernomyrdine, l'ancien président Richard Nixon a été reçu hier par la Commission des affaires étrangères de la Douma dont le président a salué en lui «un visiteur hautement intéressant et souhaité».

Accusé par les Etats-Unis Waldheim dément

L'ancien secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim a démenti hier les accusations du Ministère américain de la justice selon lesquelles il aurait prêté son aide à des déportations nazies et autres atrocités pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après les attentats contre l'aéroport de Heathrow

Londres sous la pression de l'IRA

Les trois attentats de la semaine dernière à l'aéroport de Heathrow sont une incitation pour le premier ministre britannique John Major à faire des concessions dans le processus de paix en Ulster. Dimanche soir, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a demandé au gouvernement Major l'ouverture de négociations directes. Ce dernier a cependant réaffirmé hier qu'il n'y aurait aucune discussion tant que l'IRA ne mettrait pas fin à la violence.

L'IRA a clairement laissé entendre dans un communiqué diffusé dimanche à Dublin que la campagne de violence continuerait tant que «les lignes de com-

munication» avec le gouvernement britannique ne seraient pas rouvertes.

Par trois fois en quatre jours, quatre obus de mortier ont été tirés en direction de l'aéroport, sans jamais exploser. On ignore si l'IRA a délibérément décidé de ne pas faire exploser ces obus, dans le but de ne pas faire de victimes civiles, ou s'il y a eu ratage dans l'organisation technique.

«Il est de la responsabilité du gouvernement britannique de revenir sur son attitude négative actuelle. Les peuples de Grande-Bretagne et d'Irlande méritent mieux», ajoute la direction de l'IRA. «L'opportunité de paix

ne devrait pas être gaspillée», affirme-t-elle.

M. Major a fait répondre par son porte-parole qu'il n'y aurait pas de négociations avec l'IRA tant que la violence n'aurait pas cessé. «Il est profondément offensant pour l'Irlande et la Grande-Bretagne que l'IRA se dise intéressée par la paix alors qu'elle continue à tuer de sang-froid et à organiser des actions terroristes», a dit son porte-parole.

Pour sa part, le ministre irlandais des Affaires étrangères Dick Spring estime que les attentats de Heathrow transforment «en une charade bizarre» les discussions internes du Sinn Féin et de l'IRA. John Hume,

leader du principal parti catholique d'Ulster, le SDLP (modéré), a déclaré quant à lui que l'IRA a fait exprès de ne pas faire exploser ses obus sur Heathrow. Cela montre qu'elle laisse la porte ouverte au processus de paix, pense-t-il.

L'activité de Heathrow avait normalement repris hier en milieu de journée. Le gouvernement étudiait les moyens de renforcer la sécurité dans les aéroports. Certains ministres demandent qu'ils soient patrouillés par des chars de l'armée. M. Major envisage cette mesure avec une très grande réticence. Il craint de faire ainsi à l'IRA une forte publicité visuelle. (ats, afp, reuter)

Crète: conférence paneuropéenne des ministres des Transports

Adolf Ogi devra expliquer les Alpes

Le conseiller fédéral Adolf Ogi est arrivé hier après-midi à Hérahkion, en Crète. Il doit prendre part à la deuxième conférence paneuropéenne des ministres des transports. Durant deux jours, il va expliquer à ses homologues de l'Union européenne (UE) la politique suisse en la matière, notamment après l'acceptation de l'initiative des Alpes.

Le chef du Département fédéral des transports, des communica-

tions et de l'énergie (DFTCE) doit rencontrer une quarantaine de ministres européens des Transports. Il s'est entretenu dès son arrivée avec le Français Bernard Bosson.

Cette réunion comprend plusieurs groupes de travail. Ils ont pour thème le trafic aérien, routier et ferroviaire, l'élargissement et le financement des infrastructures européennes. Le coût des transports, la suppression des discriminations entre trans-

porteurs nationaux et étrangers, ainsi que l'ouverture de marchés régionaux sont également au menu.

Le «oui» du peuple suisse à l'initiative des Alpes, le 20 février dernier, a remis en cause les négociations bilatérales entre la Suisse et l'UE sur les transports routiers et aériens. On s'attendait à ce que les ministres des transports des Douze donnent, lors de leur prochaine réunion le 18 avril, leur accord pour

l'ouverture de ces négociations. Ces pourparlers étaient même une priorité, mais l'UE estime désormais que les conditions ont changé après le vote de février. En effet, dès l'acceptation de l'initiative des Alpes, le commissaire européen au transport, Abel Matutes, avait fait savoir sa ferme intention de discuter en Crète du transit alpin avec M. Ogi ainsi qu'avec le ministre autrichien des Transports, Viktor Klima. (ats)

Elections régionales en Autriche

Un avertissement avant l'Europe

Les adversaires de l'adhésion à l'Union européenne ont donné un avertissement au gouvernement autrichien favorable à l'Europe, estimaient hier les observateurs. Les scrutins de dimanche au Tyrol, en Carinthie et à Salzbourg ont été marqués par une progression du parti libéral (FPOe, droite nationaliste) et des Verts, critiques vis-à-vis de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne en 1995.

Mais les partis de la coalition gouvernementale, social-démoc-

crate et conservateur, gardent partout une majorité confortable. Les élections ne paraissent pas remettre en question la majorité de «oui» pronostiquée par les sondages pour le référendum sur l'adhésion prévu en juin.

Les Verts, qui recommandent le «non» au référendum, progressent au Tyrol et à Salzbourg, mais ne jouent aucun rôle en Carinthie. Le parti libéral du populiste Joerg Haider, qui critique les accords négociés le mois dernier à Bruxelles sur une adhésion de l'Autriche à

l'Europe communautaire, progresse dans les trois provinces. Le FPOe décidera de ses consignes de vote pour le référendum lors d'un congrès extraordinaire le 8 avril.

En revanche, le score du Parti social-démocrate (SPOe) et du parti conservateur (OeVP), qui forment la coalition gouvernementale en Autriche, se situe dans la marge des pertes pronostiquées par les sondages, à l'exception du résultat du SPOe en Carinthie où sa déroute locale (-8,5%) est essentiellement

due à la faiblesse de sa tête de liste, Peter Ambrozy.

Le recul du SPOe et de l'OeVP ne semble pas pouvoir être attribué au sentiment anti-européen. Mais l'enthousiasme affiché par les partis de la coalition gouvernementale au lendemain de l'accord de Bruxelles ne s'est pas traduit dans leur score. Selon un sondage début mars, 56% des Autrichiens sont favorables à l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne. 25% sont opposés et 16% sont indécis. (ats, afp)

Allemagne

Helmut Kohl optimiste

Le chancelier allemand Helmut Kohl a déclaré hier qu'il restait optimiste pour la victoire de son parti aux législatives d'octobre. Sa formation, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a essuyé un camouflet ce week-end au cours des élections régionales de Basse-Saxe.

Le chef du gouvernement de Bonn a reconnu hier devant la presse que la défaite de la CDU était «sévère et douloureuse». Sa formation n'a obtenu que 36,4% des voix contre 44,3% aux sociaux-démocrates (SPD). Mais M. Kohl a affirmé qu'il avait «toujours la conviction qu'une coalition des Unions chrétiennes CDU/CSU et des libéraux (FDP) a une chance réaliste de remporter les élections législatives» d'octobre 1994.

Le chancelier allemand a estimé que le sérieux revers subi en Basse-Saxe était conforme à l'évolution des sondages des dernières semaines. Le chancelier a affirmé que les thèmes de politique intérieure comme l'assainissement de l'économie, les mesures à prendre pour stopper le chômage seraient au cœur de la stratégie des mois à venir. Par un hasard du calendrier, 19 élections ont lieu cette année entre mars et octobre. (ats, afp)

Elargissement de l'UE

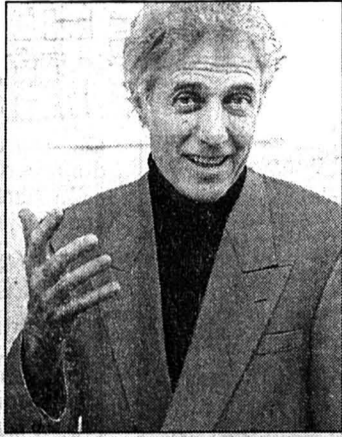
Les Douze planchent

Les Douze vont tenter une nouvelle fois aujourd'hui de trouver des solutions aux problèmes qui menacent l'élargissement de l'Union européenne.

Leurs ministres des Affaires étrangères vont se pencher à nouveau sur la question de la minorité de blocage dans les votes communautaires après l'admission de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et peut-être de la Norvège au 1er janvier prochain. L'adhésion norvégienne est encore conditionnée par l'ouverture de ses zones de pêche aux chalutiers des autres pays membres, réclamée notamment par l'Espagne. (ap)

AUDACIEUX

LA CHANCE SOURIT AUX



«Osez construire aujourd'hui! En 1995, la construction sera plus chère.»

Mario Bernasconi

Mario Bernasconi
 propr. de Marex SA, Bienne / Develier

Spécialistes en construction, transformation et rénovation depuis de longues années, nous sommes à votre disposition pour tout entretien, prêts à vous prodiguer renseignements sûrs et conseils avisés. En visitant notre exposition de cuisines, salles de bains, carrelages et boiseries, vous pourrez juger de la variété et la qualité de nos offres. N'hésitez pas, appelez aujourd'hui encore pour prendre rendez-vous au 032 42 32 42.



C'est le moment de construire!

INTEGRAL MC BIENNE 94

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.
Paie ment comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

Offre spéciale: duvets nordiques, 160 x 210 cm, plumes duveteuses neuves d'oies blanches à 99 fr. ou 200 x 210 cm à 159 fr. ou 240 x 240 cm à 269 fr. Envoi rapide jusqu'à épuisement du stock.

DUVET SHOP SA,
8, Frontenex,
1207 Genève, tél. 022
786 36 66, fax 786 32 40.
18-3784.ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

Renouveau du latin
Enseignant donne leçons privées, soutien scolaire, rattrapage intensif en latin. Tout niveau. Egalement adultes, débutants.
☎ 039/31 17 85 157-500358

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes, et livres sur l'horlogerie.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
Tél. 038/57 26 95 ou 25 32 94 28-501489

Consultation et essais gratuits d'appareils à plusieurs programmes auditifs selon vos besoins personnels



• Fournisseurs: AI-AVS-CNA-AMF
SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES
2302 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 61 - Tél. 039/ 23 34 07
Près de la pharmacie Pillonel

VIVE L'EAU PURE ECOBABY

Le minifiltre à eau longue durée
Homologué OFSP en Suisse et à l'étranger
La synthèse de ce qui se fait de mieux du point de vue produit et marketing de vente
30000 litres d'eau pour SFr. 99.-, prix public
CHERCHONS DISTRIBUTEURS(TRICES)
☎ 039/26 12 46, Natel 077/37 66 01(02)
Présentation le mercredi 15 mars dès 19 h 45
Hôtel Les Endroits à La Chaux-de-Fonds
132-511112

IMMOBILIER

A VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Quartier hôpital
SPLENDIDE VILLA INDIVIDUELLE
Située plein ouest, comprenant 5½ pièces, d'une surface habitable de 150 m² plus dépendances.
Terrain arborisé de 900 m² y compris grande terrasse à l'ouest.
Construction récente et très soignée dans un cadre de verdure idyllique.
Excellente affaire.
Notices de vente à disposition, visites sur rendez-vous.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Jeudi 17 mars à 20 h 15

Restaurant Bel-Etage (1er étage), avenue Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds

Grand défilé de mode

Collections printemps/été

La décoration florale est assurée par: **Turtsch FLEURS** Famille MANGIN-ERARD 132-12381



Avenue Léopold-Robert 45
☎ 039/23 45 23 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons pour date à convenir
opticien(ne)
pour atelier, vente, réfraction, adaptation verres de contact.
Poste à responsabilités.
NOOPTIC SA
Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 55 132-12385

DIVERS

Achète trains
électriques, mécaniques et à vapeur. Toutes marques, époque 1900-1960.
Tél. 039/31 33 82 (soir) 157-500635

IMMOBILIER

A louer
cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44
Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds
STUDIO
Fr. 450.-, plus charges
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 750.-, plus charges
☎ 038/24 22 45 28-152
UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

PROGESTIM
GÉRANCES IMMOBILIÈRES
Le Locle - À LOUER pour le 1er avril
appartement de 5 pièces
bains-W.-C., cave, galetas, cuisine.
Loyer: Fr. 1050.- + charges.
PROGESTIM SA - Neuchâtel
Tél. 038/21 23 17 28-1538

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 5
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée.
Loyer Fr. 970.- + charges.
Libre dès le 1er avril 1994.
☎ 038/31 78 03
Le Château • 2034 Peseux
28-1616

AUTOS - MOTOS - VELOS

SEAT IBIZA L'ÉGAYANTE

Demandez nos offres de leasing avantageuses.

SEAT IBIZA 1.05 CL
Fr. 14'750.-
3 portes/net



Garage et Carrosserie

ASTICHER

La Chaux-de-Fonds

Garage K. Winkler, Les Brenets

132-12196



Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

Car, c'est cela l'horrible second point: il n'y a plus d'illusions à se faire, le criminel est l'un de nous.

Mais lequel?

A priori, Landry n'écarte personne. Naturellement, pour tout couronner, pas un alibi n'a pu être établi. A l'heure où, pense-t-on, Kay a été tuée, John bricolait loin des regards. Miss Wilson allait et venait. Moi aussi. Lili était à ses fourneaux, seule.

Le dîner des «maîtres», qui prennent leur repas avant nous, allait être servi et chacun des membres de la famille Stone se trouvait dans ses appartements en train de se préparer. Evidemment il peut y en avoir un ou une qui en soit sorti pour retrouver Kay à la piscine et la tuer.

Madame Edwina a nagé avant le dîner, Monsieur aussi, en rentrant de son bureau. Jimmy est venu leur parler mais n'est pas resté. Il paraît moins fanatique que les deux autres pour la «trepette». Jusqu'à la vieille Mrs Stone qui se trouvait là. Elle semble être partie la dernière, et seule.

Andréa Wilson est montée une première fois - c'est alors que je l'ai rencontrée - pour voir si elle n'avait besoin de rien ou ne désirait pas redescendre. Mrs Stone, qui s'amusait entourée de la famille, l'a renvoyée.

A propos de Mrs Stone, j'oublie de

signaler un point capital: c'est avec sa canne à pommeau d'ivoire, oubliée près du bassin, que Kay a été assommée. Il n'y a pas d'empreintes.

- Comment est-ce possible? ai-je demandé à Landry et à Maxwell. Andréa Wilson est extrêmement attentive pour tout ce qui concerne son service. Jamais elle n'aurait emmené Mrs Stone où que ce soit en oubliant sa canne.

- Mrs Stone ne l'utilise pas, remarqua Jacques.

- Peut-être. Mais elle s'en sépare rarement. Je crois que cela entretient chez la pauvre femme une illusion: celle de pouvoir marcher si elle le désirait.

- De toute manière, précisa le lieutenant Maxwell, ce n'est pas miss Wilson qui a oublié la canne mais la vieille dame elle-même. Tous les membres de la famille ont quitté la

piscine et Edwina Stone a proposé à sa belle-mère de l'aider à redescendre. Elle a décliné l'offre en disant: «Non, merci. On est bien ici pour lire, je vais finir ce roman loin de ma jument domestique.» Elle désignait ainsi, bien entendu, la pauvre Wilson. Restée seule, le temps a dû lui paraître un peu long et elle a tout à coup décidé de partir sans attendre sa dame de compagnie. Elle a donc manœuvré les commandes électriques de son fauteuil - elle s'en sert rarement, leur préférant la conduite experte de miss Wilson - et la voilà partie. Elle a rencontré devant l'ascenseur, cette dernière qui en sortait, venant la chercher.

- Si bien, remarqua tranquillement Jacques Landry, que Mrs Stone, aussi, peut être suspectée.

(A suivre)

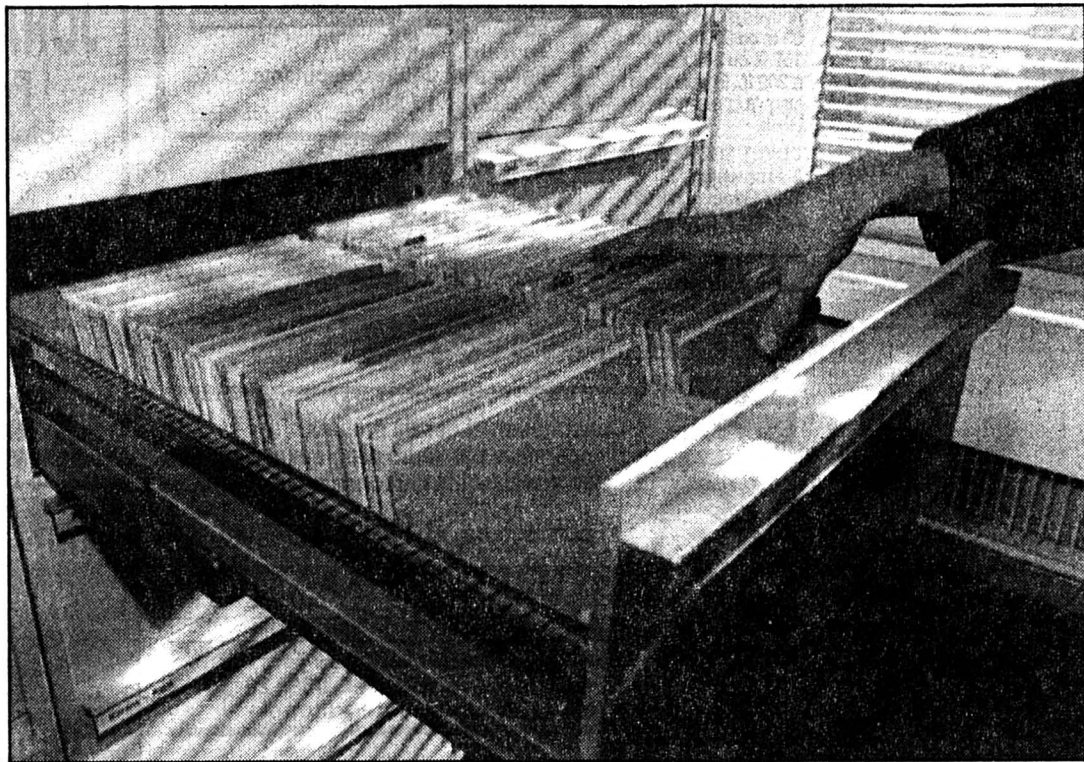
Les fouineurs fédéraux traqueront les seuls criminels et terroristes

«Dix commandements» antibavure

Il n'est plus question de chercher des noises aux honnêtes citoyens exerçant leurs droits civiques. Les dérapages de l'affaire des fiches seront impitoyablement bannis.

Par
Georges PLOMB

Maintien de la sûreté intérieure: la nouvelle loi qui déboule veut en finir une bonne fois avec le scandale des fichiers fédéraux en folie. Les policiers fédéraux trop zélés - s'il en reste - pourront lire noir sur blanc ce qu'ils ont le droit et ce qu'ils n'ont pas le droit de faire. C'est le futur Office fédéral de la sûreté intérieure - successeur du Ministère public - qui exécutera tout cela. Et c'est Arnold Koller qui défendra ce projet explosif devant le Parlement.



Fichiers de la police fédérale
Plus question d'y entasser tout et n'importe quoi!

(Keystone-a)

LES PRIORITÉS

Premier commandement! Les fouineurs fédéraux se concentreront sur la lutte:

- Contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé.
- Contre le service de renseignements prohibé.
- Contre les actes préparatoires touchant le commerce illicite d'armes et le transfert illégal de technologie.

BAS LES PATTES!

Deuxième commandement! Ces mêmes fouineurs fédéraux - et

leurs copains des cantons - sont priés de ne plus s'occuper des gens exerçant leurs libertés civiles et politiques. Des dérogations ne seront admises que si tout cela sert à camoufler la préparation ou l'exécution d'actes de terrorisme, de service de renseignements prohibé ou d'extrémisme violent. Sinon, bas les pattes!

INFOS FAUSSES: À DÉTRUIRE!

Les fondements de la loi, les voilà. Il y en a d'autres. Exemples:

● Il n'est pas question - pour nos fouineurs fédéraux et cantonaux - de conserver des informations qui se révèlent fausses. Les photos des personnes concernées - dans ce cas-là - seront détruites dans les 30 jours.

● Les groupements soupçonnés de menacer la sûreté intérieure ou extérieure font l'objet de listes soumises une fois par année au Conseil fédéral.

● Mais attention! Les organes de sûreté pourront chercher des informations à l'insu des personnes concernées.

MESURES DE CONTRAINTE: GARE!

● Toutefois, le recours à des mesures de contrainte exigera une enquête de police judiciaire ou une instruction préparatoire. La collecte d'informations par des surveillances téléphoniques ou par des appareils techniques de surveillance est soumise à des restrictions analogues.

● La gestion informatique se veut rigoureuse. Par exemple, seuls les services fédéraux et cantonaux exerçant les tâches définies par la loi y auront accès.

On séparera soigneusement les données de la police judiciaire et celles obtenues en dehors d'une enquête judiciaire.

RIEN POUR LES RÉGIMES DOUTEUX

● On ne transmettra sous aucun prétexte certaines informations aux régimes étrangers douteux - si l'on doit en redouter des préjudices sérieux contre l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes.

● S'il le faut, le Conseil fédéral pourra prévoir des contrôles de sécurité à l'égard de fonctionnaires fédéraux, de militaires, de gens chargés de mandats touchant la défense générale (ceux ayant accès à des secrets). Là, on ira jusqu'à contrôler des choses aussi sensibles que les liaisons personnelles, les relations familiales, la situation financière, les relations avec l'étranger.

POLICE FÉDÉRALE: GARDONS-LA!

Cette loi prend place dans toute une série de réformes comme le scindage du Ministère public en deux (Office de la sûreté intérieure et Procureur nouveau modèle), comme la création prochaine d'un nouvel Office central de lutte contre le crime organisé (qui sera rattaché à l'Office de la police).

Conséquence? Le Conseil fédéral propose le rejet pur et simple de l'initiative populaire pour l'abolition de la police fédérale («S.o.S. - pour une Suisse sans police fouineuse»). La loi lui enlève tous ses gros défauts. Mais, contre le terrorisme, le crime organisé et le reste, il faudra bien conserver un petit quelque chose sous la main. Donc, c'est non. (roc)

BRÈVES

Amann Vins

Dépôt de bilan

Les Caves Orsat S.A., à Martigny (VS), ont demandé hier l'ajournement de la faillite d'Amann Vins S.A., à Martigny, contraint de déposer son bilan la semaine dernière. Les Caves Orsat se sont en effet engagés à assurer le financement de la trésorerie d'Amann Vins. Par cette opération, Orsat entend protéger son prêt de 13,5 millions de francs consenti au groupe Amann à fin 1992.

Forêt

Bienfaits chiffrés

La forêt suisse n'était pas estimée à sa juste valeur. Pour la première fois, ses prestations matérielles et immatérielles ont été chiffrées. Selon une étude, la forêt livre chaque année des «intérêts» estimés à neuf milliards de francs. Cette étude annonce la Journée internationale de la forêt, qui a lieu le 21 mars.

Boîtes à musique

La reprise chez Reuge

Reuge S.A., à Sainte-Croix, a annoncé hier qu'après un long recul des affaires, une augmentation des commandes était enregistrée depuis juin 1993. Cette société du Jura vaudois est «leader» mondial dans le haut de gamme des mouvements à musique, oiseaux chanteurs, automates et horloges musiciennes.

Intempéries à Brigue

Des sous fédéraux

La Confédération se dotera d'une nouvelle base légale pour offrir une indemnisation généreuse des dégâts dus aux intempéries de l'automne dernier. Le canton du Valais pourrait ainsi recevoir 180 à 200 millions de francs et celui du Tessin 90 millions.

Droits politiques

Léger durcissement

Dès 1995, il faudra réunir plus de signatures pour présenter une liste de candidats au Conseil national. En revanche, aucune participation financière ne sera exigée. La Chambre du peuple s'est ralliée hier au Conseil des Etats sur ce point de la révision de la loi sur les droits politiques.

«La Suisse»: des souscriptions pour près de 200.000 francs

L'opération de réanimation continue

A moins d'un nouveau rebondissement, les commissaires au sur-sis concordataire de Sonor SA, demanderont au juge, aujourd'hui à 17 h, qu'il prononce la faillite de la société de Jean-Claude Nicole. Hier après-midi, l'un des commissaires au sur-sis a indiqué que ni lui ni ses collègues ne cautionnaient le projet de budget déficitaire présenté par la coopérative désireuse de poursuivre la parution du quotidien sous sa forme actuelle à quelques nuances près. Le conseil d'Etat genevois a précisé de son côté hier soir qu'il ne pouvait, en l'état, se substituer aux banques et apporter sa garantie.

Les caisses de pension de Sonor SA et du personnel de l'Etat de Genève, répondent aussi négativement. Les syndicats de leur côté, à l'origine du retrait d'Edipresse, font marche arrière.

De ce dossier en évolution constante, il ressort, au lendemain de la cessation de parution du quotidien la Suisse, que le gouvernement genevois, qui ne possédait comme tout projet de la coopérative qui entend reprendre la parution du quotidien qu'une feuille A4, n'a pas pu étudier dans les détails le projet plus complet qu'il a reçu hier à 18 h 30 seulement. Ce projet vise à éditer un journal similaire au défunt journal en limitant la pagination à 38 en semaine, en réduisant les salaires, en acquérant un nouveau système de traitement de textes et en tablant sur des apports financiers divers. Un million proviendrait de la souscription. Un crédit de 3 millions garanti par la ville de Genève, qui en a débattu hier, permettrait de racheter le titre.

Une ligne de crédit de dix millions assurerait la trésorerie. Et une garantie bancaire de 15 millions de francs assurerait l'imprimerie. Seuls une cinquantaine d'emplois seraient supprimés.

Ce budget, qui prévoit pour 1994 un déficit de 3 millions de francs sur 52 millions de francs, soutenu par le conseiller national radical Peter Tschopp, n'est pas cautionné par les commissaires au sur-sis qui l'ont dit.

L'argent nécessaire, ou tout au moins les premiers millions, ne proviendra pas de la caisse de pension de Sonor SA: elle l'a écrit au gouvernement. Elle ne le peut pas. Il pourra difficilement être fourni par la caisse de pension du personnel de l'Etat. La loi sur la prévoyance professionnelle ne le prévoit pas. Il faudrait des dérogations et des garanties. Ces garanties, l'Etat de Genève ne peut les fournir: il ne veut pas se substituer aux banques. Il va étudier le projet dans le cadre plus global de l'avenir de la presse à Genève.

Une capitalisation des indemnités de chômage n'est également pas possible.

Quant au Syndicat du livre et du papier, dont les menaces ont conduit Edipresse à retirer son offre ferme, il revient sur sa position. Il a écrit lundi qu'il «n'entreprendra aucune action qui puisse nuire au calme et aux biens d'autrui».

SOLUTIONS DE RECHANGE

D'autre part, le spectre de la faillite de Sonor qui pourrait entraîner celle du Centre d'impression (CITP) de Vernier (GE) cause certes quelques soucis à ses principaux clients extérieurs. Mais le «Journal de Genève et

Gazette de Lausanne» (JdG), l'organe de la Migros «Construire» ou l'hebdomadaire «Genève Home Informations» (GHI) ont d'autres solutions.

Le «Journal de Genève» n'a pas de crainte immédiate, a expliqué hier son rédacteur en chef, Pascal Garcin. Pour parer à une interruption brutale des activités du CITP, des premiers contacts ont été pris par le JdG pour assurer sa parution. Une impression à Sion, Neuchâtel, Bienne ou même à Genève pourrait être envisagée. A moyen terme, Pascal Garcin s'attend à un revirement d'Edipresse et à l'impression de la «Tribune de Genève» à Vernier.

En outre, pour le JdG, le CITP étant chapeauté par le groupe CI-Com contrôlé par les banques, il n'y a pas de menace de mise en faillite du centre d'impression. Ni immédiatement, ni à terme. (ap, ats)

Le CITP licencie

Quatorze personnes ont été licenciées hier par la direction du Centre d'impression (CITP) de Vernier (GE). Selon la Radio suisse romande, ces personnes étaient employées dans le secteur de l'expédition. Ces postes auraient dû être supprimés de toute manière, même si l'offre d'Edipresse de reprendre le quotidien «La Suisse» s'était concrétisée et même si le projet de coopérative des employés du journal genevois voit le jour. (ats)

Initiative sur l'EEE: un succès officiel

Il faudra revoter

Le débat sur la participation de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) n'est pas terminé. L'initiative «Pour notre avenir au cœur de l'Europe» du comité «Né le 7 décembre 1992» a en effet officiellement abouti. 110.703 des 113.694 signatures déposées le 3 septembre dernier sont valables, a indiqué hier la Chancellerie fédérale. Plus de la moitié d'entre elles proviennent de la Suisse romande.

Le Conseil fédéral et les Chambres ont jusqu'au 3 septembre 1997 pour traiter cette initiative lancée moins de deux mois après le rejet de la participation de la

Suisse à l'EEE. L'initiative a été particulièrement bien accueillie dans les cantons de Genève (18.275 signatures), Vaud (17.324), Zurich (15.522), Neuchâtel (11.555) et Berne (11.039). 63.417 signatures ont été récoltées en Suisse romande.

Les cantons les moins enthousiastes ont été Appenzell Rhodes-Intérieures (90 signatures), Nidwald (91), Obwald (103) et Uri (104).

Le texte exige que la Suisse demande à participer à l'EEE et autorise le Conseil fédéral à négocier, conclure et ratifier les traités nécessaires. (ap)

National

Divergences sur les étrangers

Le Conseil national a tenu hier à ce que la compétence de garder aux arrêts les étrangers sans autorisation de séjour soit confiée au juge et non pas à la police des étrangers. Le National s'est par ailleurs montré favorable à un compromis à propos de la détention préalable, jusqu'à neuf mois, à l'expulsion. Subsiste ainsi une différence de taille avec la position prise par le Conseil des Etats. Le compromis sur la durée de la détention prévoit un examen au bout de trois mois. Un prolongement de six mois est possible. Le Conseil a enfin admis que la Confédération finance les établissements d'arrêt et participe aux frais de fonctionnement. (ap)

007 à demi-tarif

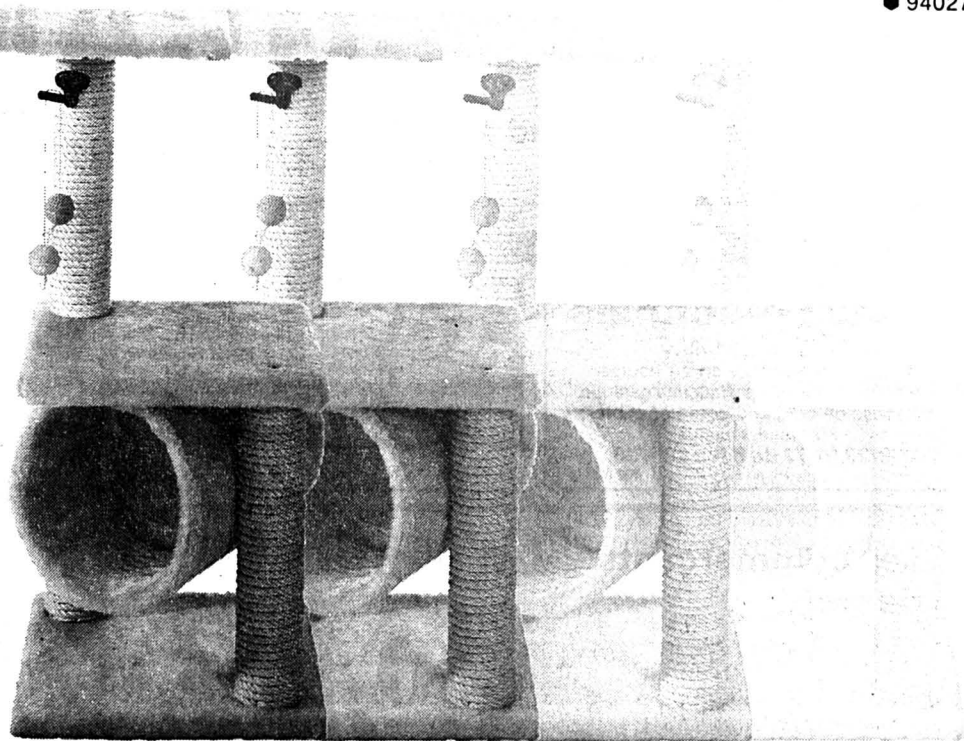
Roger Moore, alias James Bond, s'est mis au service des CFF en tournant un petit film publicitaire vantant les mérites de l'abonnement demi-tarif. Cette production a coûté 500.000 francs, ce qui n'a guère plu au conseiller national Walter Steinemann (Auto/SG). Celui-ci a demandé si les CFF ne pouvaient pas mieux utiliser cet argent durant l'heure des questions d'hier.

Absolute

M. Koller a expliqué que les CFF gagnaient 180 millions avec l'abonnement demi-tarif et que 0,3% de cette somme était réservée à la publicité. La campagne faisant appel à 007 a largement prouvé son efficacité, puisque les médias en ont parlé abondamment. (ap)



Arbre à gratter
Trimm Boy, 86 cm haut



PLACETTE

3-11725

MINI-ANNONCES

immobilier

Soleil 9, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT CONFORTABLE DE 4 PIÈCES** avec cheminée de salon, Fr. 1190.- + charges. Natel 077/37 10 19 132-508335

BUREAU CONFORTABLE de 82 m², Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer, 1er avril, Paix 19, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**, cuisinette, agence, douche, Fr. 490.- charges comprises. ☎ 039/23 43 16 132-509407

A louer, Le Locle, **MAGNIFIQUE 3 PIÈCES**, entièrement rénové. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55, le matin. 132-12083

A louer, quartier Helvétie, **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 57, heures de bureau. 132-12083

ENVIE DE CHANGEMENT? N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal. ☎ 039/23 26 58, heures de bureau. 132-12083

A louer, **STUDIO** au Locle. Fr. 300.-. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 57 132-12083

A louer, centre ville Le Locle **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** entièrement rénové. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55, heures de bureau. 132-12083

A louer **GRAND LOGEMENT 3 PIÈCES**, bains, cuisine habitable, chauffage par usine électrique, pour 1er mai 1994, bas prix. ☎ 039/26 47 90 entre 18 et 20 heures. 132-512267

A louer au Locle, Cent-Pas 6, **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES**. Fr. 1300.- ch.c. + **GRAND STUDIO**, Fr. 550.- ch.c. ☎ 077/37 28 31 28-501365

Jeune famille 3 enfants, cherche à louer **APPARTEMENT 5 À 7 PIÈCES OU MAISON** avec jardin, quartier nord-est de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 91 05 132-512349

Couple de médecin cherche à louer **GRAND APPARTEMENT OU MAISON**, quartier nord-est de La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres D 132-752795 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A vendre **MAISON FAMILIALE**, Val-de-Ruz, 3 chambres, living avec cheminée, cuisine, balcon, terrasse, dépendances rez-de-chaussée, 2 garages doubles avec possibilité de faire atelier et bureau. Prix intéressant. ☎ 077/37 59 64 132-512353

A louer **MAGNIFIQUE DUPLEX DE 4 PIÈCES**. Cuisine agencée, tout mansardé, de 110 m². ☎ 039/28 97 30, le soir. 132-512336

A louer au centre ville du Locle: **SUPERBES APPARTEMENTS** refaits à neuf de 3 1/2 et 5 pièces. Cuisine agencée, salon avec cheminée, système de sécurité vidéo, places de parc couvertes. Renseignements et visites: ☎ 039/23 61 79 ou 039/28 04 93 132-13029

immobilier

A louer dès le 1er avril 1994 ou à convenir aux Brenets: **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES**. Grand séjour avec cheminée, vue, tranquillité. Garage et place privée. Fr. 1480.-, charges comprises. ☎ 039/32 18 86 157-500296

nos amies les bêtes

ADORABLE CANICHE NAIN, gris, femelle, 7 mois, tatoué, vacciné, Fr. 400.-, ☎ 0033/81 44 44 45 132-508862

CROISÉ BOUVIER BERNOIS, 2 mois et Setter Irlandais, 6 ans. ANTIVIVISECTION ROMANDE, ☎ 039/23 17 40 132-510478

vacances-voyages

PROVENCE RÉGION UZÈS, à louer maison de vacances, tennis, piscine, juin à septembre, Fr. 600.- à Fr. 900.-/semaine. ☎ 039/32 14 02 132-512343

VACANCES EN ARDÈCHE, d'avril à octobre, à louer demeure avec cachet, dans village typique, tout confort, cheminées four à pain. ☎ 038/21 23 44, le soir 132-521921

demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL, grande expérience de la boîte de montre cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions (comptabilité, gestion du personnel, fabrication, achats, etc.). Entrée à convenir. Ecrire sous chiffres O 132-752754 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Dame cherche **QUELQUES HEURES DE TRAVAIL ET MÉNAGE**, ouverte à toutes propositions. ☎ 039/23 17 59 132-509644

GÉRANT AVEC PATENTE SCRIB, disponible tout de suite, étudie toutes propositions pour cafés, restaurants, sur canton NE/VD. Ecrire sous chiffres E 132-752771 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

amitié-mariage

NADINE FEMME SENSIBLE, recherche homme sérieux pour relation durable. ☎ 077/88 72 90 132-512348

marché de l'occasion

Vends **MERCEDES 190E**, 1991, blanche, toutes options. ☎ 039/23 84 78 132-512344

à vendre

2 BOILLES À LAIT piquets de parc et divers. S'adresser à: M. Jules Mottier, Les Trembles. ☎ 039/31 51 39 132-511133

CARAVANE ADRIA 4 à 5 places, en bon état, prix à discuter. ☎ 039/31 61 50 132-512352

divers

COSTUMES ET ACCESSOIRES à louer pour le carnaval. Grand choix. ☎ 039/23 70 88 132-511658

divers

CASLANO, LAC DE LUGANO. Maison nettes ou appartements. Dès Fr. 22.- par personne. ☎ 091/22 01 80. 24-328

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

OFFRES D'EMPLOI

Maison neuchâteloise cherche à engager un **représentant en vins**
Faire offres avec documents usuels sous chiffre M 028-784465, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 4x4

Entreprise spécialisée dans la fabrication de produits liés à l'électronique cherche

UN CHEF D'ATELIER
Apte à diriger un groupe de 10 à 15 personnes.
Exigences: travail en deux équipes. Formation technique en mécanique, ingénieur ETS, technicien ou mécanicien de très bon niveau.
Réponse assurée.
Veuillez adresser vos offres manuscrites avec documents d'usage sous chiffres F 132-752499 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Société industrielle en pleine expansion recherche un

mécanicien / aide-mécanicien ou opérateur CNC
en tant que **responsable d'un parc de machines CNC**
Poste varié et indépendant pour la gestion complète d'un groupe de machines CNC (réglage, mise en train, contrôle). Sans programmation
Environnement propre et éclairé sans équipe.
Ce poste fixe vous intéresse, dans ce cas prenez contact directement avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Société suisse cherche pour renforcer son service externe

3 collaboratrices
Profil désiré:
- une présentation soignée,
- le goût du contact et de l'entregent,
- le désir de l'indépendance,
- une voiture personnelle.
Nous offrons:
- une formation assurée par nos soins (débutantes acceptées),
- un travail varié et agréable,
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
- **saire fixe très élevé + primes.**
Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir.
Pour un premier entretien, appelez le
☎ 038 25 44 82

OFFRES D'EMPLOI

ÉCOLE TECHNIQUE DE LA VALLÉE DE JOUX

Nous engagerons pour le 1^{er} septembre 1994, en remplacement du titulaire qui prend sa retraite, un homme ou une femme en tant que

maître professionnel horloger

Ce professionnel expérimenté sera chargé principalement de l'enseignement de la pratique dans les domaines de l'assemblage des mouvements simples et compliqués, du réglage, du spirilage et du contrôle final.

Un CFC d'horloger rhabilleur est indispensable. Il est souhaité que le candidat possède une maîtrise ou un diplôme de technicien ET. Age idéal: 30 ans.

Le texte paru dans la FAO fait foi.

Les demandes de renseignements et l'offre de service sont à adresser à **M. Charles-André Reymondin, directeur de l'ETVJ, 1347 Le Sentier, tél. 021 845 61 36.**

Date limite pour l'envoi de l'offre de service: le 28 mars 1994.

196-14324/4x4

Nous engageons **esthéticiennes** avec diplôme. Salaire fixe. Tél. 037/63 30 84 ou 63 31 78 17-463

Urgent! Recherchons un **ÉTAMPEUR** qualifié. Appelez **Patrice Blaser.**

ADIA
☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

Portescap

Depuis 1931, Portescap a acquis une position de leader sur les marchés internationaux dans le domaine de la maîtrise du mouvement. Innovation, esprit d'équipe, formation de pointe, maîtrise des technologies les plus poussées: partagez nos valeurs, entrez dans le monde de Portescap.

Le titulaire du poste partant prochainement en retraite, nous cherchons un responsable

RESSOURCES HUMAINES

possédant un titre universitaire, de préférence une licence en droit. Une expérience dans la fonction du personnel est nécessaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable. De bonnes connaissances d'allemand seraient un atout supplémentaire.

Nous offrons un travail à la tête d'une petite équipe, qui englobe notamment les secteurs recrutement, salaires, assurances sociales, gestion administrative du personnel, relations conventionnelles, ainsi que la coordination des ressources humaines au niveau du groupe (6 filiales à l'étranger).

Age minimum: 35 ans.
Date d'entrée: à convenir.

Nous attendons avec intérêt vos offres manuscrites, accompagnées des documents usuels adressées au Département Ressources Humaines **Portescap, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.**

escap du concept au mouvement

132-12435

Police-secours: 117

22-16440/4x4

ANZÈRE

POUR VOS VACANCES DE PÂQUES
du 19 mars au 16 avril 1994

OFFRE SPÉCIALE

7 jours de logement en appartement ou chalet
+ Abonnement remontées 6 jours
+ Tous frais et charges compris
Enfant de 6 à 15 ans: 20% de réduction
Réduction 10% pour famille et groupe à partir de 8 personnes

Frs. 370.- par personne

RESERVEZ DÈS MAINTENANT À NOVAGENCE ANZÈRE
Tél. 027/38 25 25 - Fax 027/38 16 57

36-286/4x4

Football - Coupes d'Europe: cinq rencontres à l'affiche ce soir

Soirée de gala au Parc

Trois rencontres des matches retour des quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupes sont prévues ce soir, ainsi que deux parties retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA.

Le choc le plus attendu opposera au Parc des Princes Paris Saint-Germain, qui caracole en tête du championnat de France, au Real Madrid. Battus 1-0 au stade Bernabeu, les Madrilènes comptent sur le choc psychologique provoqué par le changement d'entraîneur pour renverser la situation. Ce n'est pas un pari impossible dans la mesure

où les hommes d'Artur Jorge sont souvent plus à l'aise à l'extérieur que sur leur pelouse. Mais le Real se souviendra tout de même de son élimination, la saison dernière, face à ce même PSG, en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA.

Une fois encore, le PSG misera sur la rigueur de son organisation de jeu pour éviter tout faux pas. A l'exception de Llacer suspendu, l'entraîneur dispose de tout son effectif. Il se paie le luxe de laisser sur la touche l'international brésilien Rai, lequel éprouve de gros problèmes d'adaptation. La charnière centrale défensive Roche/Ricardo et le duo d'attaque Ginola/Weah sont les meilleurs atouts du leader de D1.

Troisième du championnat d'Espagne à quatre points du

leader La Corogne, le Real Madrid reste sur une victoire encourageante obtenue aux dépens de son rival local Rayo Vallecano (5-2). Le nouvel entraîneur Manuel del Bosque a noté avec une évidente satisfaction le bon rendement en ligne médiane du duo Prosinecki/Hierro, les deux hommes ayant chacun réussi un doublé.

Leader du championnat du Portugal, Benfica, qui a remporté une victoire fleuve le week-end dernier (8-0 contre Famalicao), est en danger sur les bords du Rhin. Bayer Leverkusen, qui arracha le nul à Lisbonne (1-1), est particulièrement motivé. La défaite concédée devant Eintracht Francfort (2-0) compromet ses chances de qualification européenne pour la saison 94/95. L'entraîneur Stepanovic compte beaucoup sur le brio de son libero, le Roumain Lupescu, et sur le punch de son Brésilien Sergio, un latéral très offensif.

LES CHANCES D'ARSENAL
Dernier représentant de la Grande-Bretagne à ce stade de la compétition, Arsenal entend

bien atteindre les demi-finales. Le 0-0 obtenu dans l'enceinte «Delle Alpi», il y a quinze jours, représente une solide option pour les hommes de George Graham. Le centre-avant Ian Wright est le meilleur atout offensif d'une formation qui occupe le quatrième rang du championnat d'Angleterre. A Highbury, Torino aura du mal à surprendre une défense où brillent les deux internationaux, le gardien Seaman et le stoppeur Adams.

Sixième du classement en Italie, Torino, qui se débat dans une situation financière catastrophique, ne baisse pas les bras sportivement. Un doublé du long avant-centre Silenzi a permis une courte victoire sur Cagliari (2-1) dimanche dernier. Mais cette rencontre s'est déroulée devant moins de 20.000 spectateurs, ce qui, pour une ville comme Turin, est réellement inquiétant.

LE NOUVEL ATOUT DE LA JUVENTUS
Cagliari joue deux fois au «Delle Alpi» en l'espace de 48 heures.

Sous le signe de la Coupe de l'UEFA, les Sardes tenteront de confirmer leur succès du match aller (1-0) contre la Juventus. Tenue en échec par Genoa (1-1) à Gênes, la «Juve» fut sauvée par son gardien Peruzzi, auteur de quelques parades miracles. La révélation du moment dans l'équipe turinaise est le jeune Alessandro Del Piero (19 ans). Sa vivacité apporte beaucoup en attaque, aux côtés d'un Roberto Baggio que l'on a connu plus percutant.

En tête du championnat d'Autriche, Austria Salzbourg défendra avec acharnement à Francfort le maigre avantage acquis à l'aller (1-0). Le défenseur international Peter Artner s'efforcera de neutraliser le meneur de jeu de la formation allemande, Uwe Bein. Quant au gardien Otto Konrad, imbattu en championnat depuis 756 minutes, il espère bien le demeurer malgré la présence du redoutable buteur ghanéen Yeboah dans les rangs d'Eintracht Francfort, le second de la Bundesliga. (si)

Il y a un an - L'Autrichien Thomas Assinger remporte son premier succès en Coupe du monde de ski alpin. C'est à la Sierra Nevada, lors de la descente, que ce skieur de 29 ans s'est imposé devant le Suisse Daniel Mahrer, second à... 1 centième. Heinzer, qui termine 21e, conserve tout de même sa première place au classement général de la spécialité. (Imp)

BRÈVES

Cyclisme

Furlan conforte son avance

Giorgio Furlan a conforté son avance au classement général du Tirreno - Adriatico, au terme de la sixième étape qui menait les coureurs d'Assise à Montemonaco sur une distance de 137 kilomètres. L'Italien s'est en effet imposé avec 31 secondes d'avance sur son principal rival le Russe Evgeni Bersin, désormais distancé de 43 secondes au classement général.

Football

Maradona sélectionné

Diego Maradona a été sélectionné par le coach Alfio Basile pour la rencontre amicale qui opposera l'Argentine au Brésil le 23 mars prochain à Recife.

Bregy blessé

Le stratège des Young Boys et de l'équipe nationale, Georges Bregy, s'est blessé lors de la rencontre de championnat contre Lugano. Le Haut-Valaisan souffre d'une légère déchirure musculaire à la cuisse gauche. Selon le médecin du club bernois, Urs Vogel, Bregy devra observer une pause de deux semaines.

Judo

Deux victoires suisses

Les Suisses se sont illustrés lors du tournoi international de Prague. Chez les messieurs, Eric Born s'est imposé en finale de la catégorie jusqu'à 65 kg face à l'Autrichien Ernst Hofer alors que chez les dames, Isabelle Schmutz a pris le meilleur sur la Polonaise Beata Kucharzewska dans la catégorie jusqu'à 52 kg. La deuxième place de Gisela Hämmerling, battue par la championne du monde belge Gella van de Laveye (jusqu'à 61 kg), ainsi que le 7e rang du Romand Laurent Pellet (jusqu'à 71 kg) sont venus compléter un excellent bilan d'ensemble suisse.

BANCO JASS

- ♥ 6, R, A
- ♣ 8, 10
- ♦ 7, 8, V
- ♠ 9, 10, V, R



A l'affiche

LIGUE DES CHAMPIONS, 4e journée

DEMAIN SOIR

Groupe A. 20.30: Galatasaray Istanbul - Monaco. Barcelone - Spartak Moscou.

Classement: 1. Monaco 3-4 (7-3). 2. Barcelone 3-4 (4-2). 3. Spartak Moscou 3-2 (3-6). 4. Galatasaray 3-2 (0-3).

Groupe B. 20.30: Werder Brême - Milan. Porto - Anderlecht.

Classement: 1. Milan 3-5. 2. Anderlecht 3-3. 3. Werder Brême 3-2 (8-8). 4. Porto 3-2 (3-6).

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE, quarts de finale retour

CE SOIR

20.30 Bayer Leverkusen - Benfica 1-1
Arsenal - Torino 0-0
Paris Saint-Germain - Real Madrid 1-0

DEMAIN

17.45 Parme - Ajax Amsterdam 0-0

COUPE DE L'UEFA, quarts de finale retour

AUJOURD'HUI

15.00 Eintracht Francfort - Salzbourg 0-1
20.30 Juventus - Cagliari 0-1

DEMAIN

17.45 Karlsruhe - Boavista 1-1

JEUDI

20.30 Inter - Borussia Dortmund 3-1



Guérin - Fournier - Ginola - Colleter - Weah - Valdo
Les Parisiens espèrent renouveler ces gestes ce soir au Parc des Princes. (Keystone-EPA)

Une nouvelle compétition vient de voir le jour

Au-delà des frontières

L'idée avait fait un bon bout de chemin depuis quelque temps déjà, elle s'est concrétisée samedi dernier. Dirigeants neuchâtelois, jurassiens, vaudois et franc-comtois ont en effet officialisé ce qui au départ n'était qu'une boutade et qui est aujourd'hui la Coupe des frontières.

C'est en quelque sorte un petit pied de nez que des dirigeants du football romand et franc-comtois ont adressé aux autorités qui peinent à bâtir l'Europe. Dès le mois de mai en effet, des sélections cantonales s'affronteront, trophées en jeu.

Comme on le conçoit aisément, les initiateurs ne sont pas peu fiers d'être parvenus à accorder leurs violons. «Cette compétition permettra de tisser des liens entre différentes régions, différentes sensibilités, se félicite Roger Lebet, président de l'ANF. Et puis, elle représentera une motivation supplémentaire pour tous les joueurs de deuxième ligue pour lesquels une convocation s'apparentera à une belle récompense.»

Regroupant des sélections des cantons de Neuchâtel, du Jura, de Vaud et de Franche-Comté, cette compétition ouverte aux

footballeurs de deuxième ligue et de division d'honneur se disputera sur deux saisons, par matches aller et retour. A noter que la victoire vaudra trois points.

Initiative ô combien importante et sympathique, le fair-play tiendra une place de choix dans cette Coupe des frontières. En cas d'égalité, c'est lui en effet qui départagera les ex æquo. Par ailleurs, un challenge récompensera la sélection qui se sera comportée le plus sportivement au cours de cette épreuve, challenge offert par M. Bouverot, Chaude-Fonnier qui n'en est pas à son coup d'essai en la matière.

On précisera encore que la sélection neuchâteloise a été placée sous les ordres de Roland Guillod, Michel Frésard ayant pour sa part la responsabilité de footballeurs jurassiens.

Il ne reste qu'à souhaiter que cette compétition bénéficiera du soutien populaire qu'elle est en droit d'espérer.

Calendrier des matches pour 1994. Jeudi 26 mai: Jura - Franche-Comté. Mercredi 1er juin: Franche-Comté - Neuchâtel. Vaud - Jura. Mercredi 8 juin: Neuchâtel - Vaud. Samedi 11 juin: Jura - Neuchâtel. Jeudi 16 juin: Vaud - Franche-Comté. J.-F. B.

Des noms

Le comité d'organisation de cette Coupe des frontières est composé comme suit:

Président: M. Albert Contini, président de la Ligue de Franche-Comté;
Secrétaire général: M. Pierre Wantiez, directeur administratif de la Ligue de Franche-Comté;
Membres: MM. Noël Allaz (Association vaudoise de football), Roger-Paul Bouverot (responsable du fair-play), Daniel Juillard (vice-président de l'Association jurassienne de football), Roger Lebet (président de l'Association neuchâteloise de football). J.-F. B.

Les hésitations de Lothar Matthäus

Le Bayern ou l'Italie

Le capitaine du Bayern Munich, Lothar Matthäus, dont on avait évoqué ces derniers jours la possible venue en Suisse, hésite en fait entre une prolongation de contrat au Bayern et les offres de deux clubs italiens, dont les noms n'ont pas été révélés.

Matthäus a confirmé que le Bayern souhaitait le garder deux ans de plus. Mais «il n'y a encore pas eu d'accord», a précisé Matthäus, qui fêtera le 21 mars son 33e anniversaire. Le joueur le plus sélectionné d'Allemagne en équipe nationale a indiqué qu'il avait eu un entretien à ce sujet la semaine passée avec l'entraîneur du club, Franz Beckenbauer. «En tant qu'ami, Franz m'a informé que le Bayern aimerait bien continuer à profiter de mon expérience et de mes capacités», a indiqué Matthäus.

ÉTUDIER TOUTES LES POSSIBILITÉS

Le libero du Bayern a toutefois souligné qu'il voulait réfléchir de manière approfondie et étudier toutes les possibilités avant de prendre une décision sur ce qui sera sans doute son dernier contrat. Il a également indiqué qu'une rencontre préliminaire

avait réuni le manager du club, Uli Höness, et le conseiller de Matthäus, Norbert Pflippin, mais que «des détails n'avaient pas encore été discutés».

Matthäus s'est borné à déclarer qu'un contrat de deux ans avec le Bayern serait peut-être au menu des prochaines conversations.

ATMOSPHÈRE DIFFÉRENTE

Matthäus semble avoir particulièrement mal vécu l'accident - déchirure des ligaments croisés du genou - qui l'avait obligé à quitter l'Inter de Milan fin 1992. «Cette blessure m'a abattu psychiquement. Si cela ne s'était pas passé, je jouerais encore comme numéro 10 de l'Inter» a-t-il déclaré.

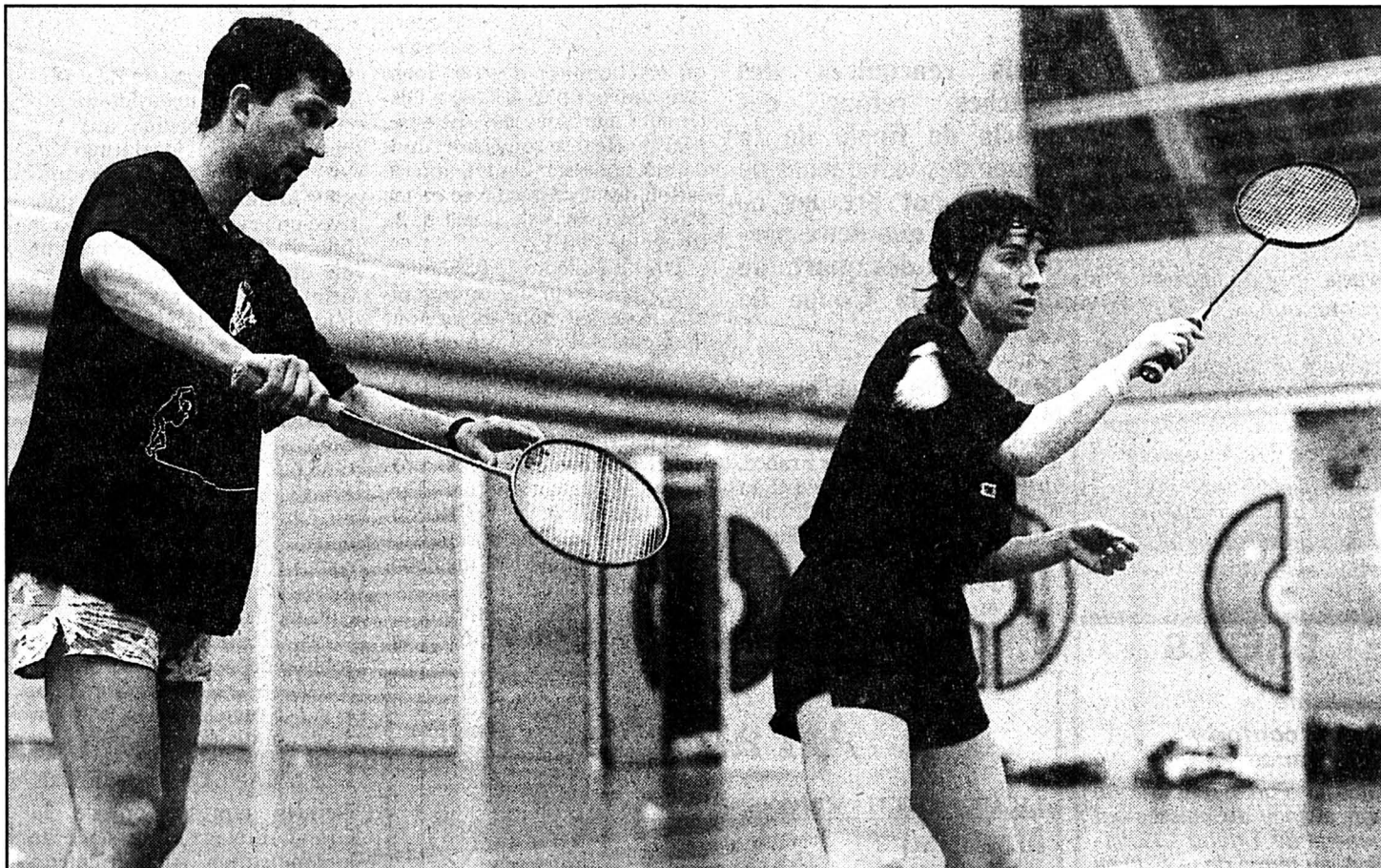
Matthäus n'a pas voulu préciser le nom des clubs italiens qui lui font des avances. «L'Italie attire encore et toujours. Il y a là-bas le plus fort championnat du monde. C'est vrai qu'il y a des problèmes économiques et qu'ils ne paieront plus les salaires qu'ils versaient il y a quelques années, mais l'atmosphère est tout à fait différente de celle que l'on trouve ici» a-t-il estimé. (si)

Badminton - Bilan de la saison 1993-94 du championnat de LNA

Mi-figue, mi-raisin

1990, 1992, 1993 et 1994: quatre demi-finales de play-off en cinq participations au championnat suisse de LNA. Chapeau! Le badminton-club La Chaux-de-Fonds fait partie des meilleurs depuis cinq ans. Seulement voilà: pourquoi donc toujours s'arrêter en si bon chemin et, de plus, si près du titre? Cette année tout particulièrement, l'objectif n'était autre que le titre national et les moyens mis en œuvre pour y arriver furent conséquents. Malchance? Manque de confiance? Equipe mal soudée? Tentative de réponse.

Pris individuellement, les Chaux-de-Fonniers n'ont rien à envier à leurs comparses d'Outre-Sarine ou des bords du Léman. Les renforts étrangers étant dans l'air du temps, le BCC ne s'est d'ailleurs pas privé de tirer profit au maximum des potentialités existantes, et notamment de celles des pays de l'Est. C'est ainsi qu'à la suite de l'engagement d'un entraîneur professionnel bulgare, Diana Koleva, le BCC s'est assuré les services d'un des meilleurs joueurs russes du moment, Pavel Uvarov. A eux seuls, les deux joueurs du BCC valent trois ou quatre points par match. Révélatrice, la seule défaite de la saison a été concédée à Gebenstorf (3-5) en l'absence d'Uvarov... Comment dès lors expliquer



Pavel Uvarov - Diana Koleva

Les deux étrangers du BCC ont été soumis à rude pression.

(Impar-Galley)

le revers de dimanche et ces deux défaites par 5-3 face à Bâle? D'une part, les 18 tours de championnat qui s'étalent de septembre à janvier sont sans commune mesure avec la tension caractéristique des finales. Et lorsqu'on passe, deux mois plus tard, aux play-off, la pression exercée sur les piliers du BCC devient énorme. L'an dernier, Tomasz Mendrek avait été déclassé par le Danois Bundgaard de Winterthour, cette année, Diana Koleva a cédé devant Silvia Albrecht. Les «étran-

gers» du BCC n'ont cependant guère à rougir de cette défaite. Cette saison, Uvarov a été parfait tant sur le court que dans les vestiaires. En montrant une disponibilité de tous les instants, il a prouvé que son intégration était parfaitement réussie et ce malgré la barrière linguistique... Plus délicat est le problème des absences de certains joueurs lors de la phase de préparation; ces lacunes ont été particulièrement nuisibles aux doubles messieurs notamment, tous perdus contre Bâle alors qu'ils figu-

raient en priorité, en début de saison, au nombre des «défauts» à corriger.

Quoi qu'il en soit, le stade atteint par le BCC sur le plan suisse et l'émulation qui en découle dans toute la région restent remarquables. A niveau égal, Bâle et Lausanne composent dans des bassins de population cinq à six fois supérieurs. Et la nécessité d'engager des joueurs du dehors, que ce soit de Suisse ou d'ailleurs, devient inéluctable pour se maintenir parmi l'élite du pays. Antoine Hel-

bling est actuellement le seul joueur du cru à évoluer en LNA. L'an prochain, d'autres joueurs pourraient bien venir étayer le contingent de la première équipe. Mais à l'instar des ascensions en haute montagne, ce sont les derniers mètres qui sont les plus durs...

L'an prochain, le club local fêtera son 40e anniversaire. Le président Tripet ne souhaite qu'une seule chose: tenter, encore une fois, de ravir ce titre qui le titille depuis trois ans. Ça serait un sacré cadeau... (jpr)

Ski nordique

Les noms du Giron

Les responsables du Giron jurassien ont désigné les fondateurs qui prendront part aux dernières courses des championnats suisses de Campa. En tout, dix-huit membres du GJ retourneront dans le Tessin les 26 et 27 mars.

Dans les 50 km libre (le 27 mars), Jürg Capol emmènera les représentants du GJ avec Daniel Sandoz. En juniors, Christophe Pittier de Fontainemelon sera accompagné par deux autres membres du SC La Chaux-de-Fonds, Florian Ludi et Jacques Mésot, sur les 30 km libre du 26 mars.

LA SÉLECTION

Pour les 50 km libre élites: Capol (Cernets-Verrières), Sandoz (Le Locle), Châtelain (Saignelégier), Oppliger (Mt-Soleil), Fattou (Chauxmont), Froidevaux (Saignelégier), Dumont (Le Locle), Haldimann (Le Locle) et Worthington (Chauxmont).

Pour les 30 km libre juniors: Pittier (La Chaux-de-Fonds), Lauenstein (Chauxmont), Ludi (La Chaux-de-Fonds), Mésot (La Chaux-de-Fonds), Aubry (Les Breuleux), Wysbrod (Les Breuleux), Schmid (La Brévine), Matthey (Le Locle) et Cattin (Les Breuleux). (comm, imp)

BRÈVES

Hockey sur glace

Dan Hodgson à Davos

Après Christian Weber le HC Davos a engagé pour les deux prochaines saisons un autre attaquant, le Canadien Dan Hodgson, en provenance du Lausanne HC. Marié à une Suissesse, le Canadien est en passe de recevoir le passeport à croix blanche. Agé de 29 ans, Hodgson avait porté auparavant les couleurs de FR Gottéron et Langnau.

Ski alpin

Seizinger la plus rapide L'Allemande Katja Seizinger, 22 ans, a signé par deux fois le meilleur temps des séances d'entraînement en vue de la descente dames de Coupe du monde à Vail, dans le Colorado. Meilleure Suissesse, Vreni Schneider a pris pour sa part la sixième place de la deuxième séance.

GRS - Qualification pour le championnat suisse

Neuchâteloises euphoriques

C'est à Anet, ce dimanche, que s'est déroulé dans la belle halle des Sports, un concours de qualification du championnat suisse de gymnastique rythmique sportive 1994.

Pour la société GRS-Neuchâtel, cette journée a été un plein succès: tous les compétiteurs du club se sont qualifiés pour les quarts de finale, avec quatre places sur le podium (3 fois or, une fois bronze)!

En individuel, Orane Suter a confirmé ses talents en rempor-

tant la médaille d'or en catégorie junior tout en survolant les débats, la médaille d'argent et celle de bronze étant attribuées à deux gymnastes de Geisendorf (Genève). Valérie Maire a obtenu de haute lutte la 7e place du concours qui lui vaut cependant d'être qualifiée pour la suite. En jeunesse 2 (1983), Soraya Egger a présenté un très beau programme pleine de grâce ce qui lui vaut d'occuper la plus haute marche du podium de manière fort méritée. En catégorie jeunesse 1 (1984 et 1985), Fanny

l'Herbette a récolté une belle médaille de bronze pour sa première participation à une épreuve de championnat suisse.

Dans la compétition en groupes, le groupe senior de Neuchâtel a remporté l'épreuve devant Brügg et STB-Berne en montrant un programme bien composé avec de superbes musiques. Le groupe junior, a acquis, en présentant un exercice bien maîtrisé, le droit de participer au quart de finale à la fin avril en obtenant une méritoire 4e place. (bh)

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue, play-off: Val-de-Ruz - Cerisiers 3-0. NUC - Bevaix 3-1.

Troisième ligue: Lignières - Bevaix II 1-3. La Chaux-de-Fonds II - Peseux 3-0. Les Ponts-de-Martel - Colombier III 3-0. Classement: 1. Bevaix II 13-26. 2. La Chaux-de-Fonds II 13-22. 3. Val-de-Travers 12-12. 4. Les Ponts-de-Martel 13-12. 5. Colombier III 13-10. 6. Lignières 13-10. 7. Marin 12-6. 8. Peseux 13-4.

Quatrième ligue: Boudry - Bellevue 3-2. Les Verrières - Corcelles-C. 0-3. Classement: 1. Corcelles-C. 12-24. 2. NUC IV 12-18. 3. Cressier 12-12. 4. Bellevue 12-12. 5. Les Verrières 12-12. 6. Boudry 12-8. 7. Ancienne La Chaux-de-Fonds 12-8. 8. Saint-Aubin 12-2.

Cinquième ligue: Val-de-Ruz Sport II - Le Landeron 3-0. Lignières II - Bevaix III 3-0. Marin II - Cerisiers-G. II 3-1. Classement: 1. Val-de-Ruz Sport II 14-28. 2. Le Locle II 14-22. 3. Les

Ponts-de-Martel II 14-20. 4. Val-de-Travers II 13-18. 5. Bevaix III 14-16. 6. Lignières II 14-12. 7. Marin II 15-6. 8. Cerisiers-G. II 14-4. 9. Le Landeron 14-0.

Juniors A. Groupe 1: Bevaix - NUC 0-3. Classement: 1. Colombier 5-10. 2. Val-de-Ruz 6-10. 3. NUC 7-6. 4. NUC II 5-4. 5. Bevaix 7-0.

Groupe 2: La Chaux-de-Fonds - Cressier 3-1. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. Savagnier 4-4. 3. Cressier 5-4. 4. Boudry 3-0.

Juniors B. Groupe 1: NUC - Val-de-Ruz 3-0. Classement: 1. Colombier 6-12. 2. NUC 6-6. 3. La Chaux-de-Fonds 6-6. 4. Val-de-Ruz 7-6. 5. Lignières 7-2.

Groupe 2: Cerisiers-G. - Le Locle 2-3. Bevaix - Cerisiers-G. 0-3. Les Ponts-de-Martel - Marin 0-3. Classement: 1. Marin 6-10. 2. Le Locle 5-8. 3. Cerisiers-G. 6-8. 4. Bevaix 6-2. 5. Les Ponts-de-Martel 5-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue, play-off: Val-de-Ruz - Cressier 1-3. Cressier - Val-de-Ruz 1-3. Val-de-Travers - Boudry 3-2.

Troisième ligue. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds III - Smash Cortailod 1-3. Classement: 1. NUC II 7-12. 2. Marin II 8-12. 3. Cortailod 7-8. 4. La Chaux-de-Fonds III 8-6. 5. Boudry II 8-4. 6. Bevaix II 6-2.

Groupe 2: Colombier III - Le Landeron 3-2. Val-de-Ruz II - Le Locle 3-2. Classement: 1. Val-de-Ruz II 8-14. 2. Le Landeron 8-10. 3. La Chaux-de-Fonds 7-8. 4. Le Locle 8-8. 5. Colombier III 8-4. 6. Savagnier 7-2.

OÙ ET QUAND?

● NUC - BEVAIX
Deuxième ligue féminine (play-off), mercredi 17 mars, 20 h 30 à la Salle omnisport.

Basketball - Coupe d'Europe: finale à Lausanne

Invités surprises

Trois ans après le triste affrontement de Genève entre PAOK Salonique et Saragosse, la Romanie accueille une nouvelle finale européenne. Aujourd'hui à Lausanne (20 h à la patinoire de Malley), les Sloènes d'Olimpija Ljubljana seront opposés aux Basques de Taugres Vitoria pour la conquête de la Coupe d'Europe des clubs dont les deux premières éditions ont été remportées par le Real Madrid et l'Aris Salonique. La présence de ces deux équipes en finale est pour le moins sur-

prenante. A l'issue du tour des demi-finales, les favoris du pronostic allaient vers Cholet et Aris Salonique. Seulement, les Français ont été piégés dans leur salle lors du troisième match décisif par Vitoria (90-83). L'autre demi-finale est également allée à la limite des trois matches. Battu en Grèce lors de la première rencontre (83-79), Ljubljana a redressé la situation dans sa salle en s'imposant devant Salonique de six (84-78) et treize points (74-61). (si)

DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Première ligue: Wiedikon - Villars 62-29. Baden II - Yvonand 65-38. Yverdon - Sursee 53-72. Uni NE - Posieux 66-65. Classement: 1. Regensdorf 16-28. 2. Posieux 17-28. 3. Sursee 17-28. 4. Aesch 16-24. 5. Wiedikon 17-18. 6. Uni NE 17-16. 7. Baden II 17-10. 8. Yverdon 17-8. 9. Yvonand 17-4. 10. Villars 17-4.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Marin - Université NE III 93-64. Classement: 1. Uni II 11-16. 2. Fleurier 11-16. 3. Marin 10-12. 4. Val-de-Ruz 10-10. 5. Union II 9-8. 6. Uni III 10-8. 7. Corcelles 8-6. 8. Cortailod 10-4.

Troisième ligue: Fleurier II - Union NE III 69-91. Le Landeron - Littoral 66-59. Littoral - Union NE III 43-104. Fleurier II - La Chaux-de-Fonds II 58-45. Classement: 1. Union NE III 11-16. 2. Val-de-Ruz II 9-14. 3. Fleurier II 9-10. 4. La Chaux-de-Fonds II 10-10. 5. Saint-Imier 8-6. 6. Littoral 10-4. 7. Le Landeron 9-0.

Espoirs. Groupe faible: Union NE - Blonay 82-44.

Juniors. Groupe fort: STB Berne - Rapid Bienne 63-52. Classement: 1. STB Berne 3-4. 2. Rapid Bienne 3-4. 3. Université 2-2. 4. Marin 2-2.

Groupe faible: Saint-Imier - Fleurier 63-52. Classement: 1. Val-de-Ruz 2-4. 2. Auvernier 4-4. 3. Fleurier 5-4. 4. Saint-Imier 3-2. 5. La Chaux-de-Fonds 4-2.

Cadets. Groupe fort: La Chaux-de-Fonds - Marin 78-104. Classement: 1. Marin 5-10. 2. STB Berne 4-8. 3. La Chaux-de-Fonds 5-4. 4. Le Landeron 4-2. 5. Union 4-2. 6. Val-de-Ruz 4-0.

Groupe faible: Rapid Bienne - Fleurier 2-0. Classement: 1. Rapid Bienne 3-6. 2. Corcelles 2-4. 3. Cortailod 2-0. 4. Fleurier 3-2.

Scolaire: Uni NE - La Chaux-de-Fonds 90-86. Classement: 1. Université 7-12. 2. STB Berne 7-6. 3. Marin 7-6. 4. La Chaux-de-Fonds 5-4. 5. Cortailod 6-4. 6. Rapid Bienne 6-4.

Tennis - Tournoi de Key Biscayne: Rosset éliminé sans gloire

Alerte rouge

Marc Rosset défendra-t-il les couleurs suisses la semaine prochaine au Zimbabwe? Le doute est de mise après les propos que le champion olympique émettait lundi après-midi à sa sortie du court à Key Biscayne. Battu 6-2 6-3 par l'Australien Patrick Rafter (ATP 42) en seizièmes de finale du prestigieux tournoi de Miami, Marc Rosset, le moral au fond de ses baskets, tenait, en effet, un discours pour le moins inquiétant.

«Je n'ai pas de plaisir à jouer. Pour jouer au tennis, il faut vouloir se battre. J'en ai ras-le-bol, lâchait-il. Cela fait cinq ans que je suis sur le circuit. C'est toujours la même chose. Il faut jouer toutes les semaines. Je suis fatigué du tennis. Pendant ce match, je me disais que si je le gagnais, je devais encore rejouer demain. J'ai laissé jouer Rafter.»

Marc Rosset a offert la réplique espérée pendant quatre jeux avant de sombrer lorsque, à 2-2 15-30, il n'arrivait pas à contrôler un second service de l'Australien. Enervé, il écopait d'un avertissement avant de laisser la voie libre à Patrick Rafter. Désolant. «C'est vrai, je n'ai rien fait pour gagner ce match, avouait le Genevois. Maintenant, j'ai besoin d'une coupure.

Pourquoi pas d'une semaine de vacances? Honnêtement, je ne sais pas si je vais faire le déplacement au Zimbabwe...»

Faut-il prendre cette menace de Marc Rosset au sérieux? Le Genevois, lorsqu'il accuse de tels «coups de blues», tombe très vite dans l'excès. Avec quelques jours de recul, il tiendra, espérons-le, un tout autre discours. Il sait très bien que s'il persévérerait dans cette idée de faire l'impasse sur cette rencontre de Coupe Davis, il trahirait son coach Stéphane Oberer qui vient d'être promu capitaine de l'équipe suisse. Et les liens qui unissent les deux hommes sont beaucoup trop forts pour qu'il puisse songer à adopter un tel comportement!

Avec le naufrage de Marc Rosset, les actions suisses cotent à la baisse. D'autant plus que Byron Black (ATP 92), le numéro un du Zimbabwe, est en passe de réaliser un excellent parcours sous le soleil de Miami. Après avoir dominé Todd Martin (ATP 9), Black s'est qualifié pour les huitièmes de finales en éliminant le Catalan Javier Sanchez (ATP 33).

Enfin, dans le match au sommet de la journée, André Agassi a, pour la... septième fois d'affilée, donné la leçon à Boris Becker. Le «Kid» de Las Vegas, victorieux 6-2 7-5, a réalisé une superbe démonstration de puis-



Marc Rosset

Un ras-le-bol qui frise l'indécence.

(Keystone-EPA)

sance en jouant au chat et à la souris avec l'Allemand. Dégoûté, Becker n'a pas hésité, au deuxième set, à échanger sa place avec une ramasseuse. Comme s'il en avait assez de prendre des retours et des passings dans les pieds...

Simple messieurs. Seizièmes de finale: Rafter (Aus) bat Rosset (S/11) 6-2 6-3. Black (Zim) bat J. Sanchez (Esp) 7-6 (7-3) 7-6 (7-5). Agassi (EU) bat

Becker (All/10) 6-2 7-5. Haahrhus (Hol) bat Appell (Su) 6-4 6-3. Siemerink (Hol) bat Chesnokov (Rus) 6-2 6-3. Yzaga (Pér) bat Bjorkman (Su) 6-4 6-3. Chang (EU/6) bat Berasategui (Esp) 1-6 6-4 6-2. Pioline (Fr/8) bat Stark (EU) 6-4 7-5. Korda (Tch/9) bat Gilbert (EU) 7-6 (7/4) 6-3. Grabb (EU) bat Bruguera (Esp/3) 7-6 (7/4) 6-3. Edberg (Su/2) bat Stoltenberg (Aus) 7-6 (7/3) 6-1. (si)

Hockey sur glace

Finales, acte II

Ce soir sur la glace du Schlufweg, FR Gottéron jouera gros, très gros. Large dominatrice de la «regular season», la troupe de Paul-André Cadieux n'aura pas droit à l'erreur si elle entend conserver une chance de conquérir le titre national.

Vainqueur surprise samedi à Saint-Léonard, Kloten semble moins décidé que jamais à céder la couronne conquise l'an dernier.

À L'AFFICHE

LNA, finale au meilleur des 5 matches

20.00 Kloten - FR Gottéron (Kloten mène 1-0)

LNB, finale au meilleur des 5 matches

20.00 Rapperswil - Lausanne (Rapperswil mène 1-0)

Promotion en LNB

20.00 Langnau - Wil

CLASSEMENT

1. Langnau	1	1	0	0	6-0	2
2. Wil	0	0	0	0	0-0	0
3. Viège	1	0	0	1	0-6	0

Frieden retenu

Le capitaine de l'équipe suisse de Coupe Davis Stéphane Oberer a arrêté son choix sur la formation appelée à rencontrer le Zimbabwe, les 25, 26 et 27 mars prochain, à Harare pour le compte du premier tour de la Coupe Davis. Les joueurs retenus sont: Marc Rosset, Jakob Hlasek, Lorenzo Manta et Valentin Frieden.

Il s'agit pour ces deux derniers d'une première sélection. Elle est basée sur les progrès réguliers de Manta et sur l'expérience acquise par Frieden en qualité de partenaire d'entraînement lors des rencontres face à la France et aux Etats-Unis en 1992. Claudio Mezzadri, troisième titulaire habituel de l'équipe, est actuellement blessé à l'épaule droite. (si)

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elite A. Tour final, 10e journée: Coire - FR Gottéron 3-6. Zoug - Kloten 5-4. Davos - Grasshopper/Küsnacht 8-3. **Classement:** 1. Zoug 15, 2. Kloten 14, 3. FR Gottéron 11, 4. Davos 11, 5. Coire 7, 6. Grasshopper/Küsnacht 2.

Elite A/B. Promotion-relégation, 10e journée: Langnau - Lugano 1-5. Olten - Ambri-Piotta 2-4. Zurich - Bienne 5-9. **Classement:** 1. Ambri-Piotta 18, 2. Langnau 12, 3. Lugano 11, 4. Bienne 9, 5. Olten 8, 6. Zurich 2.

Elite B. 10e journée. Groupe est: Thurgovie - Berne B 7-4. Herisau - Rheintal 7-6. Uzwil - Rapperswil 1-3. **Classement:** 1. Herisau 18, 2. Thurgovie 16, 3. Uzwil 15, 4. Rheintal 13, 5. Rapperswil 12, 6. Berne B 7.

Groupe ouest: Berne A - Ajoie 4-3 a.p. Sierre - Viège 9-6. Langenthal - Lausanne 1-2. **Classement:** 1. Berne

A 24, 2. Lausanne 18, 3. Ajoie 13, 4. Sierre 12, 5. Langenthal 8, 6. Viège 6.

Juniors A1. Groupe A1: Neuchâtel YS - GE Servette 2-6. Martigny-Valais - FR Gottéron 8-6. **Classement:** 1. Martigny-Valais 21-35, 2. GE Servette 21-31, 3. Fleurier 20-28, 4. FR Gottéron II 21-21, 5. La Chaux-de-Fonds 21-16, 6. Neuchâtel YS 21-14, 7. Meyrin 21-12, 8. Moutier 20-9.

A2. Groupe 1: Neuchâtel II - Franches-Montagnes 6-13. Yverdon - Saint-Imier 5-6. Tramelan - Le Locle 7-0. Vallée de Joux - Ponts-de-Martel 6-4. Yverdon - Le Locle 3-15. Ponts-de-Martel - Yverdon 15-5. **Classement final:** 1. Saint-Imier 21-31, 2. Tramelan 21-28, 3. Vallée de Joux 21-25, 4. Franches-Montagnes 21-26, 5. Ponts-de-Martel 21-24, 6. Le Locle 21-17, 7. Yverdon 21-12, 8. Neuchâtel YS II 21-2

Novices A1: Neuchâtel YS - FR Gottéron 3-11. GE Servette - Martigny-Valais 5-9. Viège - La Chaux-de-Fonds 6-12. Sierre - Neuchâtel YS 18-8. **Classement:** 1. Sierre 24-38, 2. Martigny-Valais 24-36, 3. Ajoie 22-33, 4. Lausanne 24-32, 5. FR Gottéron 22-28, 6. GE Servette 24-22, 7. La Chaux-de-Fonds 24-17, 8. Neuchâtel YS 24-4, 9. Viège 24-3.

Novices A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Fleurier 1-14. Moutier - Tramelan 3-10. Forward Morges - La Chaux-de-Fonds II 8-6. Saint-Imier - Neuchâtel YS II 12-5. Valloire - Yverdon 0-12. Fleurier - Moutier 3-4. **Classement final:** 1. Yverdon 18-36, 2. Fleurier 18-27, 3. Moutier 18-26, 4. Tramelan 18-24, 5. Forward Morges 18-19, 6. Valloire 18-17, 7. Saint-Imier 18-12, 8. La Chaux-de-Fonds II 18-8, 9. Franches-Montagnes 18-6, 10. Neuchâtel YS II 18-5.

Minis A1: Lausanne - Monthey 9-2. Ajoie - Villars-Leysin 4-5. Sierre Lausanne 2-3. FR Gottéron - Martigny-Valais 6-1. GE Servette - Monthey 5-6. Meyrin - Yverdon 12-2. Martigny-Valais - Monthey 5-8. Villars-Leysin - Sierre 2-4. **Classement final:** 1. FR Gottéron 18-33, 2. Sierre 18-26, 3. GE Servette 18-25, 4. Lausanne 18-23, 5. Monthey 18-21, 6. Ajoie 18-14, 7. Martigny-Valais 18-13, 8. Villars-Leysin 18-11, 9. Meyrin 18-10, 10. Yverdon 18-4.

Minis A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Saint-Imier 6-2. Neuchâtel YS - Lausanne II 4-4. Tramelan - FR Gottéron 4-3. Fleurier - Moutier 3-4. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 17-30, 2. Franches-Montagnes 18-24, 3. Moutier 18-24, 4. Neuchâtel YS 18-18, 5. Lausanne II 17-17, 6. FR Gottéron II 18-17, 7. Fleurier 18-17, 8.

Tramelan 18-16, 9. Ajoie II 17-8, 10. Saint-Imier 17-5.

Moskitos A1: Martigny-Valais - Franches-Montagnes 8-1. Neuchâtel YS - Viège 4-0. La Chaux-de-Fonds - Sierre 10-1. Servette - Lausanne 3-4. Forward Morges - FR Gottéron 2-5. Sierre - Servette 3-3. **Classement final:** 1. La Chaux-de-Fonds 18-33, 2. Martigny-Valais 18-30, 3. Sierre 18-24, 4. GE Servette 18-20, 5. Lausanne 18-18, 6. FR Gottéron 18-15, 7. Viège 18-14, 8. Franches-Montagnes 18-11, 9. Neuchâtel YS 18-11, 10. Forward Morges 18-4.

Moskitos A2. Groupe 1: Yverdon - Moutier 4-4. Ponts-de-Martel - Tramelan 7-0. Lausanne II - Saint-Imier 2-3. **Classement:** 1. Ajoie 14-28, 2. Saint-Imier 15-18, 3. Vallée de Joux 16-18, 4. Fleurier 14-17, 5. Les Ponts-de-Martel 15-16, 6. Moutier 16-16, 7. Lausanne II 16-9, 8. Tramelan 16-9, 9. Yverdon 16-7.

«Vacation» sort du lot

Aujourd'hui à Saint-Cloud Prix de la Pommeraiie (réunion I, course 4, 2400 mètres, départ 15 h 50).

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

PMUR	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Memphis-Teness	61	15	M. Boutin	J. de Roualle	18/1	3pAh(93)	2 Sa deuxième place la semaine passée en dit long sur sa forme et son aptitude.
2	Vacation	57	9	D. Boeuf	E. Lellouche	3/1	2p(93)0p	
3	Lana-Vergine	56,5	14	M. Cesandri	A. Lyon	24/1	(93)2p1p	10 Trouve un engagement au poids des plus favorables et a effectué une bonne rentrée.
4	Pure-Diamond	56	4	A. Badel	M. Bollack Badel	9/1	0p(93)5p	
5	Sonship	55,5	11	O. Peslier	E. Lellouche	12/1	7p(93)2p	4 A fait un retour discret en février, mais le lot est de faible qualité et il devrait tirer son épingle du jeu.
6	Dionissima	55	10	G. Guignard	L. Audon	13/1	(93)1p0p	
7	Akwaba	54,5	13	W. Mongil	R. Collet	12/1	9p1p3p	7 A déçu lors de sa dernière sortie; un rachat est attendu au vu de ses performances antérieures.
8	Bedfort	54,5	12	S. Guillot	H. van de Poele	18/1	(93)0p5p	
9	Bucks-for-Ever	54	7	D. Bouland	B. Seclly	20/1	0p0p(93)	6 Dépend d'une écurie en pleine forme et même pour une rentrée elle a sa chance.
10	Natidja	53	1	B. Moreau	G. E. Mikhalides	6/1	8p(93)0p	
11	Plumacho	53	8	T. Thulliez	J. P. Delaporte	8/1	1p(93)0p	5 Lors de sa rentrée, il était distancé, mais les données ne sont plus les mêmes cette fois.
12	Very-King	53	17	O. Benoist	V. Greco	23/1	(93)0p3p	
13	Fulgina	52	2	N. Jeanpierre	F. Doumen	42/1	7p(93)0p	11 Il vient d'oublier ses adversaires en route. Même si cela se complique, il garde une belle chance.
14	Rising-Wind	52	6	F. Sanchez	M. Rolland	21/1	(93)6p3p	
15	Nectanebo	47	5	W. Messina	C. Boutin	55/1	6p4p0p	8 Dans un bon jour, il peut accrocher une place.
16	Vengador (E1)	47	16	A. Sanglard	G. Philippeau	64/1	(93)1p2p	
17	Dominicain (E1)	47	3	T. Blaise	G. Philippeau	48/1	0p1p2p	LES REMPLAÇANTS: 14 Il déçoit souvent dans les tiercés, suivra... 12 Il a facilement sa place dans ce lot, mais n'a pas couru depuis 6 mois.

IMPAR-PRONO

2*
10*
4*
7
6
5
11
8

*BASES

COUP DE POKER

5

AU 2/4
2-4

AU TIERCÉ
POUR 15 FRANCS
2-10-X

IMPAR-SURPRISE

12
10
13
17
2
5
6
11



LES ECHOS DU WEEK-END

JO: Nagano se défend
La ville japonaise de Nagano a démenti les informations selon lesquelles elle aurait «acheté» en 1988, un responsable de la ville rivale italienne d'Aoste. La chaîne de télévision RAI avait annoncé dimanche que Nagano aurait versé environ 5 millions de nos francs à un responsable d'Aoste pour obtenir le retrait de cette ville de la liste des candidats aux JO 1998. (si)

GAINS

Sport-Toto

1 x 13	Fr 573.452,10
269 x 12	Fr 288,10
3.241 x 11	Fr 17,90
18.355 x 10	Fr 3,20

Toto-X

73 x 5	Fr 858,10
2.485 x 4	Fr 25,20
31.065 x 3	Fr 3,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Pas plus que 5 numéros plus le complémentaire. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 1.000.000.-

Loterie suisse à numéros

7 x 5 +cpl	Fr 70.668,-
129 x 5	Fr 7.794,-
9.450 x 4	Fr 50,-
178.123 x 3	Fr 6,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 1.800.000.-

Joker

2 x 6	Fr 158.416,50
6 x 5	Fr 10.000,-
49 x 4	Fr 1.000,-
489 x 3	Fr 100,-
4.688 x 2	Fr 10,-

TV-SPORTS

- TSR**
24.00 Fans de sport.
- DRS (chaîne sportive)**
19.55 Hockey sur glace. LNA: Kloten - FR Gottéron.
22.00 Basketball. Coupe des vainqueurs de Coupe. Smelt olimpia-Taugres.
- TSI**
12.30 Mezzogiorno di sport.
22.40 Sportsra.
- TF1**
22.30 Football. Coupe des vainqueurs de Coupe: PSG - Real Madrid.
- F2**
15.40 Tiercé.
- F3**
20.05 Sport 3.
- RAI**
20.30 Football. Coupe UEFA: Arsenal - Torino.
- TVE**
20.30 Basketball. Coupe des vainqueurs de coupe: Smelt olimpia-Taugres.
23.35 Football. Coupe des vainqueurs de Coupe: PSG - Real Madrid.
- 01.00 Basketball.**
- EUROSPORT**
09.00 Athlétisme.
11.00 Patinage de vitesse.
12.30 Marathon sur glace.
13.00 Eurogoals.
14.00 Football.
15.00 Tir.
16.00 Snooker.
17.00 Hockey sur glace.
18.30 Eurogoals.
20.00 Basketball.
22.00 Boxe.
22.30 Basketball.
24.00 Snooker.

CHAMPIONS!

Le mouvement juniors du HCC se porte bien, merci pour lui. Les moskitos A1 ont en effet décroché le titre romand, plus haute distinction possible puisque les finales nationales n'existent pas à ce niveau. «Tout le monde est content, assure Jean-Claude Wyssmüller. C'est un résultat fantastique, notamment pour MM. Soukup, Dupan et Peltier, responsables de cette équipe.»

On le voit, la continuité est assurée du côté des Mélézes.

PAQUETTE À TRAMELAN

Quelques heures après avoir conduit Star Chaux-de-Fonds au maintien en deuxième ligue, Robert Paquette a trouvé de l'embauche du côté des Lovières. Agé de 45 ans, le Canadien a en effet signé un contrat qui le lie au HC Tramelan pour la saison prochaine.

BERSET PLACÉ

Alors que des problèmes de santé l'avaient empêché de courir durant pratiquement une année, le Chaux-de-Fonnier Jean-Michel Berset a signé un retour à la compétition plutôt prometteur. Il a en effet pris la 11e place des «Deux jours de Chiasso», épreuve réservée aux cyclistes amateurs. Echappé en compagnie de dix autres coureurs, le sociétaire du VC Vignoble n'a été lâché que dans les ultimes hectomètres. Il a concédé quatorze secondes au vainqueur, le Schwytzois René Furrer.

TIR GROUPÉ

A Vars, dans les Hautes-Alpes françaises, les skieurs de vitesse neuchâtelois ont réussi un excellent tir groupé dans une épreuve remportée par le Français Philippe Billy à la moyenne de 216,606 km/h. Jacques Meillard (Bôle) a terminé sixième, mesuré à 210,649 km/h, record personnel. Le Chaux-de-Fonnier Daniel Carnal a pris la 17e place, avec une pointe à 199,115. Rémy Bohren (Couvett) a également battu son record personnel, le portant à 194,279 km/h, ce qui lui a valu la 19e place. Quant à Nils Villemain (Boudevilliers), il a porté son record personnel à 185,758 km/h, performance qui lui a permis de terminer au 31e rang. (Imp)

DES MATCHES COMME ÇA...

S'il y en a un qui était abattu dimanche dans les vestiaires du FCC c'est bien Pierre-Philippe Enrico. «Ils ont tiré trois fois et ont marqué à autant de reprises, se lamentait-il. Je n'ai eu qu'à aller chercher le ballon au fond des filets.»

Et oui, il y a des matches comme ça...

BLESSÉ AU BON MOMENT

A la 35e minute de la rencontre contre Lyss le défenseur chaux-de-fonnier Alain Matthey s'est fait remplacer par Olivier Gaille. Explications: «Je me suis fait une elongation. Heureusement, cette fois, j'aurais le temps de me soigner car ayant écopé d'un troisième avertissement avant de sortir j'aurais de toutes façons été suspendu samedi prochain à Bümpliz.»

Donc, Alain Matthey a eu de la chance dans son malheur.

UN BON SIGNE

Mladen Stevic, qu'on a déjà vu plus fringant que dimanche, ne devrait pas tarder à obtenir son permis L. «Sa mère et sa belle-mère ont obtenu un visa pour lui rendre visite, précise François Herren, le caissier du FCC. Cela est un bon signe et nous permet d'espérer que le Bosniaque obtiendra son permis de séjour.»

Si avant, il pouvait retrouver



Boris Leimgruber - Julien Turler
Champion romand moskito, le neveu de Michel Turler patine sur les traces du capitaine du HCC. (Henry)

son sens du but, Claude Zürcher serait ravi.

PRÉCISIONS UTILES

Dimanche, François Herren a remis les choses au point: «Vendredi, le président est venu au stade pour assurer les joueurs que l'objectif du club est la seconde place. Autrement? Ça va, nous essayons de repartir sur des bases saines. Il nous reste encore 300.000 francs de dettes à éponger et nous pourrions préparer l'avenir sereinement.»

Bonne chance...

HISTOIRE DE BOUTEILLES

On en a entendu de toutes les couleurs sur les bouteilles vendues par les joueurs du FCC afin de financer leur camp d'entraînement prévu en février. «Le produit de la vente des premières bouteilles a servi à payer une première partie de la commande, indique François Herren. Nous en avons encore 2000 à vendre et lorsque nous aurons vendu la 3500e bouteille nous pourrions commencer à parler de bénéfices. Des bénéfices qui serviront à financer les primes versées aux joueurs.»

Santé quand même!

UN CAMP COMPROMIS D'AVANCE

Au sujet du camp d'entraînement prévu dans la région de

Bergame, il n'a pas été supprimé que pour des motifs financiers. «Plusieurs joueurs n'auraient pas pu y participer pour des raisons professionnelles et l'entraîneur n'était également pas certain de pouvoir se libérer, explique François Herren. Ensuite, la neige, tombée abondamment dans cette région de l'Italie, aurait empêché l'équipe de s'entraîner dans de bonnes conditions.»

Donc, il n'y a pas de regrets à avoir.

UNE ASCENSION DE TROP

Du côté du VBC Franches-Montagnes c'est l'euphorie. En cette fin de saison les volleyeurs du VFM s'apprentent à fêter trois ascensions. «Nous assumerons celles des filles autant en première ligue qu'en deuxième ligue, explique le président Benoît Gogniat. Chez ces dames, la relève est assurée et nous n'avons pas grand-chose à perdre. Côté masculin, c'est différent, il n'y a pas de relève et nous ne pouvons pas prétendre à l'ascension.»

Trop c'est trop quoi! (jc)

PANNE D'AMPLI

Moments de panique pour le speaker de la Fontenette: une panne d'amplificateur l'a en ef-

fet empêché d'annoncer la composition des équipes d'Etoile Carouge et de NE Xamax avant leur entrée sur le terrain. On vous laisse imaginer la bordée d'injures du speaker en constatant la panne, accent «du bout du Lac» en prime!

Tout est rentré dans l'ordre après quelques minutes, et les 1500 spectateurs ont enfin pu savoir qui évoluait... à une exception près: le speaker n'a pas remarqué tout de suite la présence de Sébastien Jeanneret sur la pelouse, et il a annoncé que Beat Sutter (malade et forfait) portait le numéro 7. Il lui a fallu dix bonnes minutes pour s'en rendre compte et rectifier le tir. Enfin...

«TAIS-TOI ET JOUE»

Adriano a bénéficié d'une belle occasion de contre à la 25e minute. Mais son action a été interrompue par Bugnard, qui s'est peut-être un peu aidé de la main en la circonstance. Adriano a alors arrêté de jouer et a tenté de faire intervenir l'arbitre, M. Yvan Cornu. Cette attitude a fait sortir Don Givens de ses gonds. Ce dernier s'est immédiatement levé et a adressé au Brésilien: «Tais-toi! Tais-toi et joue!»

Le message a apparemment été compris, Adriano ouvrant le score un quart d'heure plus tard...

LANGERS EXPLOSE

Le Payernois Yvan Cornu, considéré comme l'un des plus sûrs espoirs de l'arbitrage helvétique, n'a pas franchement marqué des points à la Fontenette. Son attitude de la 70e minute (faute grossière de Piffaretti non sifflée, penalty litigieux accordé, puis transformé par Wittl, et carton rouge à Sabani) n'a pas été du goût des supporters carougeois.

L'avant-centre d'Etoile Carouge «Robi» Langers, suspendu et qui a assisté à la rencontre à la tribune de presse a explosé: «C'est pas vrai! Mais c'est pas vrai! Quel scandale! C'est une honte! Et le problème, c'est que nous, joueurs, nous n'avons pas le droit de le dire. Alors, s'il vous plaît les gars, écrivez-le dans vos journaux!»

Voilà qui est fait.

AVEC «ÇA»...

Le gardien carougeois Jacques Grossen, lui, ne s'est pas gêné de s'exprimer. Au sortir de la pelouse, qu'il a quittée juste derrière M. Cornu, il a dit à l'un des responsables genevois: «On ne peut pas jouer avec ça», montrant l'arbitre du doigt.

L'homme en noir a fait semblant de ne pas entendre...

LES FINESSES DU RÉGLEMENT

A la 75e minute de jeu, Hani Ramzy s'est fait l'auteur d'un

geste rare: ayant le ballon au bout du pied, il se l'est levé, de manière à pouvoir l'adresser de la tête à son gardien Florent Delay. Celui-ci n'a donc pas hésité à s'en emparer des mains. Mais il avait oublié un alinéa du règlement concernant la passe en retrait, alinéa stipulant que tout geste «visant à ridiculiser la règle» était passible de la même sanction, à savoir un coup franc indirect dans les seize mètres.

M. Cornu, lui, n'avait pas oublié ce point de détail, et il a accordé à Etoile Carouge un coup franc situé sur la ligne des cinq mètres. Le tir à bout portant de Mosca a cependant été dévié en coup de coin par le mur neuchâtelois qui s'était formé sur la ligne de but.

CHERCHE LEADER...

Paroles de Claude Ryf, l'entraîneur carougeois: «Devant, nous avons souffert de l'absence de Langers. Il manquait un leader, une référence, à certains de mes joueurs, qui n'ont pas assez osé dans les trente derniers mètres. Il ont joué avec un cœur gros comme ça, mais ils ont manqué de personnalité en phase terminale. Ils auraient dû pouvoir s'appuyer sur un gars d'expérience comme Langers, mais aussi comme Baljic ou Adriano.»

C'est toute la différence... (rt)

RAZZIA SUR LE DÉBIT

Les dix-septièmes championnats cantonaux de judo ont connu un succès populaire appréciable. La preuve? Le débit a été pris d'assaut. En début d'après-midi, les bières étaient tièdes et il n'y avait plus de sandwiches.

Ce sont là des signes qui ne trompent pas.

BEAUTIER À LAUSANNE

Actuellement à la recherche d'un emploi, Jérôme Beautier s'apprete à quitter le Judo-Sport Auvier. «Par équipes, je concours déjà pour les couleurs du Judo-Kwai Lausanne, explique-t-il. Au terme de la saison, j'irai définitivement m'installer à Lausanne. L'encadrement y est idéal. Là-bas, c'est un vrai club de compétiteurs.»

Dans le chef-lieu vaudois, Jérôme Beautier retrouvera un autre Neuchâtelois, l'habitant de Marin, Thierry Beausire.

ET LES BASES?

Confidence d'un arbitre qui officie dimanche à la salle omnisports de Planeyse: «Le niveau de ces championnats est honnête. On remarque que beaucoup de jeunes pratiquent le judo uniquement pour le plaisir. La seule réserve que j'émetts est relative aux éventuelles blessures. Je trouve que beaucoup de ces jeunes ne possèdent pas les bonnes bases. Dès lors, le risque de blessure augmente.»

Transmis aux entraîneurs de club. (gs)

MAT RAK sportif de choc! BAUME

«AÏE, AÏE, AÏE... QUELLE CHUTE!»

«POURTANT, J'AVAIS TRÈS BIEN SKIÉ...»

«JUSQU'AU PREMIER VIRAGE!»

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

C'est tintin pour Gustin!

Celui qui se fait appeler tantôt Gustin Thomas et tantôt Didier Gustin, est en détention préventive à la prison de la Promenade. Cet imitateur d'imitateur se révèle être un vrai escroc, connu des autorités judiciaires belges. La première phase d'enquête relève déjà des escroqueries pour quelque 9000 francs auprès de plus de 150 commerçants.

Page 14

Neuchâtel

Vins 1993 meilleurs que prévu...

La mise en bouteille et la vente des vins 1993 ont débuté. Correctement vinifiée, la vendange a produit des vins blancs élégants, meilleurs que ne le laissait prévoir la pourriture qu'il a fallu trier à l'encavage.

Page 17

Transjurane

Tour Mangeat ou tour de Babel?

Ce dimanche, les Juraissiens se rendront aux urnes pour décider du sort de la Tour Mangeat. La passion l'emporte le plus souvent sur la raison dans le débat. Et la disparité entre districts risque d'émerger.

Page 19



Météo:
D'abord assez ensoleillé. Passages nuageux de plus en plus importants en cours d'après-midi.

Demain:
Temps variable avec occasionnellement des pluies.

Lac des Brenets
750,99 mLac de Neuchâtel
429,30 m

Fête à souhaiter mardi 15 mars 1994: LOUISE

14°	2°	4°
Lever: 6 h 45 Coucher: 18 h 38	Lever: 7 h 43 Coucher: 22 h 09	2000 m

**Le Locle - La Chaux-de-Fonds: une même agglomération****Chiffres et réalités**

Pour l'Office fédéral de la statistique (OFS), Le Locle et La Chaux-de-Fonds forment désormais une agglomération. Ce classement est basé sur la réalisation d'un certain nombre de critères définis par l'OFS. Pour les communes concernées, il y aurait bien quelques subsides à grappiller, mais ce n'est pas automatique. Cela permet tout de même de rappeler au reste de la Suisse que 50.000 citoyens vivent dans les Montagnes neuchâteloises.

Que ceux qui craindraient un mariage forcé se rassurent: la notion d'agglomération définie par l'OFS n'a pas de valeur juridique. C'est un simple outil qu'utilisent les statisticiens pour tenter d'appréhender la réalité du pays. Cela leur permet d'affirmer qu'en 1990, 68,9% de la population suisse vivait dans un environnement urbain, ce qui fait 7,3% de plus que dix ans auparavant. Les habitants des Joux-Derrière (dans l'agglomération No A6421 La Chaux-de-Fonds - Le Locle), privés de bureau de poste depuis juillet 92, apprécieront.

TOUT EN SOUPLESSE

Le statut d'agglomération n'est pas réservé aux seules mégapoles. Depuis 1990, l'OFS a inclus dans celle de Neuchâtel les communes de Cornaux, Thielle-Wavre et Fenin-Vilars-Saules! Pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds, deux critères dits principaux étaient remplis: les territoires des deux communes se touchent et forment un ensemble de plus de 20.000 habitants. On a bricolé un troisième critère: normalement, il faut dégaier une commune «noyau», ce qui ne pose pas de problème pour des villes comme Lausanne, Neuchâtel ou Zurich. Mais on y a renoncé, dans les Montagnes neuchâteloises, pour ne pas heurter les susceptibilités locales.

Trois critères dits secondaires

doivent être en outre obligatoirement retenus. Il doit exister un lien de continuité de la zone bâtie: c'était limite, mais en tenant compte de la piste de l'aéroport et de la faible distance à vol d'oiseau entre le haut et le bas du Crêt, on y arrive! La densité de la population est supérieure à 10 habitants au km²: ça roule! Enfin, il n'y a pas plus de 10% des Loclois et des Chaux-de-Fonniers qui vivent du secteur primaire (agriculture, sylviculture).

SUBSIDES À GRAPPILLER

Que peut-on espérer retirer de ce classement? Pas grand-chose de concret, à vrai dire. Du moins dans l'immédiat. Il y a tout de même quelques possibilités d'obtenir des subsides dans le domaine des transports. La Confédération ouvre son porte-monnaie pour financer des travaux de séparation des courants de trafic dans les agglomérations. Le projet Robert-Grandpierre qui prévoyait ce type d'aménagement sur le Pod aurait pu en profiter. Mais il est enterré.

Les communes peuvent aussi espérer une aide pour changer leurs signalisations lumineuses.

«Mais le fait d'appartenir à une agglomération ne donne pas droit à un subventionnement automatique», avertit Werner Haug, de l'OFS. La ville de La Chaux-de-Fonds aimerait demander un crédit pour finir de renouveler ses feux de circulation. «Mais l'initiative annoncée du TCS «Pour un Pod à trois voies» va envoyer ce dossier au frigo pour un an ou deux», remarque Alain Bringolf, directeur des Travaux publics.

Les subsides fédéraux au trafic d'agglomération ne sont destinés qu'aux aménagements, pas à l'exploitation. Sinon, on peut en retirer la satisfaction de faire parler de soi: «La reconnais-

sance d'une communauté de quelque 50.000 habitants, ce n'est pas négligeable», estime Francis Daetwyler, secrétaire de la Région Centre-Jura. D'autres restent froids, comme le président du Locle Rolf Graber: «Ce qui compte, c'est ce que nous faisons ensemble, pas la manière dont on est classé».

Quant aux passagers de transports publics, à défaut de se voir doter de voies propres, ils peuvent toujours se distraire en regardant les affiches publicitaires. Depuis que les deux villes du Haut forment une agglomération, elles ont droit à certaines campagnes qui ne les touchaient pas auparavant! A. M.

REGARD**Voici les «rurbains»**

Tous les dix ans, jusqu'en 1990 au moins, les habitants de l'Helvétie devaient répondre à un certain nombre de questions sur leur état civil, leur profession, leurs modes de déplacement. La grande majorité s'exécutait bon gré mal gré, avec plus ou moins de précision et de rigueur. De cette masse d'informations, l'Office fédéral de la statistique tirait une foule de renseignements d'ordre géographique, démographique, économique, sociologique... Fort critiqué, le recensement de 1990 pourrait être le dernier. A l'avenir, l'OFS envisage d'avoir recours à des enquêtes basées sur des sondages.

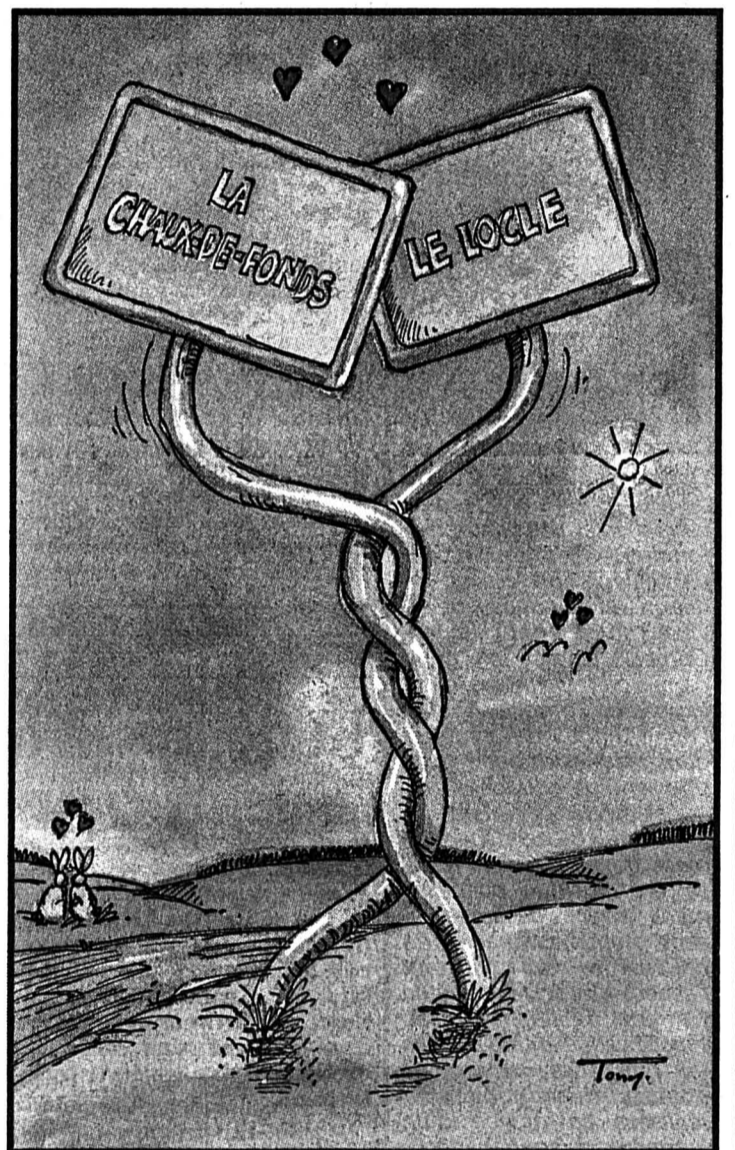
Les moissons d'informations permettent notamment d'établir quelle proportion d'habitants de la Suisse vivent dans des villes. Mais la notion de ville est plutôt floue. On passe d'une commune à l'autre sans forcément remarquer de rupture dans le paysage urbain: il suffit d'aller de Neuchâtel à Pesoux pour s'en rendre compte.

Pour l'OFS, «la définition d'agglomération urbaine est attribuée à une zone d'habitation en

fonction de sa taille, de son équilibre architectural, de sa structure économique et du lien existant entre ses navetteurs (sic) et la commune-noyau de l'agglomération».

Les statisticiens de Berne sont des gens dépourvus d'aillères, et leurs critères sont suffisamment souples pour permettre des évaluations différenciées. Il s'agit notamment de tenir compte d'un phénomène qui a connu un fort développement dans les années 80: celui des «rurbains», citadins installés dans des communes rurales mais vivant selon des habitudes urbaines. La croissance économique de la décennie précédente a favorisé l'accession à la propriété de nombreuses familles. On a ainsi pu voir apparaître des quartiers de maisons individuelles ou d'habitat groupé dans des villages autrefois agricoles à cent pour cent. Ce n'est pas encore la ville, plus tout à fait la campagne. C'est en tout cas un signe tangible du fait que le pays change en profondeur.

Alain MEYRAT



Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

Chambardement programmé

Avec 3,6 millions de francs de dépenses nettes à charge du canton, pour 19 élèves inscrits aux cours d'hiver et 11 au cours intégré, l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier (ECA) a de nouveau pesé très lourd sur les finances cantonales en 1993. Aussi, sa restructuration agendée depuis plus d'un an devenait urgente. Le Conseil d'Etat a finalement arrêté hier les nouvelles options.

C'est au travers d'un communiqué que le gouvernement a fait connaître les grands principes de

la restructuration de l'ECA, après avoir consulté la Chambre cantonale de l'agriculture et de la viticulture (CNAV) ainsi que divers experts.

Le Conseil d'Etat a ainsi réaffirmé sa volonté de renforcer l'enseignement agricole dans le canton et de conserver sa vocation d'école au site de Cernier.

Pour atteindre ces objectifs, en raison de la constante diminution de l'effectif et de la nécessité d'adapter l'institution aux nouvelles tâches de l'agriculture, le tout dans un cadre financier réaliste, plusieurs mesures seront introduites dès ce prin-

temps et prendront effet sur deux ans.

CENTRE PROFESSIONNEL

Ainsi, le canton souhaite voir se créer, en collaboration avec d'autres centres de formation professionnelle, une véritable école des métiers de la terre dans laquelle l'enseignement agricole gardera une place de choix. Cette école sera rattachée désormais au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, à l'instar de tous les centres de formation professionnelle du canton.

A ce chapitre, le transfert à

Cernier de plusieurs classes du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) concernant des apprentissages liés au secteur primaire avait été envisagé.

PRIVATISATION

Le service neuchâtelois de vulgarisation agricole (SNVA) sera privatisé, il sera administré par la CNAV qui mettra les compétences de ses agriculteurs au service de leurs pairs. Le domaine continuera d'être au service de l'enseignement, mais redimensionné, car trop grand et trop coûteux sous sa forme actuelle.

Il est envisagé d'y pratiquer une production plus extensive et d'affirmer certaines parcelles. L'exploitation du jardin et du verger sera supprimée, quant à l'internet et au réfectoire, il sera nécessaire de revoir leur usage. Par ailleurs, les ateliers de mécanique et de menuiserie seront fermés. Reste en suspens la désignation du directeur de cette future école des métiers de la terre. Le Conseil d'Etat se déterminera pour la rentrée 1994/95, mais gageons que l'actuel directeur ad interim, Robert Poitry, joue placé dans cette perspective. (ms)

Le vrai escroc et faux imitateur a dupé plus de 150 commerçants

C'est tintin pour Gustin!

Son arrestation, vendredi dernier, a empêché ses fiancailles avec une Chaux-de-Fonnière, et depuis lors, celui qui se fait appeler tantôt Gustin Thomas et tantôt Didier Gustin, est en détention préventive à la prison de la Promenade. Cet imitateur d'imitateur se révèle être un vrai escroc, connu des autorités judiciaires belges. La première phase d'enquête relève déjà des escroqueries pour quelque 9000 francs auprès de plus de 150 commerçants.

semblablement débarqué pour la première fois en janvier dernier, se faisant rapidement des amis et dénichant même une fiancée.

A l'hôtel, il est descendu sous le nom de Didier Gustin, et après quelques démonstrations convaincantes, il a distribué de bonne grâce les autographes demandés.

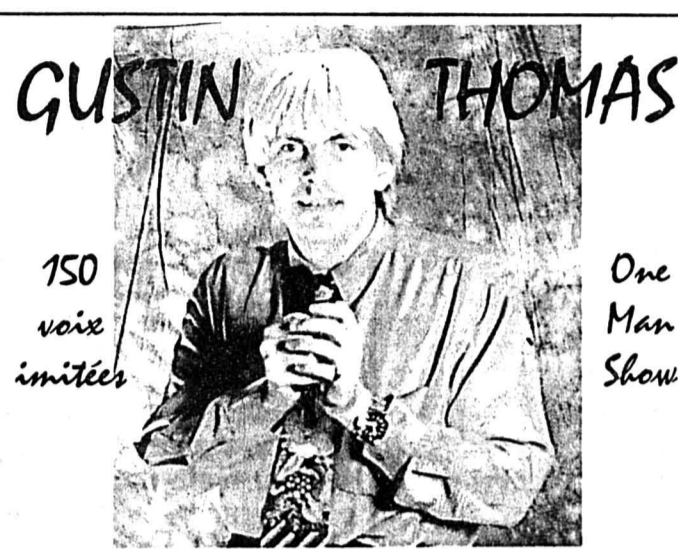
Il a usé du même stratagème que dans la région de Moutier, annonçant un spectacle d'une heure trente de rire, faisant imprimer des affiches et demandant à l'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises) d'assurer la réservation des places. «J'ai parlé à mon copain Lagaffe, je fixe les prix à 30 et 40 francs la place». Ce fabulateur alignait des succès en France et des participations à des émissions télévisées sans jamais rien prouver.

Mentionnant sur son affiche que le spectacle serait donné au profit des enfants battus et victimes d'inceste, il a également fait la tournée des commerçants pour solliciter des dons de 50 et 100 francs.

Dans la première phase d'enquête, Mme Carla Amodio, juge d'instruction des Montagnes neuchâtelaises, constate qu'il a ainsi escroqué 87 commerçants dans le canton de Neuchâtel. Avec les dons des 70 autres personnes grugées dans le Jura et le Jura bernois, il a pu réunir une somme estimée hier à quelque 9000 francs. En ajoutant deux ardoises, l'ampleur de l'escroquerie pourrait être bien plus grande.

QUI EST-IL?

Nom? Gustin, dit-il, mais depuis tout petit ses parents l'appelleraient Didier... comme par hasard. La police n'a pas encore pu déterminer l'identité exacte



En première partie: Pino Nida et son orchestre

**Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
Vendredi 8 avril 1994 à 20 h 30**

au profit des enfants battus et victimes d'inceste

1 h 30 de rire assuré

Reservations: Office du tourisme - Rue Neuve 11 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Billets en vente à l'entrée

Gustin Thomas et l'affiche annonçant son spectacle

Il est déjà connu de la justice belge mais on ne sait pas encore son vrai nom. (sp)

de cet escroc; ses papiers lui ont été volés dans un train en France et il n'aurait pas encore demandé de duplicata aux autorités de son pays, la Belgique.

Les premières recherches ont permis de découvrir qu'il est connu des autorités judiciaires belges, pour des affaires de chèque en blanc et de vin de piètre qualité vendu en tant que grands crus.

En Suisse, il a déjà été signalé en 1986, pour des motifs encore non précisés par l'enquête en cours.

Sur son passage, il a dupé certains admirateurs de «La Classe» qui assurent: «Il ressemblait à Didier Gustin comme deux gouttes d'eau; nous avons été floués». D'autres n'admettent qu'une vague parenté de traits et se sont méfiés. Sympathique, il l'était en tous les cas, racontant

sa vie à qui voulait l'entendre et ne se privait pas de faire quelques imitations, avec talent, reconnaît-on.

Mais après différents appels reçus la semaine dernière, la police a mené l'enquête et l'escroquerie étant poursuivie d'office, le pseudo Gustin a été mis en détention préventive. Depuis des plaintes ont été déposées et l'affaire suit son cours.

I.B.

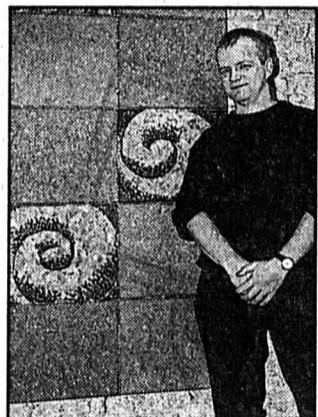
Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Philippe Boillat
au Manoir

Désirs de feu



Depuis samedi, la Galerie du Manoir présente les travaux d'un artiste chaux-de-fonnier, Philippe Boillat, par ailleurs professeur de dessin au Gymnase de la ville (notre photo Impar-Gerber). Divisée en deux parties bien distinctes, cette exposition offre à Boillat l'opportunité de montrer deux facettes de son talent: une série de gouaches inspirées du très beau texte de Léo Ferré «La mémoire et la mer», travail intimiste réalisé en musique spécialement pour l'occasion et sept grands panneaux en dix parties qui illustrent l'aspect plutôt décoratif de l'art de Philippe Boillat. Placées sous le titre «Désirs de feu», ces œuvres de grandes dimensions sont réalisées au moyen d'un langage personnel codé, rythmé par la répétition. Cette exposition se tient jusqu'au 16 avril. (sg)

AGENDA

Au Conservatoire

Conférence Jost Meier

En introduction à «Chant de l'instant et de la durée», œuvre qui sera créée vendredi à la Salle de musique par le Quatuor Novus, Jost Meier, compositeur, Anne-Lise Grobety, auteur du texte, commenteront la partition ce soir mardi 15 mars, 20 h au Conservatoire. La pianiste Emmy Bratschi illustrera l'exposé. (DdC)

BJ de La Ronde
Heure du Conte

A la Bibliothèque des jeunes, rue de la Ronde 9, mercredi 16 mars, de 14 à 15 h, les conteuses du Mouvement des aînés attendent les petits de 6 à 10 ans; elles ont plein de belles histoires à leur raconter. (Imp)

Tourbières et faune des Alpes filmés avec amour

Le temps d'observer

Hier soir, Paul Gremion, cinéaste amateur et amoureux de la nature, a présenté, en avant-première, deux films qu'il a réalisés l'un au Bois des Lattes, l'autre dans les Alpes. Il a ensuite cédé la parole à Dominique Frésard, qui a parlé de son expérience d'observateur de la faune dans le Grand Nord canadien, exposé suivi d'un plaidoyer pour le renard.

Les deux films de Paul Gremion représentent de nombreuses années d'observation. Le premier s'intitule «Le Temps d'un regard». Il montre les tourbières du Bois des Lattes au rythme des saisons. Son auteur le voit comme une invitation au rêve, à se libérer quelque peu de la contrainte du temps.

Paul Gremion a également passé beaucoup de temps dans les Alpes. De là, il a rapporté de très belles images d'animaux dans leur milieu: portées de re-

nardeaux s'adonnant aux jeux de leur âge, bouquetins frôlant les précipices, marmottes batifolant dans l'herbe des alpages, chamois se fauflant entre les rochers...

Lui aussi amoureux de la nature, Dominique Frésard a passé un an dans le Grand Nord canadien, loin de toute civilisation, observant les animaux sauvages. Plus particulièrement les carnassiers: loups, grizzlis, lynx, gloutons, toutes espèces à propos desquelles l'homme nourrit tant de préjugés.

De retour en Suisse, c'est à l'étude des renards qu'il se consacre. Dominique Frésard s'insurge contre ceux qui considèrent le renard comme nuisible et estiment que sa race est pléthorique: «Il me paraît farfelu de parler de surpopulation sans disposer d'un recensement approfondi.» C'est donc à cette tâche qu'il va se consacrer. (am)

NAISSANCES

Laurence et Gilbert
EPPNER - DERVILLE
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

MEGGIE

le 12 mars 1994

Maternité Hôpital
La Chaux-de-Fonds

Nord 172
La Chaux-de-Fonds

132-509728

Camille, Loretta Paris
et Jean-François DE PIETRO
sont heureux d'annoncer
la naissance de

**CÉLIA
Marie**

le 13 mars 1994

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Nord 149
2300 La Chaux-de-Fonds

CLINIQUE
de la TOUR

Yvonne et Cédric
PERRENOUD
ont la joie d'annoncer
la naissance de

JÉRÉMIE

le 10 mars 1994

Combe-Grieurin 29
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12240

Journal J moins cinq pour Carnaval

Place aux enfants

Le comité de Carnaval est engagé dans la dernière ligne droite. Le coup d'envoi sera donné vendredi déjà avec le cortège des enfants. Le lendemain, les festivités se dérouleront selon un modèle qui a fait ses preuves. Demandez le programme!

Carnaval a 16 ans cette année. Dans ce laps de temps, il est passé du statut de fête de quartier à celui de deuxième manifestation chaux-de-fonnrière du point de vue de l'affluence, avec un record en 1993: 30.000 spectateurs.

Principale innovation cette année: les organisateurs ont voulu offrir un véritable carnaval aux enfants. C'est le CAR qui le met sur pied.

Vendredi dès 15 h 30, les mômes seront accueillis sous la tente. A 16 h, ce sera le défilé. Et comme pour les grands le samedi, un jury classera les cliques. Une vingtaine de classes se sont annoncées, mais les groupes qui se présenteraient spontanément seront acceptés. C'est le Zygomat Street Band qui accompagnera le cortège en musique.

Le CAR aura sa propre clique, dont le thème est le recyclage des déchets. Les costumes,

à base de pots de yogourts, alu, boîtes de conserves, etc., sont à base de matériaux récupérés. Ceux qui le désirent pourront ensuite les amener à Cridor!

Pour le reste, ce ne sont pas moins de 800 personnes, réparties entre 37 cliques, qui participeront à l'édition 94. Rappelons également que le samedi matin, quelques commerçants du CID occuperont la tente, que le comité mettra en jeu le Tavernier d'or et - nouveauté - la Vitrine d'or, et qu'enfin, les plaquettes destinées à payer les frais des cliques sont toujours en vente. (am)

PUBLICITÉ

ESTIMATION CADASTRALE DES IMMEUBLES

L'administration des contributions procède actuellement à la révision de l'estimation cadastrale de l'ensemble des immeubles du canton. Il s'agit, dans chaque cas, d'une opération relativement complexe qui fait appel à des notions subjectives et sur laquelle peuvent donc se heurter les points de vue de l'inspecteur du fisc et des particuliers.

Si la révision cadastrale de votre immeuble, de votre villa, de votre appartement provoque des problèmes particuliers ou simplement suscite des questions, vous pouvez vous adresser à la Chambre immobilière neuchâtelaise dont le secrétaire se tient à votre disposition l'après-midi, par téléphone. Pour nos membres, des consultants de la CIN seront à même de leur apporter soutien et conseils sur rendez-vous.

Chambre immobilière neuchâtelaise, rue de Tivoli 28, case postale 145, 2003 Neuchâtel. ☎ 038/31 68 41

28-1950

AVIS URGENT

Urgent
Cherchons de suite
à La Chaux-de-Fonds un:
**monteur
électricien CFC**
MANPOWER S.A.
☎ 038/21 41 44

28-7040

Feux lumineux et réorganisation du carrefour de la Croisette

Le projet deviendra effectif

En complément à la prise en compte (par 33 voix) du rapport d'information relatif à l'aménagement du centre-ville, le Conseil général, dans sa dernière séance, a également accepté un autre rapport concernant la circulation à l'entrée est du Locle, avec l'aménagement du carrefour dit de la Croisette. Le législatif a finalement retenu, par 30 voix contre une, la variante préconisée par le Conseil communal.

Rappelons que celle-ci («L'Impartial» du 28 février) a, de manière générale, pour but d'éliminer un des points noirs de la circulation en ville. Relevons que des comptages ont démontré que la charge journalière du trafic automobile est très lourde sur le tronçon de la rue du Marais, avec le passage de quelque 12.000 véhicules. A la hauteur de la Croisette, on note d'importantes «pointes» à certaines heures, avec par exemple 1790 voitures de 6 h 30 à 7 h 30, 1000 de 11 h 45 à 12 h 15 et 2180 de 17 h à 18 h. Les études prouvent aussi l'importance de ce carrefour vers lequel convergent aussi les rues du Progrès et J.-F. Houriet, également très fréquentées aux mêmes heures. Difficile

donc, pour les ALL surtout, de s'engager dans le flux principal de la rue du Marais lorsque les lourds véhicules arrivent du Quartier-Neuf par le Progrès. C'est donc déjà à leur intention que le Conseil communal a envisagé des modifications. Mais, Paul Jambé (CC) l'a répété, il y va aussi de la sécurité piétonne dans ce secteur et de la volonté de modérer le trafic des voitures qui, venant du centre-ville, s'engagent dans la rue de Progrès.

Le projet nécessitant une dépense de 305.000 francs comprend quelques mesures principales. Soit, d'abord, la pose d'une bande centrale mixte (sur laquelle il sera possible de rouler), combinée avec l'aménage-

ment de deux passages protégés pour piétons (à la hauteur des immeubles Marais 10 et 1) ainsi que d'un troisième, avec feux lumineux, au carrefour Marais-Progrès. Ces feux, avec priorité au vert sur l'axe principal, pourront être déclenchés de deux façons. Par les piétons, à l'aide d'un bouton-poussoir, ou par les bus ALL qui devront marquer un temps d'arrêt, sur une boucle inductive, à la rue du Progrès.

POINTS DE VUE DIVERGENTS

Pour les socialistes, ce projet était sage et intelligent, notamment de par la création d'un effet optique dissuasif. Il était «acceptable» pour les populistes qui

le trouvaient malgré tout cher en fonction des améliorations proposées. Les libéraux-PPN furent nettement plus sceptiques. Ils émirent de sérieuses doutes sur l'utilité de cette bande centrale mixte, la qualifiant de «no man's land», jugeant le projet peu clair, dans la mesure où il n'améliore essentiellement que le confort de trafic des bus. M. Jambé a rappelé les arguments militants en faveur de cette amélioration, mettant l'accent sur la meilleure sécurité piétonne et la modération du trafic. Il a été suivi par 30 conseillers généraux, un seul continua à s'opposer alors que quelques autres se sont abstenus. Les travaux figurent sur le programme des investissements de cette année. (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Paroisse protestante du Locle

Souscription pour la caisse

La paroisse du Locle de l'EREN (Eglise Réformée Evangélique du canton de Neuchâtel) lance un appel à ses membres afin qu'ils répondent à une souscription en faveur de la caisse paroissiale. La lettre-circulaire rappelle que l'heure est aux restructurations et que l'Eglise doit supprimer des postes et diminuer ses prestations. «Nous avons besoin du soutien de tous pour rester au service du plus grand nombre; nous avons donc plus que jamais besoin de votre aide» écrit le président de la paroisse, François Aubert. «La fidélité manifestée par la participation des paroissiens aux souscriptions est un grand encouragement pour les autorités paroissiales» ajoute-t-il. (Imp)

AGENDA

Bâtir suprême

La cabane du Monte-Leone en dias

Dessinateur-architecte, celui qui fut durant deux étés le maître des travaux pratiques de la cabane alpine du CAS, section «Sommartel» au Monte-Leone, Michel Decosterd, propose un montage audio-visuel retraçant les étapes qui ont jalonné cette réalisation. Celui-ci, avec commentaire et musique synchronisés, sera projeté mercredi 16 mars, à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz. Cette invitation s'adresse à tous les membres du club «mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à la construction et à la vie de cette cabane» relève le président de la commission Monte-Leone, Max Vogt. D'une durée d'une heure 10, ce montage avec double projection dias pose de multiples regards sur une vie de chantier partagée entre la liberté et l'exil, les contraintes d'un site exposé aux aléas du temps et l'intensité de ces instants montagnards. Les participants découvriront aussi une exposition de photographies et la commission de la cabane offrira une verrée à l'issue de cette présentation. (jcp)

Ouverts la nuit

Donc, le Conseil général du Locle a accepté vendredi à l'unanimité un arrêté modifiant les heures de fermeture des établissements publics, suivant en cela la nouvelle loi cantonale. Lesdits établissements pourront rester ouverts jusqu'à 1 heure du matin en semaine et 2 heures les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. L'heure de fermeture des cabarets et discos est fixée à 4 h du matin.

Mais les groupes exigeaient aussi que le règlement soit appliqué à la lettre. Jean-Pierre Duvanel (lib-ppn) jugeait qu'une augmentation du chiffre d'affaires devait aller de pair avec une augmentation de la responsabilité envers les jeunes. Et craignait que la fréquentation régulière des établissements publics ne donne accès à d'autres accoutumances.

Paul Jambé (CC) a répété que c'était pour éviter le tourisme nocturne source d'accidents que les autorités des deux villes du Haut avaient souhaité adopter une politique commune. Pour le reste, il a affirmé la volonté du Conseil communal de faire respecter strictement ces heures de fermeture – les tenanciers en seraient avertis par lettre – de même que les autres prescriptions en la matière. Notamment l'interdiction de servir des boissons distillées avant 9 h du matin. «Mais il est parfois difficile de voir s'il y a une pomme dans la bière...» (cld)

Boulangers contre bouchers aux Ponts-de-Martel

Pour s'amuser!

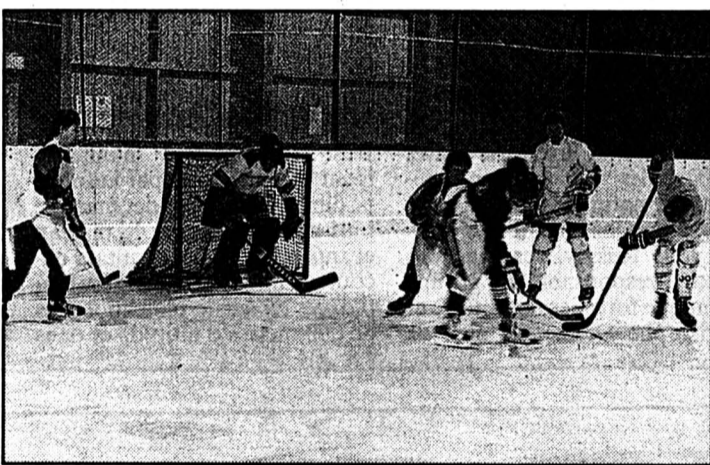


Photo de famille

Juste avant le début des «hostilités».

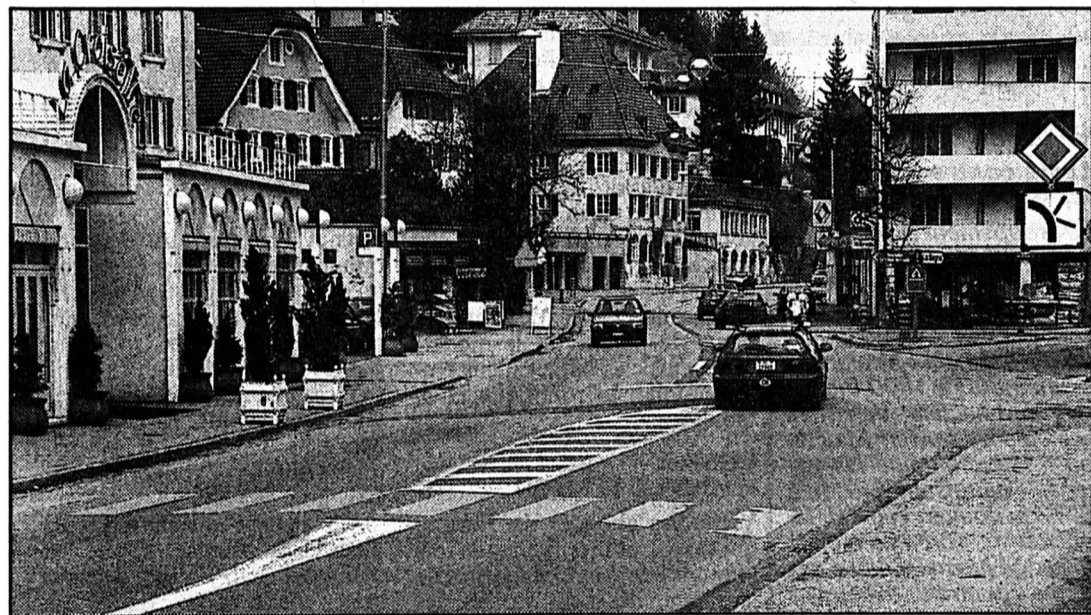
(Favre)

L'habit ne fait pas le moine dit le proverbe. Ainsi, de bien curieux hockeyeurs ont évolué samedi soir sur la patinoire du Bugnon aux Ponts-de-Martel, dans un match opposant les boulangers aux bouchers. Dans leur tenue de travail, tous ont voulu démontrer qu'ils sont aussi à l'aise sur la glace qu'au pétrin ou à l'échalote. Si leur performance sportive a laissé le nombreux public un brin songeur, voire perplexe, ils n'en ont pas moins eu le mérite de faire rigoler tout le monde.

Cinquième du genre après Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fleurier, cette rencontre a été mise sur pied par l'Association cantonale neuchâteloise des boulangers. «Elle n'a d'autre but que de permettre de s'amuser un bon coup et de passer un agréable moment ensemble, en toute simplicité», a souligné le président du comité d'organisation, Jean-François Achini.

Dans un équilibre souvent précaire, les antagonistes – dames et hommes – ont manié la canne avec une superbe bonhomie. Au passage, il y a bien évidemment eu quelques chutes spectaculaires, que des rires francs et sincères sont venus saluer. Et même une pénalité distribuée par l'arbitre à l'abondante chevelure violette, Polo.

Impossible de dire qui, des boulangers ou des bouchers, ont fini par décrocher la victoire. Pour notre part, nous avons cessé de compter au moment où les premiers sont parvenus à égaliser. Osons penser que ça s'est terminé comme dans l'émission de Jacques Martin: tout le monde a gagné! Des patineuses de la région ont animé les pauses entre chaque tiers-temps et une clique tonitruante n'a pas manqué d'apporter une folle ambiance. Le bénéfice réalisé lors de cette manifestation a été versé intégralement au HC La Sagne. (paf)



Le «nœud» à plusieurs rues de La Croisette

Un point noir, surtout pour les piétons et les autobus ALL, qui sera éliminé.

(Impar-Perrin)

Les Brenets: prise de drapeau du bataillon fusiliers 224

La der pour cette unité

Dernière prise de drapeau, hier aux Brenets, pour le bataillon de landwehr fribourgeois fusiliers 224, puisque cette unité disparaîtra au 31 décembre prochain. A noter que la compagnie ouvrage 4 effectue aussi son service lors de ce cours complémentaire.

C'est par un temps plutôt frisquet que le commandant du bataillon, le capitaine Maurer, a salué les représentants des autorités de la commune des Brenets ainsi que le brigadier Stöckli, commandant de la brigade frontière 2 et le major EMG Pierre Godet, commandant du régiment infanterie 44 dont dépend notamment le bat fus 224. Le capitaine Maurer a précisé les buts de ce cours de

complément qui, lors de la première semaine, sera essentiellement consacré à des manœuvres de brigade alors que la seconde sera composée d'exercices de tirs prévus aux Pradières et à Bière selon le type d'armes. A l'issue de cette cérémonie, alors que les hommes s'en allaient rejoindre leurs lieux de stationnement, aux Brenets, mais aussi dans d'autres localités, les officiers ont été conviés par les autorités de la localité à une verrée servie au bureau communal. Ce fut l'occasion pour le président du lieu, Michel Rosselet, d'adresser quelques mots de bienvenue lors desquels il souhaita surtout que le soleil se montre généreux pour les deux semaines à venir. (jcp - photo Impar-Perrin)



Gérardmer

Fête des Jonquilles

Traditionnellement organisée tous les deux ans, la Fête des Jonquilles, après avril 1993, aura toutefois lieu cette année, les 23 et 24 avril prochain. Les

participants à cette grande manifestation florale, dans le centre de cette ville jumelée avec Le Locle, viendront de plusieurs pays d'Europe. (Imp)

NAISSANCE

Daniela, Antonio et Nuno ont la grande joie d'annoncer la naissance de

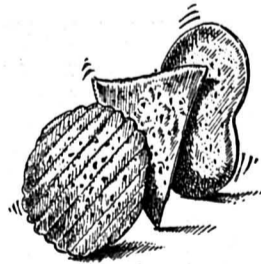
JESSICA
et
JONATHAN

le 9 mars 1994

Les heureux parents:
Margarita et Joaquim
DA ROCHA MOREIRA
Midi 4 - 2400 Le Locle

132-512381

PUBLICITÉ



Les plus variées!

Qu'est-ce qu'on croque aujourd'hui? Avec Zweifel, il y a toujours du nouveau: goûtez les chips chinoises Sweet & Sour, à la saveur aigre-douce si typique. Quand l'ambiance chauffe, c'est l'heure des épices avec les Tortillas. Et pour croquer super sain, voici Apple Chips, les pommes séchées croustillantes!

Ces **Znacks**, je craque!

Forum du collège de Morteau

Résolument tourné vers l'avenir

Une fois de plus, un public nombreux a répondu à l'invitation des organisateurs du Forum du collège de Morteau. Pourtant, cette rencontre ne s'organisait pas autour d'un thème très matérialisé. Elle incitait d'emblée à une réflexion sur tradition et avenir. En fait, dès l'abord, on comprenait la véritable motivation: «Comment construire l'avenir à partir des enseignements du passé».



Antiques Singer à pédale
Grâce aux Arts et Traditions du Beugnon.

Trait d'union entre les tâtonnements de nos anciens et les interrogations que suscitent les technologies nouvelles, ce week-end fut riche en expositions mais également en rencontres et débats.

Tout d'abord la traditionnelle promenade dans les salles de cours transformées pour la circonstance en autant de stands et ateliers qui présentaient à la fois la tradition, avec des intervenants de qualité, et le modernisme, avec essentiellement l'informatique, la robotique et la biologie.

COMME «DANS LE TEMPS»

Véritables abonnés du Forum, qui savent pourtant chaque fois se renouveler tant les facettes de leurs activités sont variées, les

Arts et Traditions du Beugnon optaient cette fois pour la lessive au cuveau, le repassage au fer à braise et la couture avec les antiques Singer à pédale. Un détour par les transports avec l'exposition réalisée il y a une quinzaine d'années à la MJC sur le «tacot» Morteau Trévillers et la maquette du TGV présentée par l'Alsthom.

On arrivait ensuite à l'école d'autrefois animée, fêrule en main, par Jean-Louis Clade qui lisait d'une voix docte les

conseils pour une bonne écriture à la plume. A ses côtés, Jacques Reymond, directeur de l'école Pergaud animait l'atelier informatique avec sa tortue logo télécommandée par ordinateur. A signaler également la salle consacrée à l'apprentissage des langues anciennes, originalité pédagogique du collège de Morteau, ainsi que la copie conforme de la machine à calculer de Pascal, par Jean-Marie Robbe, professeur de mathématiques.

Parallèlement, sous l'impulsion de deux professeurs de biologie, MM. Prieur et Courvoisier, des travaux sur la recherche biologique étaient présentés. Traitant de la fécondation naturelle et de la procréation assistée, l'exposition abordait également tous les problèmes de morale et d'éthique que posent l'évolution des technologies nouvelles. Comment préserver l'individu et éviter les dérives toujours possibles?

C'est d'ailleurs le même

thème qui était repris au cours des deux colloques animés par les professeurs Boué, directeur de l'Inserm, Bresson, directeur des unités de génétique du CHU de Besançon, et Lehn, directeur du laboratoire de biochimie génétique de l'hôpital R. Debré de Paris. Ces deux rencontres ont attiré un public averti mais relativement peu nombreux. Il faut dire que pendant ce temps d'autres animations étaient également proposées comme, par exemple, le défilé de mode avec des réalisations du lycée Prévert de Dôle réhaussées des bijoux créés au lycée Edgar Faure de Morteau.

CRÉATION D'UN CLUB INSERM-JEUNESSE

Un des temps forts de ce week-end fut, samedi après-midi, la signature d'un protocole entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et le collège de Morteau. Ce partenariat entre les deux établissements, qui n'existe qu'à soixante-dix exemplaires en France, vise à mettre à la disposition des enseignants et des élèves de nouveaux outils de travail et des conseils techniques.

Il est aussi, comme l'a souligné le professeur Boué, directeur de l'Inserm 73: «La reconnaissance d'un travail accompli par l'équipe d'enseignants.» Insistant sur l'importance de ce type de rencontre, le professeur devait ajouter: «Votre démarche pédagogique est primordiale car vous formez les citoyens de demain, ceux qui devront vivre avec les aboutissements des recherches d'aujourd'hui.» (dry)

BRÈVES

Valdahon Lutte contre les campagnols

Le groupement pour la protection des végétaux s'est réuni hier à Valdahon pour constater une recrudescence des campagnols dont les densités atteignent jusqu'à 800 à 1000 individus à l'hectare dans les secteurs de Levier, Maîche ou Pierrefontaine-les-Vallons, détruisant jusqu'à 80% du couvert végétal. Le poison (bromadiolone) mélangé jusqu'ici à des carottes pourrait désormais être servi avec des grains de blé. Le traitement des champs infestés produit de toute manière des résultats discutables. (pr.a.)

Maîche Valse des affiches

La colle n'a même pas le temps de sécher que les affiches des candidats aux cantonales placardées sur les panneaux électoraux sont déjà arrachées ou travesties. Les cinq candidats, du Parti communiste au Front national, sont tous traités de ce point de vue sur un même pied d'égalité. Aucun d'eux n'est épargné. Soit par des électeurs qui se paient leur tête ou par des colleurs d'affiches qui ne veulent voir qu'une tête. (pr.a.)

Plateau de Maîche: délégation de forestiers allemands

Les pins n'aimaient pas les obus!

Cinq agents forestiers de l'ex-Allemagne de l'est sont venus chercher sur le plateau des techniques et des conseils sylvicoles pour re-végétaliser un ancien camp militaire soviétique.

La mission de ces hommes consiste en effet à reconstituer un domaine de 20.000 hectares dégradé par les blindés et constellé d'éclats d'obus. Cette zone démilitarisée depuis le départ

des soldats russes, était initialement couverte de pins sylvestres. «Tout est à refaire», observe Hubert Briquez, agent de l'ONF à l'Isle-sur-le-Doubs à l'origine du contact établi avec cette délégation de forestiers de Magdeburg, entre Berlin et Hanovre. Les pins sylvestres, qui couvraient 80 à 90% de ce territoire, ont non seulement souffert de la mitraille mais également des incendies de forêt (altitude de 60 mètres) et d'une absence de sylviculture d'autant plus domma-

geable que le sol est très sablonneux et assez sec.

Leur déplacement dans le Haut-Doubs samedi dernier leur a permis de faire connaissance avec le milieu forestier, l'organisation de sa gestion, ses vocations, à la faveur de visites de parcelles résineuses en régénération naturelle sur les communes de Charquemont, Fournet et le Russey. Jean-Jacques Labart, responsable du groupe technique forestier de Maîche et Christophe Descamps, chef de

division à l'ONF Montbéliard, ont fourni à leurs hôtes toutes les explications nécessaires, relayées dans la langue de Goethe par la fille de M. Briquez.

MODÈLE EXPORTABLE

Des interlocuteurs manifestement très intéressés par la futaie jardinée pratiquée de manière plus significative sur le plateau et qui produit des résultats encourageants. Les techniques employées ici sur le plateau à plus de 800 mètres d'altitude et dans

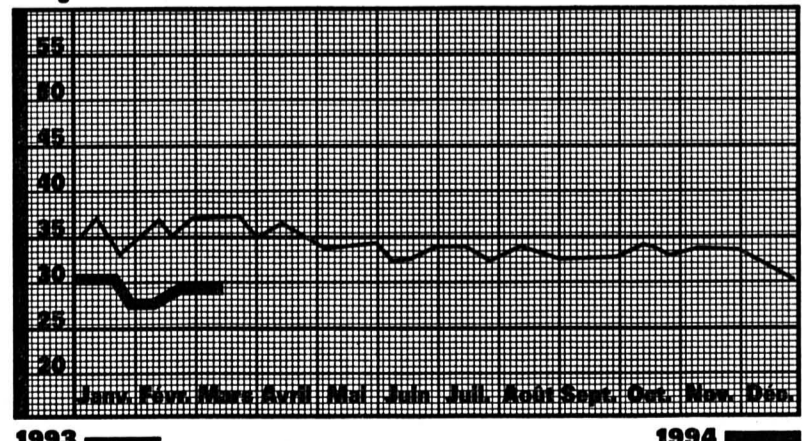
une ambiance végétale différente ne sont peut-être pas transposables dans cette région allemande mais le modèle administratif et ainsi que la rationalisation de l'aménagement forestier en vigueur chez nous, sont sans doute exportables.

La délégation allemande souhaite qu'au-delà de cette visite ponctuelle un partenariat s'instaure et a lancé dans ce sens une invitation à ses homologues francs-comtois. (pr.a.)

DIVERS

INFORMATION MARGOT-MAZOUT

Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne % kg



Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

MARGOT

038 / 44 11 55

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

Espagne Orba / Costa Blanca Villa de 95 m² avec piscine

et 600 m² de terrain.
Prix Fr. 151000.-
Tél. 037 71 51 95 17-1269/ROC

Réalisez votre rêve dès Noël 1994 à



en devenant l'heureux propriétaire d'un appartement de vacances exclusif au cœur de l'idyllique val d'Anniviers. Située au pied du domaine skiable (1600-3000 m) la résidence «Les Rochers» embrasse de son panorama le pittoresque village aux chalets brunis.
Renseignements et documentation par le constructeur: Copropriété Val-de-Moiry, 3961 Grimentz, tél. 027 65 42 70, fax 027 65 40 12. 36-520348/ROC

Une nouvelle solution
pour l'achat
de votre logement

APPART'ESSAI

Venez habiter à
LA CHAUX-DE-FONDS
Vous aurez 12 mois
pour vous décider

Appartement 4 pièces,
cheminée de salon,
grande terrasse.
Mensualité
dès Fr. 1'506.- + charges.

Appartement 3 pièces,
"sous les toits",
avec cheminée de salon.
Mensualité
dès Fr. 1'206.- + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

HPI CREDIT IMMOBILIER

1994
AU LOCLE

Changez
votre cadre de vie

Habitez un appartement
de 3 pièces avec balcon
refait à neuf
(sanitaire, bloc cuisine,
carrelage...)

et devenez propriétaire
pour une mensualité
égale à un loyer

de Fr. 745.- tout compris.
Prenez rendez-vous
pour visiter, vous informer.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Les vins 1993 commencent à se vendre

Meilleurs que prévu...

La mise en bouteille et la vente des vins 1993 ont débuté. Correctement vinifiée, la vendange a produit des vins blancs élégants, meilleurs que ne le laissait prévoir la pourriture qu'il a fallu trier à l'encuvage. Selon la formule, le chef du Service de la viticulture, Eric Beuret, a été «dçu en bien»...

Les viticulteurs qui se sont donné la peine de trier la récolte 1993 et qui ont par ailleurs soigné les ébourbages ont des vins de belle qualité à offrir sur le marché, affirme Eric Beuret. Le chef du Service cantonal de la viticulture ne pratique pas la langue de bois: «Il faut dire quand les choses sont bien et aussi quand elles sont moins bonnes. On ne peut pas comparer l'année 1993 à 1989, 1990 ou 1992 qui ont été de très belles années».

Le millésime 1993 est notamment inférieur à ces excellentes années dans les pinots noirs qui seront moins des vins de garde. En revanche, dans les Chasselas, des vins où l'on recherche plus la finesse de l'arôme, la légèreté, le pétillant et peut-être moins le corps, les encaveurs ont produit

dans l'ensemble des vins «qui sont élégants». «Je serais plutôt dçu en bien» commente Eric Beuret... Pour l'œil-de-perdrix qui est aussi un vin de type jeune, friand, et pour lequel la structure n'a pas à être celle d'un vin de garde, le millésime 1993 passera aussi très bien.

VINS JEUNES,
VINS DE GARDE...

Il y a deux marchés pour les pinots noirs: celui des vins de garde et celui des vins vendus dans l'année à des consommateurs qui veulent les boire dans de brefs délais. Si ce marché-là n'est pas d'intérêt majeur pour les pinots noirs de Neuchâtel, «il n'était peut-être pas faux de viser ce créneau avec la récolte 1993», commente Eric Beuret. La décision doit être prise au moment de la vinification. Pour faire un vin jeune, on égrappe totalement le raisin et on ne le cuve pas jusqu'à la fin de sa fermentation. Pour un vin de garde, on choisit des parchets où la maturité est la plus élevée et on laisse un petit peu de grappe jusqu'à la fin de la fermentation. Cette option doit donc être prise au départ.

... ET «MOUTONS NOIRS»

Comme toujours, il y aura probablement des «moutons noirs» et les effets n'apparaîtront qu'au moment où les vins se vendront vraiment. Toutefois, dit Eric



Mise en bouteille des vins 1993

Un millésime qui réserve de bonnes surprises.

(Henry)

Beuret «dans les dégustations que j'ai pu faire, j'ai trouvé dans l'ensemble que c'était bien». L'attention a peut-être été mieux soutenue dans des caves personnelles que dans des grandes caves coopératives où les achats de vendanges s'effectuent en grand. Mais, là aussi, à l'arrivée dans la cave, il pouvait y avoir un tri, voire un refus de bacs de raisin trop atteint de pourriture. Eric Beuret té-

moigne: «J'ai vu des cas où la personne qui réceptionnait la vendange disait «non, je ne le prends pas comme ça, vous reviendrez avec votre marchandise triée...»

Les vins 1993 commencent à se mettre en bouteille et à se vendre. Le 28 mars ont eu lieu les mises de l'Hôpital Pourtalès qui ont offert un bon vin. Hier, une première dégustation de vin nouveau s'est tenue à Marin-

Centre, en collaboration avec l'Office des vins de Neuchâtel (OVN). La présentation officielle des vins, en présence du Conseil d'Etat, se tiendra le 26 avril et les caves seront ouvertes pour des dégustations au mois de mai. Par ailleurs, la première édition du Salon du vin nouveau se tiendra le 23 avril à la Rotonde. Vingt-cinq encaveurs s'y présenteront sur l'initiative de la ville de Neuchâtel. AT

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34
Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34
Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Groupe Cortaillod

Le bénéfice augmente

Le chiffre d'affaires net consolidé du groupe Cortaillod s'est effrité de 4,4% l'an passé, reculant de 808,5 à 760,9 millions. Le recul a même atteint 5,9% compte tenu de la cession en cours d'exercice de Ciposa Microtechniques et de Telectronic, ainsi que de la fermeture d'Electro Bauer, selon le communiqué publié hier. Le résultat opérationnel a grimpé de 41 à 54 millions, la rentabilité du chiffre d'affaires passant ainsi de 5,1 à 7%. Le bénéfice net a progressé d'un tiers et atteint 39,1 millions de francs. Quant au holding du groupe, SECE Cortaillod a réalisé un bénéfice net de 13,01 millions, en hausse de 8%. Le Conseil d'administration propose de maintenir le dividende à 95 francs. (Imp)

Canton de Neuchâtel

102 permis à la trappe

Les infractions et les accidents de la circulation survenus durant le mois de février ont nécessité l'examen de 312 dossiers par le Service cantonal des automobiles et de la navigation. Outre 131 avertissements et 4 interdictions de conduire des cyclomoteurs, 102 retraits de permis de conduire ont été prononcés. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

Denis Alber
au Pommier

Denis Alber, passionné de chanson, chanteur lui-même, par ailleurs directeur du Théâtre de l'Echandole à Yverdon-les-Bains, a demandé à une vingtaine de chanteurs, qu'il avait jadis invités à l'Echandole, de lui écrire une chanson. Au bout du compte, «Grand Hôtel», un chatoyant bouquet de chansons signées Ferrat, Bülher, Barrense-Diaz, Lafaille, Fugain, Morisod, Romain Didier et bien d'autres encore. A découvrir, ce vendredi à 20 h 30 au Théâtre du Pommier. Réservation: (038) 25.05.05. (comm)

Des chercheurs de l'Ancien et du Nouveau monde à Neuchâtel

Heureux qui communique

«Communication et interaction individuelles», tel est le thème du colloque auquel participent, demain et après-demain à l'Université de Neuchâtel, près de 150 chercheurs venus de Suisse, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Réunir des spécialistes de différentes disciplines des sciences humaines sur un thème commun, voilà l'originalité de cette

manifestation. Son but est de leur permettre de discuter de leurs travaux respectifs et de clarifier l'utilisation qu'ils font de concepts tels que «communication» ou «interaction» dans leurs domaines propres.

POPULARITÉ

Le thème de la communication jouit d'une grande popularité aussi bien dans le monde des scientifiques qu'auprès du grand public, soulignent les organisa-

teurs, Michèle Grossen, du Séminaire de psychologie, et Bernard Py, du Centre de linguistique appliquée.

Pour les scientifiques, néanmoins, la définition de ces concepts ne va pas de soi: il s'agit donc de s'entendre sur le sens qu'on leur donne tout en trouvant des moyens d'appréhender les phénomènes en jeu lorsque deux, ou plusieurs personnes communiquent. (comm-sh)

Prise de drapeau aux Hauts-Geneveys

La der du Génie 42

Indépendamment du fait que le major Philippe Donner ignore si le millésime 1994 sera exceptionnel pour les vins neuchâtelois, il est certain que cette année sera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de la brigade frontière 2 et dans celle du groupe Génie 42. Avec l'introduction du nouveau concept «Armée 95», cette grande unité sera dissoute au 31 décembre prochain. Le Génie 42 a donc vécu sa dernière prise de drapeau hier aux Hauts-Geneveys.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée par un froid de canard, a vu la participation de quelque 300 soldats, regroupés au sein de six compagnies, et de la fanfare du régiment d'infanterie 44. Le brigadier Fritz Stöckli, nouveau commandant de la brigade frontière 2, ainsi que le conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, y ont également assisté. Dans son discours de bienvenue, Philippe Donner a proposé une formule s'inspirant de la règle des trois C (commander, contrôler, corriger): «Durant ces quinze jours de complément, il s'agira d'ajouter ses connaissances, ses compétences et sa conviction pour y gagner en crédibilité».

Sur le plan militaire, le programme de ces troupes installées pour la plupart au Val-de-Ruz prévoit trois points forts: l'exercice Durandal, où sera testée la qualité de l'engagement dans les régions frontalières; le tir de la brigade frontière 2 à Bevaix; et la remise des étendards de cette même brigade à Planeyse. Elles auront aussi à accomplir plu-

sieurs tâches civiles: la préparation du tir cantonal vaudois à Bellerive (Mont Vully); des travaux de génie civil et de terrassement au nouveau stand de tir de Mürst; l'édification d'un stand de tir à Treyvaux; et le démontage d'une baraque en bois au profit de la paroisse catholique de Colombier. (paf)



Instant solennel

La dernière prise de drapeau pour le groupe Génie 42, avant l'introduction du nouveau concept «Armée 95». (Favre)

Neuchâtel: fin de la saga artistique de la décennie

Le «Tridim» à bon port

La saga artistique neuchâteloise des années 1990 va enfin trouver son épilogue... heureux. Jeudi matin, 5 années de pérégrinations du «Tridim» prendront fin. Dégagé de la place de la Gare en 1989 pour permettre l'atterrissage de la «soucoupe volante verte» du parking, l'œuvre de Victor Vasarely va en effet être installée après-demain sur l'esplanade du Mont-Blanc, en bordure du lac.

La commune a réussi à vaincre les dernières réticences de la Banque Cantonale Neuchâte-

loise (BCN), qui craignait des problèmes de compatibilité avec les œuvres déjà installées sur l'esplanade. Le «Tridim» sera implanté tout à l'ouest, près de l'arrêt du Littoral.

Un arbre a été déplacé et des travaux d'étanchéité seront nécessaires pour permettre la pose de l'œuvre au-dessus du parking souterrain.

Au total, entre frais de réfection du «Tridim» et coûts d'installation, l'opération devrait se chiffrer à près de 50.000 fr. (cp)

Buttes: Association romande des thérapeutes

Un départ très prometteur

Fondée l'automne dernier à Buttes, l'Association romande des thérapeutes (ART) a pris un départ réjouissant. C'est ainsi que mois après mois, le comité enregistre des demandes d'adhésion de la part des thérapeutes de toutes tendances.

La palette des membres est large, elle recouvre des thérapeutes pratiquant les divers massages, le drainage lymphatique, la réflexologie, le massage anthroposophique, la kinésiologie, les massages holistique et intuitif, la radiesthésie et le magnétisme, les formations en énergétique, les démarches d'entretien, l'astrologie... La liste est longue. Pour toutes ces techniques, les membres ont suivi des séminaires ou sont en cours de formation.

Si pour l'instant la majorité des membres est neuchâteloise, l'éventail des lieux de domicile s'élargit, l'ART semble ainsi concrétiser sa vocation d'association romande. L'ART comprend des thérapeutes qui pratiquent et des personnes qui suivent une formation ou l'ont achevée. Parmi ses membres se trouvent aussi des animateurs

de séminaires ou de stages, ce qui permettra à l'association de mettre sur pied des séminaires pour les thérapeutes et le grand public. Il est également une catégorie de membres constituée de personnes qui sont suivies par un thérapeute pour des problèmes de santé.

Le comité se réunit une fois par mois. Il s'est structuré en vue d'assumer les diverses tâches. Dans une circulaire adressée à ses membres, il a mis l'accent sur le respect des lois en vigueur dans les cantons et en particulier sur l'interdiction d'utiliser le terme de «diplômé» en Suisse, même s'il est en usage en France pour certaines formations.

L'ART met son adresse à disposition de toute personne qui souhaite un renseignement, que ce soit pour des questions personnelles, des dates ou des lieux de séminaires de formation, ou encore pour apporter des éléments d'information qui seront toujours les bienvenus. (comm-mdc)

● Association romande des thérapeutes, case postale 50, 2115 Buttes

Le nouveau film de Michel Dessonnaz s'adresse aux écoliers

«Si l'énergie m'était comptée»

Le cinéma constitue l'une des passions de Michel Dessonnaz. Et l'énergie est l'un de ses domaines de prédilection, puisqu'il y construit son quotidien professionnel en tant que directeur de la société «La Goule» S.A. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il vienne de signer un nouveau film pour l'Office d'électricité de la Suisse romande, intitulé «Si l'énergie m'était comptée» et destiné surtout aux écoles.

Les producteurs poussant à la consommation, c'est vrai et parfois normal dans moult secteurs. Mais en matière d'énergie, les schémas traditionnels ne sont pas (ou plus) valables. Et il n'y a donc absolument rien d'incompatible au fait de diriger une entreprise produisant et distribuant de l'électricité, tout en réalisant des films qui incitent tout un chacun à économiser

cette forme d'énergie, et d'ailleurs toutes les autres également.

Les Forces motrices bernoises (FMB), pour citer un exemple parmi d'autres, illustrent parfaitement cette réalité à travers leur club des économies d'électricité notamment. Ainsi l'Imérien Michel Dessonnaz ne contredit nullement sa fonction lorsqu'il met sa passion au service de causes éducatives.

Son goût pour le cinéma, Michel Dessonnaz le traduit par des activités de loisir aux facettes multiples et auxquelles participe activement son épouse. C'est ainsi qu'il a réalisé, avec le concours efficace de cette dernière, une vidéo offerte au Téléthon 1991.

La centrale solaire PHALK de Mont-Soleil a bien sûr joué la vedette sur sa caméra, tout comme la course de côte Saint-Imier - Mont-Soleil pour véhicules solaires et électriques, entre autres sujets récents.

Mais c'est pour l'industrie électrique que Michel Dessonnaz réalise le plus grand nombre d'images. Citons dans ce cadre les ouvrages intitulés «Il était une fois la lumière», «L'électricité



Michel Dessonnaz dans son studio
Le cinéma au service des économies d'énergie.
(Impar-Egler)

«Si l'électricité m'était contée».

Dernier en date de ces films réalisés pour l'Office d'électricité de la Suisse romande, producteur en l'occurrence, «Si l'énergie m'était comptée» constitue une brève fiction visant à inciter les spectateurs à économiser l'énergie, en particulier l'électricité.

Preneur de son et d'images, directeur d'acteurs, maquetteur,

dans le studio qu'il a installé dans sa villa, monteur, dans un studio vaudois, Michel Dessonnaz a consacré un temps important à ce dernier film, dont le budget atteint quelque 20.000 à 25.000 francs. Un prix «modeste» qui n'est rendu possible que par sa manière d'appréhender les choses, à savoir celle d'un passionné qui ne compte pas sur cette activité pour gagner sa vie, mais y consacre tout le temps nécessaire.

Dans «Si l'énergie m'était comptée», Michel Dessonnaz a voulu illustrer quelques manières simples d'utiliser l'énergie rationnellement, sans se priver. «Il s'agit d'éveiller l'intérêt des spectateurs à des économies non contraintes, faciles et bénéfiques pour leur porte-monnaie. Le film ne cherche nullement à les culpabiliser», souligne le réalisateur.

DEUX INTERPRÈTES

Disponible dès à présent, notamment et surtout pour les écoles, auxquelles l'Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL) s'adresse par un système de prêt gratuit, ce film (présenté en cassette vidéo) illustre une fiction d'une durée de douze minutes. Cette histoire est interprétée par deux personnes, à savoir Frédérique Santal et Laurent Diercksen, qui ont d'ailleurs écrit l'essentiel des dialogues.

A relever que Michel Dessonnaz prépare déjà un nouveau film, consacré cette fois aux métiers de l'électricité et commandé par la Commission «Jeunesse et école» de l'OFEL. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVE

Corgémont Un récital parfait

Anne Jolidon conviait le public, récemment, à un récital de piano en faveur du Service de l'infirmière-visiteuse de Corgémont-Cortébert-Sonceboz. Devant une salle comble, le charme passa rapidement et cette heure musicale fut un moment d'intense communion. (fh)

AGENDA

Sonceboz Cabaret Bouillote

Issu du groupe d'animation ACL (Art-Culture-Loisirs) Sonceboz-Corgémont, le Cabaret Bouillote donnera un spectacle à la halle de Sonceboz le samedi 19 mars prochain, à 20 h 30. Cette joyeuse bande amusera le public en présentant textes, chansons et danses. Tous les acteurs proviennent du Bas-Vallon. Joué à deux reprises déjà dans le cadre de soirées privées où il a obtenu un franc succès, et étoffé cette fois, le Cabaret Bouillote sera interprété en représentation unique. (comm)

Judo-Club de Tramelan en fête

Trente bougies soufflées au CIP

Fondé en 1964, le Judo-Club de Tramelan se trouvait trop à l'étroit dans ses locaux de la rue du Pont pour y célébrer son trentième anniversaire. C'est pourquoi il a jeté son dévolu sur le Centre interrégional professionnel (CIP) pour organiser cette manifestation à laquelle était associé le groupe «Aérobic» qui, lui, fête ses vingt printemps.

Ce n'est pas sans émotion que le président André Mast a ouvert les festivités en retraçant brièvement les principales étapes de la société. L'assemblée constitutive avait réuni 27 personnes (huit femmes et dix-neuf hommes) et Adolphe Cochand, premier entraîneur du club, donna

la première leçon aux adeptes le 15 janvier 1964.

ÂGE D'OR

Au début des années 70, le club connut une période glorieuse. Il recensait même 117 membres dont 80 actifs. Le judo fut alors à son plus haut niveau à Tramelan avec l'ascension de son club en LNB, mais surtout grâce à un grand tournoi international qui fut organisé trois ans de suite avec la participation de la Pologne et de ses quatre champions olympiques. La Suisse n'était pas en reste, avec son champion Eric Haenni, sans oublier l'équipe française du célèbre bataillon de Joinville.

A cette époque, les judokas s'entraînaient quatre fois par semaine. Ils cumulaient les titres

de champions cantonaux et Georges Steinegger, leur chef de file, obtint un quatrième rang au Tournoi international de Bâle et participa à deux reprises aux finales des championnats de Suisse.

Par la suite, il faut bien reconnaître que la société connut une traversée du désert. Mais elle semble présenter les signes d'un renouveau prometteur. Son effectif actuel est de quarante membres dont une trentaine d'actifs. On n'a pas manqué d'innover en créant un groupe d'aérobic, tandis qu'une section de karaté a été fondée il y a trois ans. Des cours et des démonstrations de judo, de même que des cours d'autodéfense, sont donnés régulièrement à l'intention de tous les degrés.

Vice-présidente du Judo-Club et animatrice du groupe «Aérobic» qu'elle a fondé il y a vingt ans, Jacqueline Steinegger a présenté sa section. Lors de la première séance en février 1974, l'effectif se limitait à quatre personnes. On ne parlait pas encore d'aérobic, mais de culture physique du judo. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 60 dames qui suivent les cours de la responsable, dont deux de la première heure, Mmes Glauser et Dennler.

Sous la conduite de l'entraîneur Georges Steinegger, juniors et adultes ont fait la démonstration de leur maîtrise. On a pu assister au passage de la ceinture orange de Mlle Falco. Des présentations d'autodéfense, d'aïkido, d'aérobic, de ka-

raté ont encore agrémenté cette journée.

Pour clore cette manifestation, le président a remis les médailles relatives au récent tournoi interne de la section des juniors. En voici le classement:

Débutants: 1. John Hirschi. 2. Yannik Aeschlimann. 3. Thierry Tschanz. 4. Aline Hirschi.

Catégorie B: 1. Joan Habegger. 2. Ismaël Stettler. 3. Anne-Catherine Geering et Sabine Müller. 5. Natach Barth. 6. Yves Hirschi.

Juniors: 1. Patrick Müller et Alexandre Kunz. 3. Jean-Luc Geering. 4. Anne-Laure Vuilleumier. 5. Nicolas Barth. Mérite sportif: Fille: Natacha Barth. Garçon: Nicolas Barth. (spt)

AUTOS - MOTOS - VELOS

Plus.

Direction assistée, toit ouvrant électrique, volant ajustable en hauteur, radiocassette à deux haut-parleurs, compte-tours, sièges arrière rabattables séparément et becquet. Le modèle spécial Nissan Sunny X1 est à vous aux prix de Fr. 20 350.- (5 portes Fr. 20 950.-).

Et moins.

Fr. 2000.-. Soit la valeur de l'équipement spécial de la Nissan Sunny X1 qui ne vous coûte rien. Si ce n'est un coup de cœur.

NISSAN

Sunny X1



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15

IMMOBILIER

A LOUER Quartier piscine La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 1½, 2 et 3 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., ascenseur. Libre à convenir. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

DIVERS

NOUVEAU À YVERDON!

Walthert & Fasel
Caravanes - Entretien
Caravanes neuves
et occasions

**OUVERT
DIMANCHE
27 MARS**

Auvents - Accessoires
Avenue de la Plage
1400 Yverdon
Tél. 024/22 44 00
196-508182

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert
OPPORTUNITÉ UNIQUE
1½ pièce, 55 m²
Entièrement rénové.
PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.-
Tél. 038/24 57 31 28-440

PIERRE AUBRY

TAPISSEUR
**Rideaux
Tapis**
192-12731
N-DROZ 27 - LA CHX-DE-FDS

VOYAGES ÉVASIONS

Eric Fischer
CH-2087 Cornaux/Neuchâtel (Suisse)
Tél. et fax 038/47 13 43
Demandez la liste de nos autres
ÉVASIONS

LES GRANDES ÉVASIONS

Du 17 au 22 avril 1994
Du 30 avril au 10 mai 1994

NORMANDIE
50e anniversaire
du Débarquement
6 jours,
demi-pension
Fr. 840.-

L'IRLANDE
11 jours,
demi-pension
Fr. 1750.-

Centre d'exploitation de la Transjurane au vote cette fin de semaine

Tour Mangeat ou tour de Babel?

En cette fin de semaine, les Jurassiens se rendront aux urnes pour trancher du sort de la tour Mangeat, un projet de 60 millions – 30 millions à charge du canton – destiné à servir de centre d'exploitation de la Transjurane et nerf central de la police jurassienne. Elle abriterait 200 fonctionnaires. Le conditionnel est de mise car le projet est très controversé. La passion l'emporte le plus souvent sur la raison dans le débat. Et la disparité entre districts risque d'émerger. La tour Mangeat sera-t-elle la tour de Babel du Jura? Réponse dimanche.

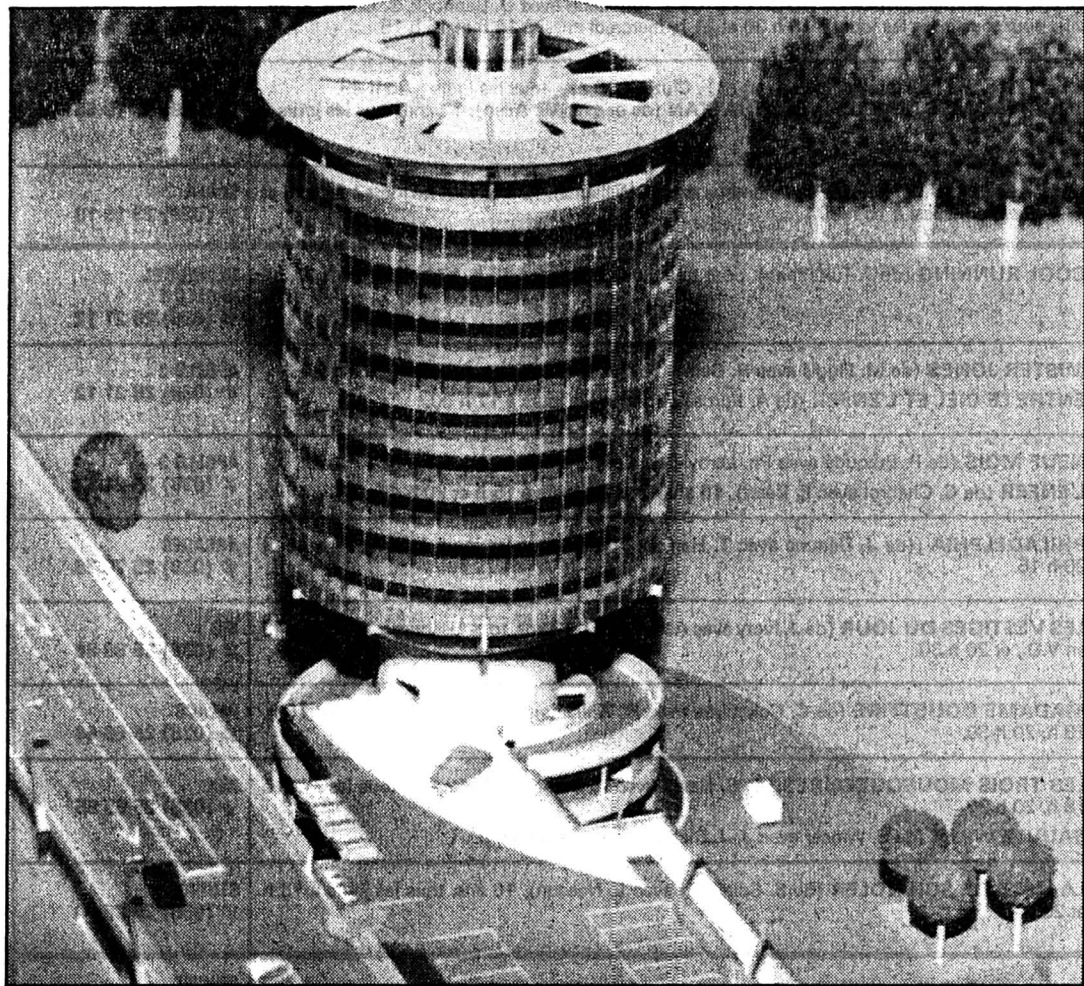
qui se distance ici de sa ministre Odile Montavon) mène campagne pour la tour Mangeat. La comparaison s'arrête là.

PASSION PLUTÔT QUE RAISON

Pour convaincre les citoyens de l'utilité du projet, le canton ne ménage pas ses efforts. Il a multiplié les séances d'information (une douzaine) à travers tout le Jura. Il s'est largement répandu en affiches. En face, pas d'opposition organisée. Seulement des escarmouches individuelles. Et le débat dans la rue touche l'émotionnel plutôt que la raison. L'ingénieur Voutat a dû intervenir pour démentir la construction d'un second centre d'entretien en Ajoie évalué... à 25 millions (au lieu de 2,5 millions). Aux Franches-Montagnes, il est devantage question de la réfection de la J18, attendue depuis des lustres, que de la tour Mangeat...

DEUX EXPLICATIONS

Est-ce que le peuple jurassien a perdu de son panache, de son idéal, à ne plus concevoir des projets audacieux? La réponse est ailleurs. Elle est de deux types. Il y a d'abord une perte de confiance envers un gouvernement en bout de course. Le clivage avec la base s'est creusé. A force d'être roulé dans la farine, les Jurassiens sont devenus méfiants. Le second élément est financier. Il est demandé à chacun de payer ses impôts et de faire des économies, on lime sur les



La tour Mangeat
Un projet très controversé.

subventions et les demandes alors que la tour Mangeat apparaît comme un projet luxueux.

Bref, le vote sur le centre d'entretien de la N16 comporte beaucoup d'inconnues dont les

paramètres échappent largement au seul choix de principe. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Happé par le train Cadavre identifié

Le corps affreusement déchiqueté découvert aux abords de la ligne ferroviaire à la sortie du tunnel de Glovelier-St-Ursanne a été identifié. Il s'agit d'un homme de 28 ans, de Courgenay. Vu ses difficultés antérieures, la thèse du suicide paraît vraisemblable, selon la police. Celle-ci relève en outre que l'incendie qui a dévasté dimanche matin la boucherie de Courtedoux est dû à une défectuosité d'un câble électrique. (vg)

AGENDA

Franches-Montagnes Invitation aux parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves des Franches-Montagnes vous invite à une soirée d'information fixée le jeudi 17 mars à 20 h 30 à l'Hôtel Bellevue à Saignelégier. Odile Montavon sera présente pour répondre aux questions. Où en est la réforme scolaire sur le Haut-Plateau? Quelles sont les chances de réalisation d'un cercle scolaire secondaire aux Franches-Montagnes? Autant de thèmes qui seront abordés. (mgo)

Ecole de la Parole

Rendez-vous à Saignelégier

Apprendre à lire, à méditer, à contempler et à agir: telle est la démarche pédagogique et œcuménique que propose le Cardinal Martini dans son «Ecole de la Parole». Plus d'un millier de jeunes ont participé au lancement de cette école le 23 janvier dernier à Lausanne. Le 17 mars, des «Ecoles de la Parole» sont proposées dans tous les cantons romands. Elle se déroulera pour le Jura jeudi prochain à 20 heures à la chapelle de l'hôpital de Saignelégier. François Brahier, du Centre d'animation jeunesse, animera la soirée. (mgo)

Courtételle

Musique sacrée

Le Chœur mixte de La Cou-dre, accompagné par des professeurs et des élèves du Conservatoire de Neuchâtel, donnera un concert samedi 19 mars, à 20 h 15, en l'église de Courtételle. Explorant le domaine du «chant sacré du XIXe siècle pour chœur, soli et orchestre», l'ensemble neuchâtelois interprétera des œuvres de Schubert, Tchaïkovski et Diabelli. (Imp)

Raiffeisen de Saignelégier

Le cap des 60 millions!

La Banque Raiffeisen de Saignelégier a franchi le cap des 60 millions. C'est ce qu'ont appris samedi dernier les 230 sociétaires présents à l'assemblée générale. Le taux de croissance très sain est dégagé presque exclusivement par l'augmentation des dépôts de la clientèle.

C'est Renaude Boillat, gérante depuis 20 ans, qui a commenté

les comptes. La baisse des taux s'est faite en décembre pour permettre la jonction entre nouvelles et anciennes hypothèques. Revers de la médaille, la baisse s'est répercutée sur les taux offerts aux épargnants.

FORTE ÉPARGNE

Les dépôts de la clientèle se sont accrus de près de 4 millions atteignant 53,6 millions, presque

totale réinvestis dans la région sous forme d'avances, de prêts et de crédits.

Pour la première fois depuis des années, la part au bilan des obligations a fortement régressé.

Le bénéfice 93, en augmentation de 50%, atteint 330.000 francs. 25.000 francs sur immeuble, 30.000 francs à du croire et 180.000 francs ont été versés aux

réserves latentes. Ce sont 86.723 francs qui ont alimentés les réserves apparentes qui ascendent à ce jour à 1,03 million.

Notons enfin que la Raiffeisen du chef-lieu a accueilli 43 nouveaux sociétaires ce qui porte l'effectif à 777.

A ce titre, la banque est à l'étroit avec un seul guichet. Mgo

Restructuration chez Von Roll

Pétition de la FTMH

Réunis à Berne, les représentants syndicaux du groupe Von Roll se sont déclarés consternés par la fermeture prévue en fin d'année de l'aciérie de Monteforno au Tessin et de la forge de Gerlafingen (SO). Une pétition auprès des travailleurs a été lancée dans l'ensemble du groupe.

Emmené par Jean-Claude Prince de la FTMH Jura, le syn-

dicat dénonce la politique du fait accompli pratiqué par la direction générale. Si la marche de l'entreprise et les perspectives d'avenir avaient fait l'objet d'informations, les travailleurs de Von Roll ont été placés devant un diktat en l'espèce, avance le syndicat. Cela a été ressenti comme un «dérapiage» et une «violation des règles de la bonne

foi» entre partenaires. La FTMH ne s'en tient pas là. Dans une lettre au conseil d'administration, elle note que «l'incompétence démontrée dans le choix de stratégie de l'entreprise est flagrante et appelle une profonde remise en question» des responsables du groupe. Le syndicat demande davantage de transparence sur Von Roll en

Suisse et ses filiales à l'étranger. Une pétition a enfin été lancée auprès des travailleurs de Von Roll. Cette pétition s'étonne des mesures prises, se solidarise avec les ouvriers touchés et en appelle à la responsabilité des banques pour le maintien de l'emploi chez Von Roll et en Suisse en général. Mgo

Frais de scolarité hors canton

La retenue d'une franchise est normale

Le Gouvernement jurassien répond au député Etienne Taillard (PDC) qui le questionnait sur l'instauration d'une franchise de 600 francs déduite des frais de scolarité hors canton, que le Gouvernement rembourse aux parents lorsque leur enfant suit une école qui n'a pas son équivalent dans le canton du Jura.

L'exécutif indique qu'une prise en charge de ces frais n'a lieu que si les moyens des pa-

rents sont insuffisants. Comme ces frais sont remboursés, quelle que soit la situation des parents, la retenue d'une franchise n'est pas contraire à la loi.

Les élèves francs-montagnards qui fréquentent une école chaud-de-fonnière sont au bénéfice d'une disposition particulière qui leur permet aussi d'obtenir le remboursement de leurs frais. La franchise a été ins-taurée par mesure d'économies.

Elle n'a fait l'objet d'aucune intervention parlementaire. Le Gouvernement se dit donc fondé à la percevoir. Il l'a jugée préférable à une retenue unique de 10%. Enfin, l'exécutif admet qu'il faut réviser l'ordonnance sur les bourses, car les critères actuels de détermination du revenu des parents ne sont plus fiables, par suite de nombreuses modifications fiscales notamment. (vg)

Droits politiques

Extension

L'Exécutif jurassien va consulter les communes sur des modifications de la loi sur les droits politiques. Le premier point concerne l'augmentation des députés de base pour chaque district. Ils passeront de trois à quatre. Secundo, il s'agit d'étendre l'éligibilité des étrangers jouissant du droit de vote. Ces derniers pourraient siéger au Parlement et aux conseils généraux des communes. Au reste, il est prévu de concentrer sur une même année les élections communales et fédérales. Mgo

Homes médicalisés

Très largement occupés

Les cinq homes médicalisés du canton du Jura (Delémont, Charmoille, Saignelégier, Bassecour et Lajoux), qui offrent une capacité d'accueil de 280 lits ont accueilli l'an passé 371 résidents. Le nombre de journées est passé de 92.514 à 95.727 de 1992 à 1993. Ces homes emploient 246 personnes correspondant à 192 postes à temps complet.

L'âge moyen des patients est de 83 ans et la doyenne compte pas moins de 103 printemps. A fin 93, sur les 264 résidents enregistrés, 184 avaient besoin de soins médicaux et infirmiers réguliers alors que 67 autres bénéficiaient de soins constants (25%).

QUEL COÛT?

Sur le plan financier, le coût d'une journée de soins s'est élevée en moyenne à 169 francs (5000 francs par mois). Les déficits d'exploitation, sous le coup de l'exigence de la maîtrise des charges, ont été revus à la baisse. Ainsi, pour le canton, au lieu des 4,8 millions de découvert prévus au budget 93, les charges s'élèvent à 3,1 millions soit une économie de 1,7 million.

Le prix de la chambre et de la pension se montait à 109 francs par jour (3300 francs par mois) l'an passé. Toutefois, en vertu de la loi, les résidents qui n'ont d'autres ressources que l'AVS et les prestations complémentaires ne se voient facturer que le montant qu'ils peuvent payer. 77 résidents (sur 371) ont bénéficié de cette réduction pour un montant de 326.000 francs. Mgo

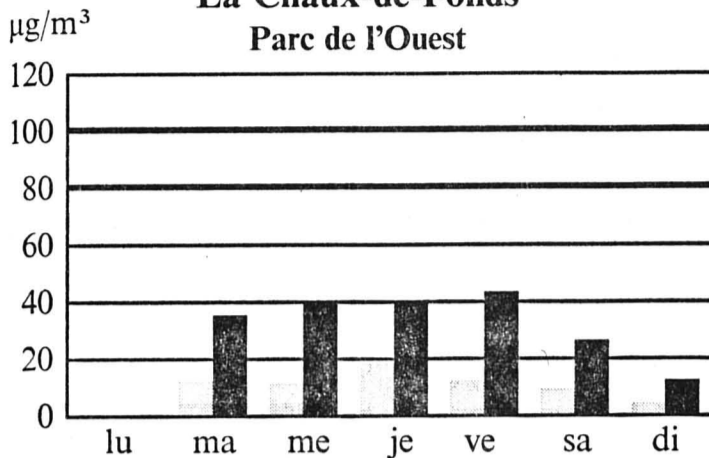
CINÉMAS	
L'HOMME SUR LES QUAIS (de R. Peck), 16 ans, à 20 h 30 jusqu'à jeudi; dimanche à 17 h 30 et 20 h 30; lundi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
PAS DE VACANCES POUR LES BLUES (de H. Ross avec K. Turner), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 17 h. SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J.J. Richter), pour tous, tous les jours à 18 h 45, mercredi aussi à 14 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
COOL RUNNINGS-RASTA ROCKETT (de J. Turteltaub avec D. Bannock, S. Coffie, J. Bevil), pour tous, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 14 h et 16 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
L'ENFER (de C. Chabrol avec E. Béart et F. Cluzet), 16 ans, tous les jours à 20 h 45. MEURTRE MYSTÉRIEUX À MANHATTAN (de et avec W. Allen), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
COOL RUNNING (de J. Turteltaub), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. ENTRE LE CIEL ET L'ENFER (de A. Kurosawa), tous les jours à 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
NEUF MOIS (de P. Braoudé avec Ph. Leroy-Beaulieu), 16 ans, tous les jours à 17 h 45. L'ENFER (de C. Chabrol avec E. Béart), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
PHILADELPHIA ((de J. Demme avec T. Hanks), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
LES VESTIGES DU JOUR (de J. Ivory avec A. Hopkins), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LES TROIS MOUSQUETAIRES (de S. Herek avec K. Sutherland), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30. SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J. J. Richter), pour tous à 15 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
TROIS COULEURS: BLEU (de K. Kieslowski), 12 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISEE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LANTERNE MAGIQUE (de 7 à 12 ans), mercredi à 14 h 30.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Triplet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 0-24 h, 4 turbines.	USINE DU CHÂTELLOT

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHEQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHEQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHEQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHEQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquél, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHEQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. Cafeteria: Arnaldo Castelli photographies; jusqu'au 24 avril. Salle Shaula: Commedia dell'arte, masques, costumes et accessoires. Jusqu'au 17 avril. Lundi à vendredi 9 h à 12 h et samedi 9 h à 14 h. LUDOTHEQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHEQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHEQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHEQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHEQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires jusqu'au 10 avril. «Le billet de banque et son image: l'exemple suisse»; «Images pour la lutte contre le sida». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «L'artiste et le livre», collection Bergeon, jusqu'au 10 avril. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseier, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. «Enfance-Enfants», jusqu'au 22 mai. Fred Perrin, sculptures, jusqu'au 22 mai. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. Jusqu'au 16 avril, Ph. Boillat, peinture. J.-C. MEIER. Veralli, peintures et sculptures, jusqu'au 16 mars et du 11 au 16 avril. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours 10-17 h. DE LA SOMBAILLE. Monica Luppi, peinture sur porcelaine et Ginette Danzer, dessin. Jusqu'au 14 mars. UBS. Ouverture des guichets. Francine Montandon, huiles et aquarelles, jusqu'au 3 juin. VILLA TURQUE. Guido Bernasconi, du 17 mars au 31 mai. SONIA WIRTH-GENZONI. Gravures et tableaux des frères Barraud, jusqu'au 7 avril. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h. DU PARC. P.-A. Digier, photographies. Lundi à vendredi jusqu'à 18 h, samedi 12 h. Jusqu'au 27 avril.	LA CHAUX-DE-FONDS
CELLIER DE MARIANNE. Francis Maire, peintures, vendredi-samedi 16-21 h, dimanche 14-18 h, jusqu'au 20 mars.	LE LOCLE
DU POMMIER. Lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Gyorgy Selmeci, peinture. Jusqu'au 26 mars. DES AMIS DES ARTS. Domenico Sorrenti, peintures et encres de Chine, mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, jusqu'au 20 mars. DITESHEIM. Yuri Kuper, peintures et gravures, mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h, jusqu'au 20 mars. COÛ. Stella Challandes, peinture, mardi à samedi 15 h 30-18 h 30, jusqu'au 10 avril. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. Françoise Jeannin, peintures et papiers, Jean-Marc Müller, sculptures. Jusqu'au 1er avril. PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. Lundi à vendredi 7-19 h, samedi et dimanche 10-18 h, «L'architecture slovaque des années 20 et 30». Jusqu'au 15 mars. MDJ ART CONTEMPORAIN. Sylvie Fleury, jusqu'au 8 avril. Mercredi à dimanche 14-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Richard Davies, dessins et gravures, mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 27 mars.	HAUTERIVE
ARCANE. Mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h. Pierre Loye, dessins. Jusqu'au 2 avril.	PESEUX
JONAS. Ivo Soldini, sculptures, peintures, dessins, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h, jusqu'au 20 mars.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Aeberli, peinture, mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30, jusqu'au 31 mars.	CORMONDRÈCHE
NOELLA. «Art au pluriel 1994». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h, jusqu'au 26 mars.	LA NEUVEVILLE
DU SOLEIL. Yves Voirol, mardi à dimanche, 9 h à 23 h, jusqu'au 20 mars.	SAIGNELÉGIER
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Salon des artistes amateurs, jusqu'au 2 avril. Mardi-samedi 14-18 h.	SAINT-IMIER

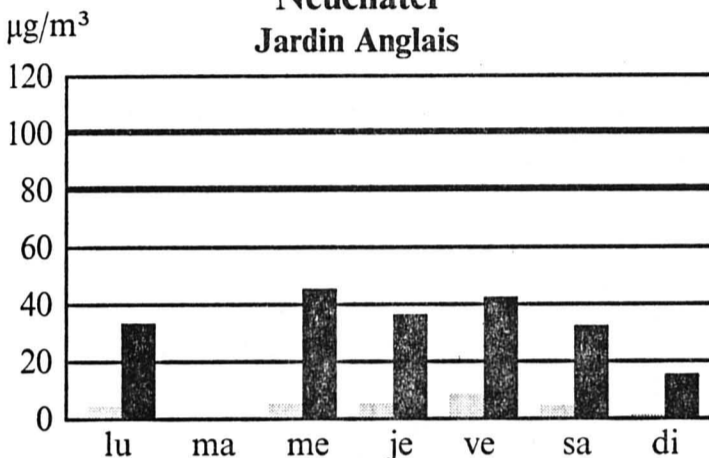
ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 7 au 13 mars 1994

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 99 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 92 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

FAIT DIVERS

Neuchâtel

Voiture en feu

Le SIS est intervenu rue Pourta-
lès 3 à 5, devant l'Hôtel des
Beaux-Arts, pour une voiture en
feu, dimanche à 16 h 15. Le si-
nistré s'est déclaré dans le com-
partiment moteur. Les causes
sont techniques.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur d'un bus de mar-
que VW, de couleur foncée, qui,
le samedi 12 mars vers 22 h 50
circulait rue du Progrès à La
Chaux-de-Fonds en direction
est et qui, à la hauteur de l'im-
meuble No 68, a heurté un
chien, ainsi que les témoins, sont
priés de prendre contact avec la
police cantonale de La Chaux-
de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur d'un camion qui,
lundi 14 mars, vers 11 h, circu-
lait rue Jardinière à La Chaux-
de-Fonds et qui a heurté le flanc
droit d'une voiture rouge en sta-
tionnement à la hauteur du No
140, ainsi que les témoins, sont
priés de prendre contact avec la
police cantonale de La Chaux-
de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

DÉCÈS

Noiraigue

Mme Gilberte Hotz, 1922

Pesieux

Mlle Nelly Grobéty, 1903

Neuchâtel

Mme Erica Crotta, 1917
M. Roger Macherel, 1939

NEUCHÂTEL



*Te voir souffrir et ne pouvoir
t'aider a été notre plus grande
peine.
Ta vie fut courte parmi nous,
ton souvenir restera à jamais
gravé dans notre cœur.*

Sa mère:

Madame Cécile Macherel-Broillet, à Marin;

Ses frères:

Monsieur Roland Macherel, à Marin,

Monsieur Willy Macherel, à Orbe, ses enfants Bernard et Jacques, à Colombier;

Sa sœur:

Madame Georgette Turuani-Macherel, à Hauterive, ses enfants Stéphane et Natacha,
à Colombier;

Son amie:

Madame Isabelle Voutat, à La Neuveville, qui l'a aidé durant toute sa maladie;

Ses amis:

Madame et Monsieur Nelly et Beat Troger, à Savagnier,

ainsi que les familles Macherel, Gobet, Aebischer, Brugger, Broillet, Jaquet, Berger,
parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger MACHEREL

enlevé à l'affection des siens, dans sa 55e année, après une longue et douloureuse maladie,
réconforté par les sacrements de l'Eglise.

2000 NEUCHÂTEL, le 14 mars 1994.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, jeudi 17 mars à
14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Mme Cécile Macherel
Fleur-de-Lys 31
2074 Marin

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

PALS/ESPAGNE

Repose en paix.

Madame Claudine Calame-Gex, à Pals/Espagne;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Calame-Frattini et leurs enfants Raphaël et Anne-Laure,
à Yverdon,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy CALAME

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, parrain, cousin, parent et ami
enlevé à leur tendre affection dans sa 74e année.

PALS/ESPAGNE, le 14 mars 1994.

La cérémonie aura lieu à Pals, mardi 15 mars à 17 heures.

Domicile de la famille: Els Masos 67
17256 PALS/Espagne

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SERVICE DU FEU DES PONTS-DE-MARTEL

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Oskar RUDOLF

beau-père de M. Georges Robert, officier à la Compagnie des sapeurs-pompiers.

157-501057

Un très sincère merci à toutes les personnes qui nous ont soutenues et réconfortées par leur
présence, leur message de sympathie, leur envoi de fleurs ou leur don, lors du décès de

Madame Marguerite BEGUIN-PIROUÉ

nous avons ainsi pu mesurer l'image lumineuse que laisse à chacun notre sœur, belle-sœur,
tante, grand-tante.

Pierre PIROUÉ, son épouse et famille
Georges PIROUÉ, son épouse et famille

LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1994.

LA BRÉVINE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son
deuil, la famille de

Madame Suzanne GERTSCH-MATHEY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur pré-
sence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons. Elle les prie de trouver ici l'expression
de sa profonde reconnaissance.

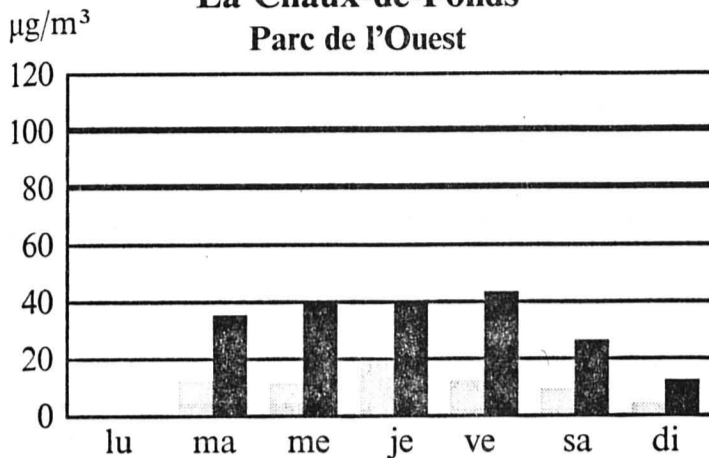
Un merci particulier au personnel du Home Les Sugits pour leurs soins et dévouement.

157-14004

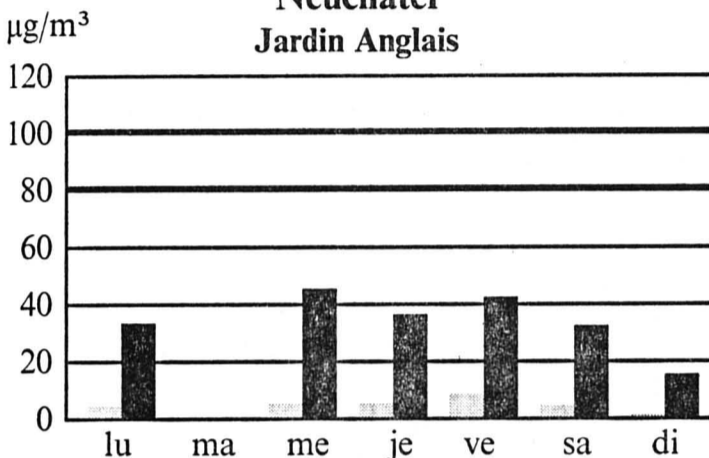
ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 7 au 13 mars 1994

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 99 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 92 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 210 360.

Tirage contrôlé (REMP)
29.418.Régie des annonces:
Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

NOIRAIGUE

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Alain Hotz et ses enfants;

Monsieur Claude Hotz et ses enfants;

Monsieur Angelo Spinetti,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Gilberte HOTZ
née RUEDI

leur très chère maman, grand-maman, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre
affection le 14 mars dans sa 72e année.

NOIRAIGUE, le 14 mars 1994.

*Le Seigneur est mon berger je ne manque de rien.
Il me mène vers les eaux tranquilles et me fait revivre.*
Ps 22

Le culte sera célébré mercredi 16 mars au temple de Noiraigue à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Le Furcil
2103 Noiraigue

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

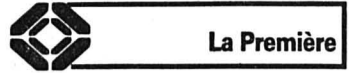
La famille de

Monsieur André ZURCHER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées
pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnais-
sance et ses sincères remerciements.

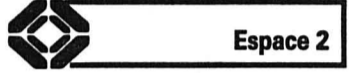
Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures



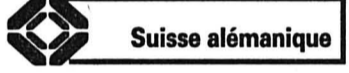
La Première

5.30 Journal. 5.37 Le livre de la semaine. 5.44 Les femmes et les enfants d'abord. 5.50 On n'a pas l'âge de nos vinyles. 6.00 Journal. 6.11 Les temps forts du 6-8. 6.15 A fleur de temps. 6.20 Les uns et les autres. 6.26 Billet d'humeur. 6.30 Journal. 6.40 Point de mire. 6.47 Journal des sports. 6.53 PMU romand. 7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 Le livre de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Micromega. 8.52 Mimi en liberté. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'onde. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct d'Yverdon-les-Bains: Sélection suisse du trophée Radio France de la chanson francophone. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.



Espace 2

7.30 Mémento culturel. 8.15 Les chemins de traverse. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. Evénements d'hier et d'aujourd'hui. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Le son des choses. 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

10.30 Baff. 11.05 Musikwunsch. 11.15 Music-Special. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Sesta. 16.00 Volkstümliche Unterhaltung. 16.30 Siesstafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.08 (BE) Regionaljournal-Extra. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Ihr Musikwunsch. 20.00 Familienrat. 20.30 A la carte. 23.00 Tonspur. 0.00 Nachclub.



6.00 Le journal. 6.15 Brèves de trottoir. 6.30 Flash-infos. 6.45 Star mystère (jeu). 6.50 Flashwatt. 7.00 Le journal. 7.20 Anniversaires. 7.30 Flash-infos. 7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash-infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Onze-Treize. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Transit. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).



Fréquence Jura

6.00 Infos FJ. 6.08 Objectif 9. 6.20 Jeu de l'intro. 6.30 Infos FJ. 6.37 Ephéméride. 6.45 Odyssée du rire. 6.50 Infos plus. 7.00 Infos FJ. 7.30 Infos FJ. 7.37 Revue de presse. 7.45 Jeu Va savoir. 8.00 Infos FJ. 8.15 De bouche à oreilles. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu de l'intro. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grands classiques. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Fréquence jazz. 19.30 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.



Radio Jura bernois

6.30 (et 7.30; 9.30) RJB-Info bulletin. 7.00 (et 8.00 et 9.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.00 Hit-Parade régional. 11.00 Faire ou ne pas faire (magazine des familles). 11.30 Les dédicaces. 12.00 RJB-Info, titres, activités villageoises, journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Metro-Music. 17.30 RJB-Info, titres, activités villageoises, journal du soir. 18.00 RSR 1 Journal. 18.20 La Bonn'Occase. 18.45 Phono Belle Epoque. 19.15 Vieux tubes à la carte. 20.00 Antipasto Misto. 21.00 Relais RSR 1.



Suisse romande

7.00 Euronews
7.55 Sortie libre (R)
8.40 Coup d'pouce emploi
Industrie et agriculture
8.45 Vendetta
9.05 Top models
9.25 Viva
10.10 Magellan
Bourgeon: le Passager de l'histoire. Encyclopaedia Galactica (4): La terre
10.40 Les feux de l'amour
11.25 Vive les animaux
Voyage grandeur nature: comme un grand cri sauvage (fin)
11.50 Premiers baisers
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.05 Rosa
13.25 Arabesque
14.15 Drôles de dames
15.05 Inspecteur Derrick (R)
16.05 La famille des collines
16.50 Ric
17.00 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.10 Il était une fois... les découvreurs
L'aviation
17.35 Madame est servie
18.00 Paradise Beach
18.30 Top models
18.50 TéléDuo
19.05 Journal romand
Bulletin d'enneigement
19.30 TJ-soir

DRS - Chaîne sportive
19.55 - 22.00 Hockey sur glace
Championnat de Suisse
Kloten - Fribourg Götteron

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
Médicaments sans ordonnance: l'épidémie des hausses.
La pierre miracle qui guérit tout

20.30
Comédie, comédie:
Un prince à New York
Film de John Landis (USA 1987)
Avec Eddie Murphy, Arsenio Hall (photo)



DRS - Chaîne sportive
22.00 - 0.30 Basketball
Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe Smelt Olimpija (Slo) - Taugres (Esp.)
En différé de Lausanne

22.30 Oh! les filles
23.00 La vie en face:
Bag-Lady
23.50 TJ-nuit
0.00 Fans de sport
Hockey sur glace
0.30 Mission impossible (R)
1.20 Coup d'pouce emploi (R)
1.25 Bulletin du télétexte



Arte

17.00 Terreur et Kebab (R)
19.00 Paul Merton
19.25 Des images qui ont fait l'histoire
L'instant de la mort
19.40 Szczecin, porte de l'Europe
Documentaire de Karin Reiss
20.28 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 Journal
20.40 Transit
21.45 Soirée thématique:
Tous jaloux!
Extrait de l'enfer
Dernier film de Claude Chabrol
22.05 El
Film mexicain de Luis Buñuel (1952) avec Arturo de Cordova, Delia Garcés
23.40 Contes de la jalousie ordinaire
Documentaire de Jacques Meny (1994)



France 1

6.00 Méaventures
6.28 Météo
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Méaventures
9.30 Haine et passions
10.15 Hôpital central
10.55 Tribunal
11.30 Santa Barbara
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.35 Les feux de l'amour
14.25 Hawaï police d'Etat
15.20 Mike Hammer
16.20 Une famille en or
16.45 Club Dorothée
17.50 Le miel et les abeilles
18.20 Les filles d'à côté
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
20.00 Le journal
20.40 Résultats du Tiercé - Quarté - Quinté+
20.45 Météo
20.50 Ciné mardi:
Les rois du gag
Film de Claude Zidi (1985)
Avec Michel Serrault, Gérard Jugnot
22.30 Football
PSG - Real Madrid
1/4 de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe
En différé du Parc des Princes
0.20 Le Bébête show
0.25 TF1 nuit/Météo
0.30 Reportages (R)
Les marabouts du Bon Dieu
1.00 TF1 nuit
1.05 Histoires naturelles
La pêche en réservoirs
1.35 TF1 nuit
1.40 Les aventures du jeune Patrick Pacard (4/6)
2.35 TF1 nuit
2.40 Histoires naturelles
Drôles de bêtes, drôles de gens
3.35 TF1 nuit
3.40 L'aventure des plantes
L'apprenti sorcier
4.05 TF1 nuit
4.15 Passions
4.35 TF1 nuit
4.40 Musique
5.05 Histoires naturelles
Le faucon Ecossais



Eurosport

8.30 Step Reebok (R). 9.00 Athlétisme: Championnats d'Europe Indoor (R). 11.00 Patinage de vitesse à Goeteborg. 12.30 Marathon sur glace. 13.00 EuroGoals (R). 14.00 Football: En route pour la Coupe du monde (R). 15.00 Tir: Finale de la White Gold Cup. 16.00 Snooker (R). 17.00 Hockey sur glace: NHL 1993/94. 18.30 EuroGoals (R). 19.30 Eurosport News. 20.00 En direct: Basketball. Coupe d'Europe à Lausanne. Finale. 22.00 Boxe. 22.30 Basketball: Championnat d'Europe, quart de finale. 0.00 Snooker: European League. 1.00 Eurosport News.



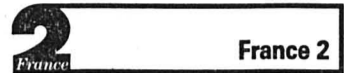
Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Tg 1 - Motori. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Uno per tutti. All'interno: 16.00 Gli orsetti volanti. Cartoni animati. 16.25 Gli animali del bosco. 17.00 Big News! 17.10 Zorro. 17.30 Uno per tutti. Studio. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.15 In viaggio nel tempo. 19.05 Caramelle. Spettacolo. 19.25 Oltre le parole. 19.40 Miraggi. Spettacolo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.25 Londra: Calcio. Coppa delle Coppe. Arsenal - Torino. Nell'intervallo: 22.25 Tg 1. 22.35 Gassman legge Dante. Prosa. 22.55 Nasty Boys. 0.25 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.35 DSE: Sapere. Documenti.



Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTP1 Júnior. 18.50 Sozinhos em casa. Comédia. 19.20 Com a verdade de m'enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Verão quente. Telenovela. 21.10 Financiar Times. 21.15 Última sessão. Com o filme português "A vizinha do lado". 23.00 Cine magazine. 23.30 Notícias e fecho.



France 2

5.55 Dessin animé
6.00 Monsieur Belvédère
6.30 Télématin
8.35 Amoureuement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.20 Matin Bonheur
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Ces années-là
12.50 Journal/Météo
13.50 Le renard
14.50 L'enquêteur
15.40 Tiercé en direct de Saint-Cloud
15.55 La chance aux chansons
16.45 Des chiffres et des lettres
17.15 Seconde B
17.45 Les années collègue
18.10 C'est tout Coffe
18.45 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne
20.00 Journal/Météo
20.40 Journal des courses/Météo

20.50
Le grand film du mardi:
L'aile ou la cuisse
Film de Claude Zidi (1976)
Avec Louis de Funès, Coluche

22.50 Bas les masques
Marins pêcheurs:
le cœur à marée basse
0.10 Journal/Météo
0.30 Journal des courses
0.35 Le cercle de minuit
1.45 Jamais sans mon livre
2.40 Savoir plus (R)
3.55 Que le meilleur gagne (R)
4.00 24 heures d'info
4.15 Que le meilleur gagne
4.45 Dessin animé
4.55 Nuit blanche
Documentaire
5.05 La chance aux chansons (R)



M6

7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Les matins d'Olivia
8.00 M6 express
8.05 Les matins d'Olivia (suite)
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Boulevard des clips
10.00 M6 express
10.05 Boulevard des clips
10.45 M6 express
10.55 Daktari
La grande soif

11.50 M6 express/Météo
12.00 Papa Schultz
12.35 Les routes du paradis
Toutes les couleurs du cœur
13.30 Drôles de dames
Meurtres à Las Vegas (2)
14.20 Musikado
Emission musicale
17.00 Multitop
17.30 Rintintin junior
Qui m'aime, aime mon chien
18.00 Flash
L'ange de la mort
19.00 Mission impossible, 20 ans après
Le masque
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Madame est servie
Le choix
20.35 Le mardi c'est permis:
Grandeur nature
Le rêve d'un enfant:
Aude et les singes de barbarie.
Le document:
Le festival international animalier d'Albert.
Mission animaux:
les collets

20.50 Le mystère de l'île au moine
Téléfilm anglais de Jeremy Summers
Avec Pierre Bedenes, Lucinda Jackson
22.30 Les incorruptibles, le retour
Pacte avec le diable
23.25 L'heure du crime
Poulet à l'amende
0.15 6 minutes
0.25 Mes années clip
0.50 Boulevard des clips
2.05 Culture pub
2.30 Ferté Alais 91
3.25 Salzburg, festival et contrepoint
4.20 Blues for two
4.45 Le pompier volants



France 3

7.00 Premier service
7.15 Jeunesse
8.20 Continentales
9.30 Génération 3
11.00 Français, si vous parliez
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 Le 12/13
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Capitaine Furillo
13.55 Votre cas nous intéresse
14.25 La croisière s'amuse
16.10 La fièvre de l'après-midi
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 Le 19/20
19.09 Editions régionales
19.31 Le 19/20 (suite)
20.05 Sport
20.20 Batman
20.50 Mardi en fête:
Attention Magiel!
Soir 3
22.05

22.35
Les brûlures de l'Histoire
L'Etat milicien: Vichy 1944

23.30 A la Une sur la 3
23.55 Continentales
Eurojournal

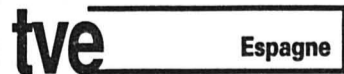


TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre
6.30 Télématin
8.00 Météo/Flash Canal Infos
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Météo/Flash Canal Infos
8.35 Comment ça va? (R)
9.00 Flash Canal Infos
9.05 Enjeux/Le point (R)
10.00 Kiosk (R)
10.10 Géopolis (R)
11.00 Les brûlures de l'histoire (R)
12.00 Flash Canal Infos
12.05 La chance aux chansons
12.40 Météo
12.45 Journal télévisé suisse
13.05 Monsieur le Ministre (R)
13.35 Le Pardon (R)
14.30 Le divan (R)
15.00 Frou Frou (R)
16.00 Infos TV5
16.10 Vision 5
16.25 Comment ça va?
16.50 La cuisine des mousquetaires
17.05 Une pêche d'enfer
17.35 Perfecto
La mode, vue du Canada
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal/Météo
19.00 A vous, Paris!
19.30 Journal télévisé suisse

20.00
Les grands jours du siècle:
Kennedy,
le rêve américain
Série historique

21.00 Journal télévisé de France 2
21.35 Envoyé spécial
23.00 La Zanizie (R)
Film français de Claude Zidi (1978)
1.00 Tête-à-tête
2.00 La chance aux chansons (R)
2.30 Enjeux/Le point (R)
3.30 Géopolis (R)
4.15 Les brûlures de l'histoire
5.20 Eurojournal



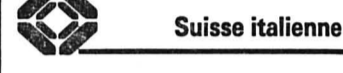
Espagne

13.00 Lingo. 13.30 El olivar de Atocha: La historia se repite. Serie. 14.30 Sin vergüenza. Concurso. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mio. 16.30 El menú de Karlos Arguiñano. 17.00 Pasa la vida. 19.00 Euronews. 19.30 Cifras y letras. 19.55 Avance Noticias. 20.00 Telediario. 20.30 Baloncesto. Final Copa de Europa. 22.15 Quién sabe dónde? 23.30 Avance Noticias. 23.35 Especial Fútbol UEFA. 0.00 Noticias. 1.00 Zona ACB. 1.30 Toros. FERIA FALLAS de Valencia.



Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schullernsehen: Immunsystem des Menschen. 9.00 TAFnews. 9.05 Onedinn Linie. 9.55 rätselTAF. 10.15 Prallerin Lenau. 11.05 Megaherz. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 cinéTAF. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Eine Frau für schwache Stunden. It. Spielfilm (1955). 15.10 Klamottenkiste. 15.25 Trickfilm. 15.35 Landarzt Dr. Brock. 16.00 TAFnews. 16.05 Fundus. Anne-Marie Blanc - "Grand old Lady" des Schweizer Films und Theaters zu Gast im "Fundus". 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 1, 2 oder 3. Ratespiel für Kinder aus drei Ländern. 17.40 Istorgia da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch-Rettungsschwimmer von Malibu. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Ein Fall für zwei. 21.05 Kassensturz. 21.35 Uebrigens... Von und mit Franz Hohler. 21.50 10 vor 10. 22.15 Slapshot. 22.30 Der Club. Literaturclub.

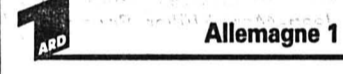


Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Edera. 13.50 Rebus. 14.35 La maschera. Film commedia di Richard Wallace (USA 1933). 15.50 "A" come animazione. 16.00 Textvision. 16.05 Webster. 16.30 Un sogno nel cuore. 17.00 Telegiornale. 17.45 Hotel Fortuna. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. Nord-Sud. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 "999". Il male oscuro. 22.15 TG sera/Météo. 22.40 Sportsera. 23.10 International Folk Festival di Lugano 1993. (1) 0.05 Textvision.



6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 10.50 MacGyver. 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Formel S. 19.40 Quadro. Quiz. 19.55 Eishockey Play-off, Finale II. 22.00 Lausanne: Basketball-Finale. Europacup der Cup-Sieger, Herren. Smelt Olimpija (Slo) - Taugres (Spanien).



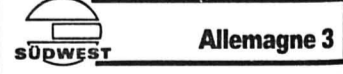
Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf - 19 17. Vorwahl Köln 0221. 14.30 Meister Eder und sein Pummel. 15.00 Tagesschau. 15.03 Jagd um die Welt: Schnappt Carmen Sandiego! 15.30 Fliege. 16.30 Hey, Dad! 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Feuer und Flamme. 18.25 Marienhof. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Grossstadttrevier. 19.57 Heute Abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Liebling Kreuzberg. 21.04 Tagesthemens-Telegramm. 21.05 Drei Mann im Bett. 21.30 Plusminus. Wirtschaftsmagazin. 22.05 Hallo Schwester! 22.30 Tagesthemens. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Die Lady mit dem Colt. 0.45 Tagesschau.



Allemagne 2

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Mensch Mami! Erziehungsmagazin. 14.00 Mensch und Natur (2/3). 14.30 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.55 Gesundheits-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Die Biene Maja. 15.25 Guck mal wie ich wache. 15.30 Enid Blyton: Fünf Freunde und ein Zigeunermädchen. 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 18.00 Unser Lehrer Doktor Specht. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Florida Lady. 20.15 Naturzeit. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Auf der Flucht. Heimatvertriebene in Afrika. 22.45 Das kleine Fernsehspiel: Wilde Jahre. 0.20 Heute. 0.25 Zeugen des Jahrhunderts.



Allemagne 3

13.30 LL. Aus Lothringen und Luxemburg. 14.00 Frankreich. 14.30 Leben in Lappland. 14.59 Heute Abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Leute, Leute. 15.45 Teleglobus. 16.15 MuM. 17.00 Vektoren und Matrizen. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Die Campbells. 18.25 Unser Sandmann. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Links von den Pinguinen. 19.15 Herren/Frauchen gesucht. 19.19 Heute Abend in Südwest 3. 19.20 Landes-schau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Sendung mit dem Stier. 21.00 Nachrichten. 21.15 Schwarz-Rot-Gold. 22.50 Geschiedten aus Amerika. Dokument. Spielfilm (F/B 1988). 0.25 Schlussnachrichten.

Un collectionneur exigeant partage ses passions au MBA du Locle

A la gloire de l'imprimé

A l'image d'autres marchandises, la montre par exemple, l'imprimé se produit en qualité haut et bas de gamme. A considérer les livres acquis par un industriel lié à ce secteur cher aux Montagnons, Marcel Bergeon, du Locle, il y a fort à parier que sa préférence n'irait pas à une swatch, mais bien plutôt à un garde-temps classique et mécanique ou à une montre-bijou, dont les composantes portent les marques d'une manufacture précieuse. Aujourd'hui, le Musée des beaux-arts du Locle présente une partie de la collection de livres d'art et d'artistes amassée par cet amoureux de la beauté, texte et illustrations confon-

du. Un trésor capable de ravir les goûts des plus exigeants et les esprits des plus spirituels.

C'est un secret de Polichinelle, le Musée des beaux-arts du Locle (MBA) fonctionne avec un petit budget et un personnel réduit. Il n'a pas les moyens, par conséquent, de monter des expositions coup de poing, susceptibles d'attirer les masses populaires. Qu'à cela ne tienne, la qualité ne se mesure pas en ces termes-là et il suffit, parfois, d'inventorier les biens de la maison pour se rendre compte de ses propres richesses.

C'est ce qu'a fait l'institution, au sein de laquelle l'investissement personnel et l'originalité ne sont pas les moindres valeurs. Le résultat, une surprenante exposition placée sous le thème «L'artiste et le livre», visible actuellement au musée, est là pour le prouver de manière tout à fait brillante.

PASSION INASSOUVIE

Marcel Bergeon, 92 ans aujourd'hui, était en âge de batifoler



Bois gravé de Michel Jamar, pour le «Chevalier au lion» de Chrétien de Troyes (1135-1185), Edition Vialetay, Paris, 1957.

lorsqu'il commença à fouiner dans les librairies, les ventes aux enchères et autres stocks des marchands d'art. Il est rare en effet de poursuivre une vie durant, sans parvenir à rassasier sa soif, une collection dont les premiers jalons ont été posés à l'âge de 18 ans. C'est pourtant ce qu'accomplit, infatigablement, Marcel Bergeon, si ce n'est en secret en tout cas très discrètement, tant il est vrai que les véritables collectionneurs ne partagent pas facilement leur bonheur, qu'ils préfèrent savourer cachés et jalousement.

Tout récemment encore, cet amoureux fou de livres et d'estampes, de beaux textes littéraires, de lettres et de papier précieux que la main aime caresser, a parcouru ses marchands habituels, à Berne et au bout du Léman. «Je n'ai jamais su résister à mes envies», confie ce bibliophile inassouvi assis sur une montagne d'ouvrages précieux. Quand la passion vous tient...

Au Locle, musée dont la vocation vouée à la gravure lui incombe en grande partie, Marcel Bergeon propose la découverte d'une infime partie de ses trésors: des pages où le visiteur est accroché tant par le texte que par l'image, des lettres autographes, des manuscrits complets d'œuvres qui ont marqué la littérature francophone. On est saisi de vertige en pensant à l'heureux bibliophile qui peut, ainsi, consulter des œuvres parmi les plus précieuses.

Si elle est un hommage à un collectionneur pertinent, cette exposition met aussi en lumière l'intense travail créatif des grands éditeurs d'art, tels Tériade, Skira, les frères Gonin ou encore Vollard, dont les illustrateurs les plus célèbres ont nom André Masson, Henri Matisse

ou Pablo Picasso. Parallèlement, la production des imprimeurs tels Lacourière-Frélaut, Mourlot, entre autres, est mise en évidence, qui donna un nouveau souffle à l'estampe originale.

UN BOUQUET DE TITRES

«Le Grand Meaulnes» et Alain Fournier, Maurice Barraud et Francis Carco ou Mallarmé, Virgile et «Les bucoliques», «Lettres sur Rome» et Chateaubriand, «Aline» ou «L'histoire du soldat» et C.-F. Ramuz, «L'art d'aimer» et Ovide, «Phèdre» et Racine, Paul Léautaud et «Le petit ami», «Le spleen de Paris» et Baudelaire, «Le chevalier au lion» et Chrétien de Troyes, «Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres» et Chs Péguy, «Traité des passions» et Descartes, «Rues et visages de New York» et Paul Morand, «Les caves du Vatican» et André Gide, «Bestiaire» et Jean Lurçat, «Physiologie de la boxe» et Montherlant, les «Sonnets» et Pétrarque, «L'or» et Blaise Cendrars, «Les fleurs du mal» et Beaudelaire, sont as-

sociés à autant de lithographies, eaux-fortes, burins et bois nés du talent de noms tels Gaston Barret, Maurice Barraud, Jean Commère, Albert Decaris, Hans Erni, Nanette Genoud, Grau Sala, Adrien Holy, Michel Jamar, André Jordan, C.-P. Josso, Chas Laborde, Jean-E. Laboureur, Luc-A. Moreau, G. de Palézieux, Jacques Ramondot, Jacques Zwoboda.

A cette vitrine de faiseurs de livres d'art, il convient d'ajouter un certain nombre de manuscrits, contenant quelques pages pour certains d'entre eux, entiers pour d'autres («Le chant du monde», Jean Giono, intégral, «Heures d'Egypte», Francis Carco, intégral, «Raymonde aux yeux verts», Paul Fort, intégral, etc.) ainsi que des lettres autographes d'André Gide, Bernardin de Saint-Pierre, Eugène Delacroix, Alexandre Dumas, pour en citer quelques-unes.

S. G.

● Le Locle, Musée des beaux-arts, «L'artiste et le livre», collection Bergeon, jusqu'au 10 avril (ma-di 14-17 h), plaquette

ORS BAROQUES



J.-M. Müller, «La danse», bronze. (sp)

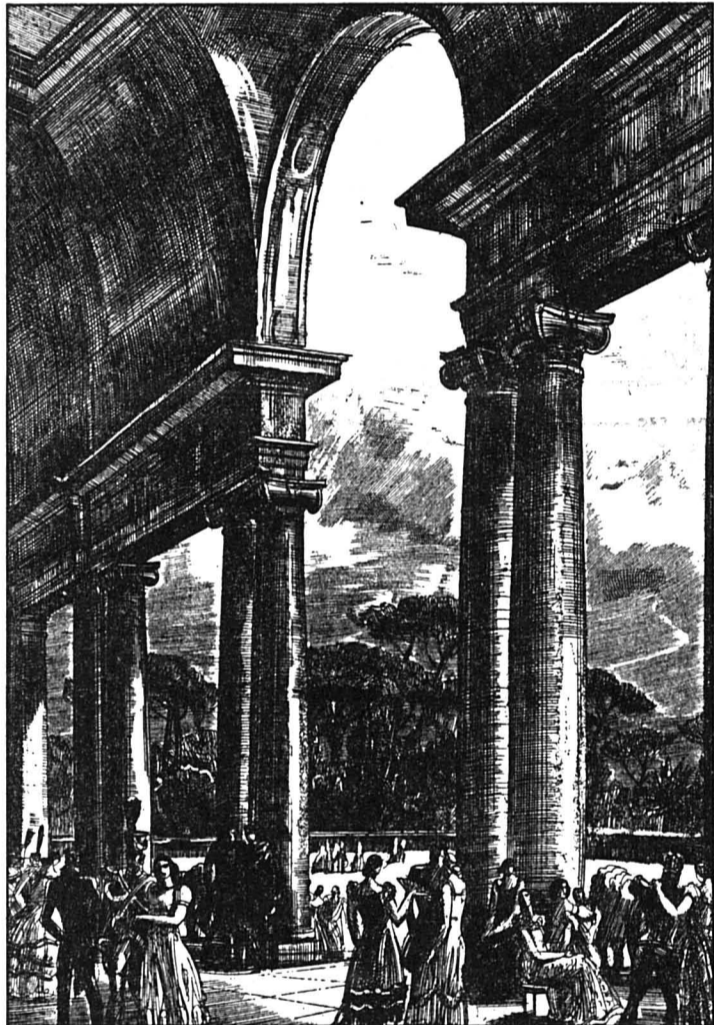
En conviant deux artistes français pour la première fois en Suisse, la Galerie de l'Orangerie propose une vision dominée par les ors baroques peints de Françoise Jeannin en parfait dialogue avec les bronzes patinés de Jean-Marc Müller. Pour parvenir à ses séduisants tableaux, Françoise Jeannin use d'une technique qu'elle a mise au point, celle de papiers froissés en un certain ordre assemblés, qu'elle peint ensuite. Reste la marque des pliures, les nervures qui donnent aux œuvres une texture dynamique et une respiration à l'image d'une peau. Sous des couleurs vives et des ors flamboyants, nimbées de mystères, elles séduisent l'œil tout en ouvrant largement la voie à l'imagination. En contrepoint, Jean-Marc Müller propose toute une famille de sculptures, bronzes, bois et marbres, aux formes moins tourmentées, plus épurées, classiques pour ce qui est des bronzes, audacieuses pour certains bois et juxtapositions de matériaux, tels l'olivier et la pyrite.

● Neuchâtel, Galerie de l'Orangerie, F. Jeannin, papiers froissés, J.-M. Müller, sculptures, jusqu'au 1er avril (ma-di 14-18 h 30)

SELMECI

Gyorgy Selmeci a exposé voici huit ans au Pommier. Actuellement, il fait voir ses travaux récents, réalisés selon la tradition contemporaine des pays slaves, qui puise aux sources de l'art populaire, du surréalisme érigé en contre-système, de la dérision, le tout servi par un graphisme dont la qualité est depuis longtemps et largement reconnue. Né à Budapest voici 47 ans, Selmeci s'est installé en Suisse en 1981. Après des études de maître de dessin, des recherches pédagogiques sur l'enseignement artistique, il exerce la profession de graphiste depuis plus de dix ans. (sg)

● Neuchâtel, Galerie du Pommier, Gyorgy Selmeci, peintures et monotypes, jusqu'au 26 mars (lu-ve 10-12 h et 14-18 h)



Burin d'Albert Decaris, pour «Lettres sur Rome», de F.-R. de Chateaubriand (1768-1848), Editions Creuzevault, Paris, 1935.

Philippe Rufenacht ou la joie de peindre

Rythmes sonores

Le Chaux-de-Fonnier Philippe Rufenacht, récemment sélectionné à la Biennale des amis des arts, peint avec jubilation et gourmandise. Ses œuvres illuminent l'environnement, en même temps qu'elles manifestent le passage du temps.

Le travail réalisé par Philippe Rufenacht est d'abord de la peinture pour la peinture. Aucune trace de figuration, point d'introspection ni d'abstraction lyrique dans ses œuvres. La peinture de Rufenacht vaut pour elle-même, pour ses rythmes, pour ses couleurs sonores, pour les émotions que chacun pourra y déceler. Totale-ment anarchique au premier regard, elle repose néanmoins sur des structures: celles données par le format, obstinément car-

ré, limitatif d'un espace pictural que l'on devine illimité, lequel force en quelque sorte l'artiste à ordonner sa liberté créatrice.

Cet artiste applique la peinture à grands gestes vigoureux et souples, coup de brosse sur coup de brosse, comme un labeur chaque jour recommencé, qui laisse transparaitre son passage à travers des couches nombreuses de matière, jamais totalement recouverte ni totalement découverte. Il est possible de prendre en considération une toute petite parcelle de peinture pour, déjà, y déceler toute une histoire en profondeur.

Philippe Rufenacht est né à La Chaux-de-Fonds voici 45 ans. Il peint depuis vingt ans et Carlo Baratelli lui a dispensé cours et conseils. En 1980, il a remporté le Prix Portescap de la



Philippe Rufenacht

Acrylique sur panneaux, 1993.

(Impar-Gerber)

Biennale, trois ans plus tard une bourse fédérale des beaux-arts. Ses expositions l'ont fait connaître dans la région, mais aussi en Suisse alémanique (Winterthur, Olten) et à Paris en 1988, dans le

cadre de «Le génie de la Bastille ouvre ses portes à l'Europe». Philippe Rufenacht est membre de la section neuchâteloise des Peintres, sculpteurs et architectes. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, Galerie des Arbres, Philippe Rufenacht, peintures récentes, jusqu'au 30 avril (tous les jours 10-17 h)



Les artisans d'une exposition

Marcel Bergeon et Claude Gfeller (à droite).

(Impar-Gerber)

Cinq ans après le départ des Soviétiques

Afghanistan: le bourbier oublié

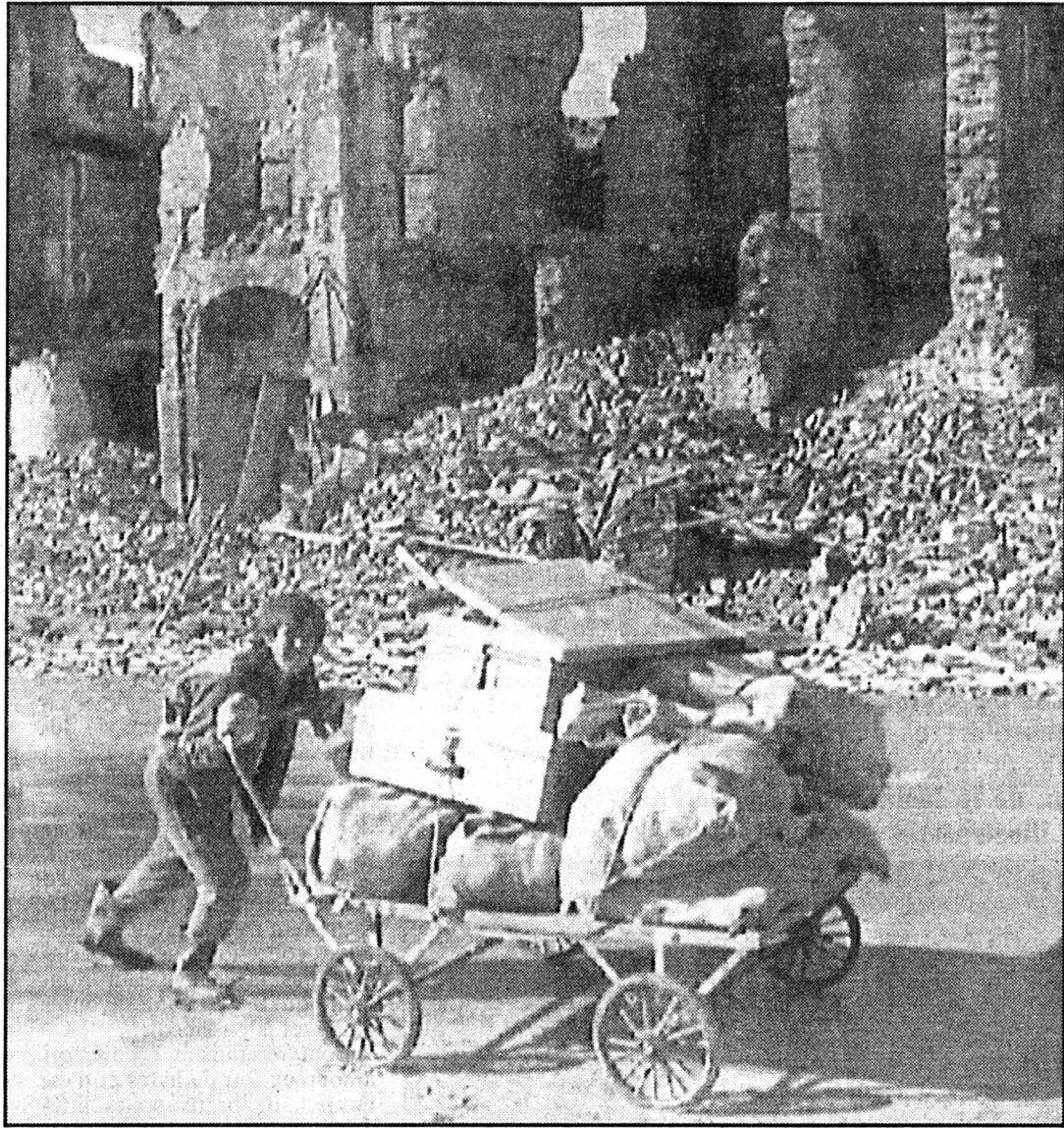
Attisées par les convoitises des puissances régionales, les rivalités ethniques ont pris le pas sur la lutte idéologique et, dans l'indifférence de la communauté internationale, les seigneurs de guerre surarmés se battent pour les dépouilles d'un pays en ruine.

Par Natacha DAVID
InfoSud

Le 15 février 1989 fut un jour de joie. Le dernier soldat soviétique bouclait son paquetage et les Afghans se réjouissaient d'être une fois encore parvenus à bouter dehors l'invasisseur. Cinq ans plus tard, Kaboul est à genoux et, partagée en secteurs aux mains de factions rivales, ressemble à Beyrouth au plus fort de la guerre civile libanaise.

LES PIRES BOMBARDEMENTS

«Les bombardements qui pleuvent sur Kaboul depuis le début de cette année sont les pires qu'ait connus la ville depuis le début des combats pour son contrôle en avril 1992, au lendemain de la chute du régime communiste de Najibullah. Les combats sont si intenses que les gens



Kaboul

Le recrudescence des combats poussent les civils à fuir la ville

(Keystone-epa)

PLUS D'UN MILLION DE VICTIMES

Déjà médiocre en 1978, la situation du pays en matière de développement ne cesse de se détériorer. En 15 ans, la guerre a fait plus d'un million de morts (surtout parmi la population rurale), plus de deux millions de blessés, des millions de réfugiés et des centaines de milliers de déplacés à l'intérieur du pays. Un tiers des villages ont été détruits, la production agricole dévastée, l'industrie laissée à l'abandon et les infrastructures de l'administration, des transports, de la santé et de l'éducation quasi-réduites à néant. La présence massive de mines rend très périlleuses la réhabilitation agricole et la réinstallation des réfugiés.

SOCIÉTÉ DESTRUCTURÉE

La guerre a complètement déstructuré la société. Le centre de gravité du pouvoir a basculé du sud pachtoun vers le nord tadjik ou ouzbek. L'équilibre ancestral entre paysans des montagnes et éleveurs semi-nomades a volé en éclat du fait de la coupure des pistes de transhumance.

La génération de jeunes afghans ruraux nés en exil ne sait plus cultiver la terre et les «technocrates» exilés en Europe et aux États-Unis ne rentreront pas tant que la sécurité et un minimum de services ne seront pas assurés. La

puissance des jeunes chefs de guerre ne cesse de croître, au détriment de l'autorité des notables traditionnels et, du fait du surarmement, le moindre conflit tourne à la boucherie. Il est très difficile pour les organisations humanitaires de s'adapter à ce contexte mouvementé et fragmenté, d'autant que tant le régime soviétique que les moudjahidin ont toujours éprouvé beaucoup de difficultés à comprendre la différence entre action politique et action humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE CLANDESTINE

De 1979 à 1989, ce sont des ONG, occidentales ou islamiques, qui assurèrent l'essentiel de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés et parfois clandestinement dans les zones rebelles où les populations étaient prises au piège par les combats. En décembre 1991, l'ONU a lancé l'opération «salam» d'aide à la reconstruction des régions jouissant d'une certaine stabilité, en collaboration avec les ONG. En 1992, les combats acharnés pour Kaboul ont fait, à l'exception de quelques ONG, fuir la majorité des organisations humanitaires. Si ce n'est dans certaines régions du nord du pays, l'insécurité rend le travail humanitaire très dangereux.

L'opposition des groupes isla-

mistes étrangers ajoute à la difficulté de travailler des organismes humanitaires occidentaux qui souffrent également d'un manque cruel de soutien de la part de leurs bailleurs de fonds (pour exemple, lorsque l'année dernière, l'ONU a lancé un appel pour 138 millions de dollars, elle en a récolté seulement 47).

LE CARREFOUR DE TOUS LES TRAFICS

Malgré l'extrême dénuement des populations, les bazars regorgent de marchandises à des prix inaccessibles et l'Afghanistan est devenu le carrefour de tous les trafics. La contrebande avec le Pakistan, l'Ouzbékistan et l'Iran est florissante. Alors que le volume des exportations légales est dérisoire et que la planche à billets ne cesse de tourner, la monnaie nationale reste relativement stable. L'explication est à chercher dans les rentrées occultes, provenant par exemple du trafic de pierres précieuses (émeraudes et lapis lazuli) ou plus encore de la drogue.

Depuis le tarissement de l'aide occidentale, l'héroïne, sur laquelle les services secrets occidentaux fermaient déjà les yeux durant l'occupation soviétique, est devenue, avec la complicité de certaines autorités pakistanaises, la principale source de revenus des moudjahidin.

Complètement démunis, les

réfugiés de retour au pays se tournent vers la seule culture rentable à court terme, le pavot. Nourissant la violence et l'insécurité, cette explosion de la production de drogue est un facteur supplémentaire de destruction de la société traditionnelle.

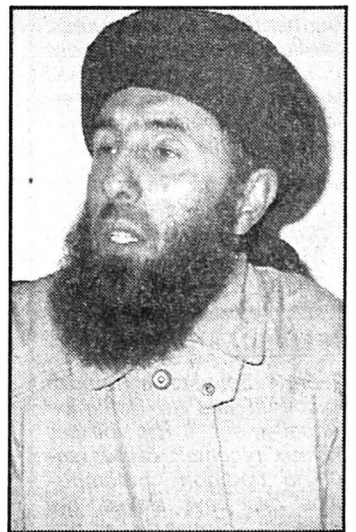
En manœuvrant en Afghanistan par l'intermédiaire d'un groupe ethnique ou religieux, les puissances régionales ont une lourde responsabilité dans la guerre civile. Tout en redoutant les conséquences qu'un éclatement du pays pourraient avoir sur leurs populations de mêmes ethnies, les puissances régionales redoutent l'émergence d'un pouvoir nationaliste fort susceptible de contrecarrer leurs ambitions, ambitions qui dépassent les frontières d'Afghanistan et englobent les nouvelles républiques d'Asie centrale. Le Pakistan, dont l'armée et les services secrets ont joué un rôle capital dans l'acheminement de l'aide militaire américaine aux rebelles, est proche d'une partie des Pachtouns. L'Ouzbékistan soutient le général Dostom et l'ethnie ouzbèke. L'Iran soutient les Hazaras chiites.

AU NOM DE L'ISLAM

Dans cette compétition, l'islam est l'objet de toutes les surenchères. Des groupes de militants islamistes, financés notamment par l'Arabie Saoudite, sont activement présents sur le terrain où ils cherchent à promouvoir les islamistes radicaux à Kaboul et à encadrer les réfugiés du nord. Bien que prompts à s'effrayer devant la montée de cet islamisme radical dans la région, les grandes puissances ne portent guère d'intérêt au conflit. L'Afghanistan a perdu son statut stratégique d'Etat tampon (d'abord entre les empires russe et britannique, ensuite entre le monde communiste et non-communiste). Si en 1979 l'invasion soviétique symbolisa la fin de la détente et l'apogée de la guerre froide, le retrait soviétique de 1989 symbolisa lui la fin de cette guerre froide.

DÉSINTÉRÊT

L'Afghanistan est un bon exemple de ces conflits dits «périphériques» qui donnaient aux grandes puissances l'occasion de s'affronter par acteurs régionaux interposés et qui aujourd'hui se



Le premier ministre Hekmatyar

Considéré comme le chef de la tendance intégriste, il se bat surtout pour acquérir le pouvoir (Keystone)

perpétuent loin des caméras. L'intérêt que l'Occident portait aux «combattants de la liberté» s'est réduit comme une peau de chagrin et nos démocraties renâclent à participer à l'effort de reconstruction d'un pays qui reste en proie à la loi des armes, que nous leur avons fournies.

* Aujourd'hui, seul le CICR peut encore travailler dans le pays

DEMAIN La culture

ETHNIES RIVALES

Les Tadjiks

Représentant 34% de la population afghane, cette communauté de confession sunnite est devenue la plus importante du pays et se regroupe essentiellement autour du Jamiat, islam dont le chef militaire est le légendaire commandant Massoud et le leader politique, et le professeur Burhanuddin Rabbani.

Les pachtouns

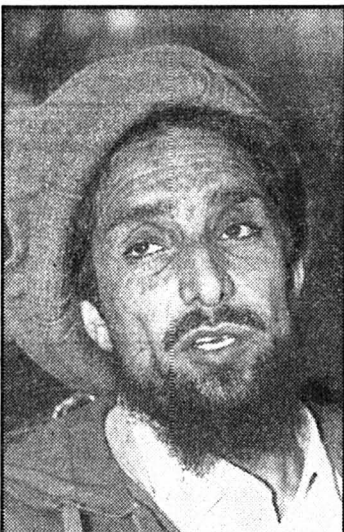
L'ancienne ethnie sunnite dominante sous la monarchie (45% de la population en 1747) ne représente plus que 22% de la population. Soutenue par le Pakistan où vivent sept millions de Pachtouns, elle tente de retrouver sa suprématie, notamment sous le leadership de Guibudin Hekmatyar, chef du Hezb-e-islami.

Les Ouzbeks et les Turkmènes

Turcophones et sunnites, ils sont proches des républiques ex-soviétiques de l'Ouzbékistan et du Turkménistan et représentent ensemble 15% de la population afghane. C'est la principale milice ouzbèke dirigée par le général Abderrachid Dostom qui en lâchant le président Najibullah pour s'allier au commandant Massoud a porté le coup fatal au régime communiste, avant de s'allier récemment à Hekmatyar contre le Président Rabbani.

Les Hazaras

Retranchés dans leurs montagnes au centre du pays, les Hazaras représentent 15% de la population. De confession chiite ils sont traditionnellement soutenus par l'Iran.



Le commandant Massoud

Chef des Tadjiks, le ministre de la défense a été abandonné par le général Dostom, commandant des milices ouzbèkes. (Keystone)

ne peuvent même pas enterrer leurs morts ou conduire les blessés à l'hôpital et la majorité des civils qui fuient la ville sont contraints de dormir dehors dans la neige.

Bombardements, combats et destructions massives, blocus, épidémies, pillage et insécurité permanente... Ces témoignages recueillis début février par InfoSud auprès d'ONG (Organisations non gouvernementales) travaillant encore sur place*, en disent long sur la brutalité de la guerre civile qui oppose les différentes factions pour le contrôle des dépouilles de l'Etat afghan. La légitimité du pouvoir a toujours reposé, non pas sur la notion d'identité nationale, mais sur le tribalisme et l'islam. C'est d'ailleurs au nom de l'islam que la majeure partie de la population s'est soulevée contre les communistes. Mais le régime communiste, aidé par la politique de certains services secrets occidentaux et des puissances régionales indirectement partie prenante dans le conflit, a joué sur la manipulation des clivages ethniques et tribaux ce qui explique que, une fois les engagements idéologiques devenus obsolètes du fait du retrait soviétique, la guerre civile ait dégénéré en sanglantes luttes de clans.

Repères historiques

1747: Formation de l'Etat afghan autour d'une confédération tribale, les Pachtouns

Dourranie. 1928: Révolte provoquée par l'introduction de réformes laïques.

1930: Mise en place d'une nouvelle dynastie.

1978: Coup d'Etat mené par le Parti démocratique du peuple afghan (communiste). Réformes radicales et violente ré-

pression des élites traditionnelles. Révolte populaire massive.

1979: Invasion soviétique pour soutenir le régime communiste.

1988: Gorbatchev annonce le retrait du corps expéditionnaire.

1989: Fin du retrait soviétique. Mai 1992: Chute de Kaboul aux mains des Moudjahidin, grâce à l'alliance entre le général Dostom, chef des milices ouzbèkes communistes et le commandant Massoud tadjik.

Début de la guerre civile entre les factions des moudjahidin. Juin 1992: Nomination à titre temporaire du Président Rab-

bani (islamistes modérés), nomination prolongée pour deux ans en décembre 1992. Poursuite des combats.

Mars 1993: Accords d'Islamabad sensés aboutir à un partage du pouvoir entre Hezb et Jamiat, mais démentie sur le terrain par la poursuite des combats.

Janvier 1994: Recrudescence des combats à Kaboul mais aussi dans le nord du pays suite à un renversement d'alliance les partisans du Premier ministre Hekmatyar allié à son ancien ennemi le général Dostom contre ceux du Président Rabbani soutenu par le commandant Massoud.